

SEANCE DU
28 JANVIER 2026

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
52

Date de convocation :
22 janvier 2026

Date d'affichage :
30 janvier 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le 28 janvier à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle EVA - 71450 BLANZY, sous la présidence de M. David MARTI, président

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLORET - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BUCHALIK - M. Roger BURTIN - Mme Nadège CANTIER - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Sébastien GANE - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Céline JACQUET - M. Charles LANDRE - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Félix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Noël VALETTE - Mme Fabrice VESVRES

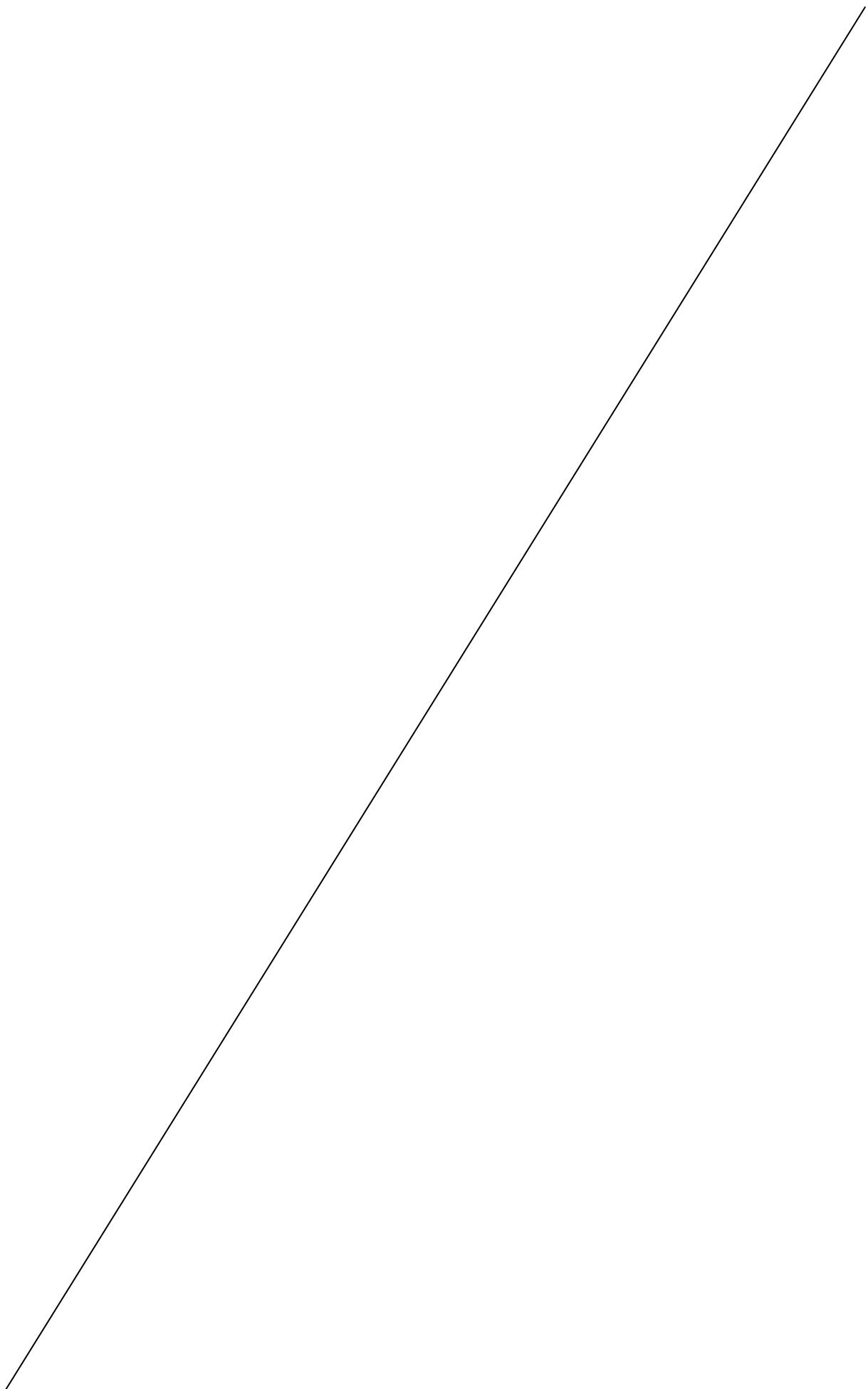
CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Abdulkader ATTEYE
Mme Salima BELHADJ-TAHAR
Mme Marie-Claude JARROT
M. Didier LAUBERAT
Mme Monique LODDO
M. Frédéric MARASCIA
Mme Alexandra MEUNIER
M. Jean PISSELOUP
M. Laurent SELVEZ
M. Khalid OTMANI
M. BAUDIN (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)
Mme BLONDEAU (pouvoir à M. Bernard DURAND)
M. BUISSON (pouvoir à M. Georges LACOUR)
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à Mme Jocelyne BUCHALIK)
Mme MATHOS (pouvoir à M. Roger BURTIN)
M. PINTO (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme ROUX-AMRANE (pouvoir à M. Cyril GOMET)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Denis CHRISTOPHE



Le rapporteur expose :

« Il vous est proposé de bien vouloir adopter le procès-verbal du conseil communautaire du 18 décembre 2025.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'adopter le procès-verbal du conseil communautaire du 18 décembre 2025.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 29 janvier 2026
et publié, affiché ou notifié le 29 janvier 2026

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

David MARTI



LE PRESIDENT,

David MARTI



Le secrétaire de séance,
Denis CHRISTOPHE



Service : Affaires juridiques, Assurances, Assemblées

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
DU 18 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 décembre à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle EVA - 71450 BLANZY, sous la présidence de **M. David MARTI, président**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLOT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémie PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - Mme Jocelyne BUCHALIK - M. Roger BURTIN - Mme Nadège CANTIER - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Sébastien GANE - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Jean GIRARDON - M. Gérard GRONFIER - Mme Céline JACQUET - M. Charles LANDRE - Mme Chantal LEBEAU - M. Marc MAILLIOT - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Félix MORENO - Mme Viviane PERRIN - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

M. COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)

M. DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE)

Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY)

M. GRAND (pouvoir à Mme Séverine GIRARD-LELEU)

Mme LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)

M. LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN)

Mme MARTINEZ (pouvoir à M. Jean-Claude LAGRANGE)

Mme MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT)

M. MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI)

Mme MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON)

M. PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES)

Mme SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. CHAVOT Michel

SOMMAIRE :

MISE EN PLACE DE LA SÉANCE	4
I - QUESTIONS ADMINISTRATIVES	5
1. Installation d'une nouvelle conseillère communautaire - Madame Nadège CANTIER	5
2. Adoption du procès-verbal du conseil communautaire du 20 novembre 2025	6
3. Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales.....	6
4. Travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments de la Communauté Urbaine Creusot Montceau - Autorisation de signature d'accords-cadres multi-attributaires à bons de commande passés en procédure adaptée.....	6
5. Comité des Œuvres Sociales - Convention financière 2026	6
6. Communauté Urbaine Creusot Montceau - Rapport relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes 2025.....	7
7. Direction de la Gestion des Déchets - Crédit des emplois saisonniers 2026.....	7
8. Direction de l'Ecomusée - Crédit des emplois saisonniers 2026	7
9. Direction de la Mission Innovation Numérique - Suppression et création d'emplois	8
10. Mise à jour du tableau des effectifs - Suppression d'emplois	10
II - QUESTIONS FINANCIERES	11
1. Régies intéressées - Convention de mandat pour la perception et le versement des recettes - Autorisation de signature.....	11
2. Règlement Budgétaire et Financier - Modification n°1.....	12
3. Budget principal - Vote d'une décision modificative.....	12
4. Budget eau - Vote d'une décision modificative	12
5. Budget assainissement - Vote d'une décision modificative	12
6. Budget Transports - Vote d'une décision modificative	12
7. Mise à jour des AP/CP	13
8. Budget principal - Vote du budget primitif 2026	14
9. Budget assainissement collectif - Vote du Budget primitif 2026.....	14
10. Budget assainissement non collectif - Vote du Budget primitif 2026	14
11. Budget Annexe Eau - Vote du Budget primitif 2026	14
12. Budget Annexe Transports - Vote du Budget primitif 2026	14
13. Budget Annexe Zones d'Activités Économiques et Commerciales - Vote du Budget Primitif 2026	14
14. Budget Annexe ZA Coriolis - Vote du Budget Primitif 2026	14
15. Budget Annexe Lotissements - Vote du Budget primitif 2026	14
16. Eau et assainissement - Tarifs 2026	35
17. Taxe d'enlèvement des ordures ménagères - Vote du taux 2026.....	36
18. Impôts directs locaux - Vote des taux 2026	36
19. Subventions 2026 - Enseignement supérieur, recherche, innovation - Tourisme et patrimoine ..	36
20. Subventions 2026 - Développement durable	37
21. Subventions 2026 - Développement durable	38
22. Subventions 2026 - Economie	38
23. Subventions 2026 - Institutionnelles et Personnel communautaire	39
24. Subventions 2026 - Politique de la ville.....	39
25. Subventions 2026 - Versement d'acomptes.....	40
III - DEVELOPPEMENT URBAIN	41
1. LE CREUSOT - Travaux d'aménagement de la Place Schneider - Autorisation de signature d'une modification n°2 au marché 2403702PAP - Eclairage public	41

2. LE CREUSOT - Travaux d'aménagement de la Place Schneider - Autorisation de signature d'une modification n°1 au marché 2403703PAP - Espaces verts - mobilier urbain	41
3. MONTCHANIN - La Gare - Acquisition d'un terrain nu à l'ETAT.....	41
IV - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	42
1. Association E.#.T Institute (CMQ-E ITIP) - Autorisation de signature d'une convention d'objectifs pour l'année 2026	42
2. Déploiement de la plateforme "Bourgogne Industrie - Synergies" - Autorisation de signature d'une convention de partenariat	42
V - DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	43
1. Politique de la ville - Bilan de l'appel à projets 2024	43
2. Appel à projets départemental 2026 - Approbation du projet structurant 2026 du territoire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau	43
VI - DEVELOPPEMENT DURABLE.....	45
1. Travaux sur les réseaux assainissement et d'eau potable de la CUCM - Lot 4 : travaux réseau eau potable - Autorisation de signature d'une modification n°2 à l'accord-cadre 2300404PRP	45
2. Travaux sur les réseaux d'eau potable et eau brute - Autorisation préalable de signature d'un accord-cadre à bons de commande sur appel d'offres ouvert	45
3. Eau et assainissement - Agence de l'Eau - Fixation des contrevenants relatives aux redevances - Année 2026	45
4. Conseil de développement durable - Rapport annuel d'activités 2024-2025	46
5. ATMO Bourgogne-Franche-Comté - Versement d'une subvention - Autorisation de signature d'une convention d'objectifs 2026.....	46
VII - PROXIMITE	46
1. Délégation de service de transports urbains - Autorisation de signature de la modification n°6	46
2. Tarification multimodale TER monRéZO - Autorisation de signature de la convention avec la Région Bourgogne Franche-Comté et la SNCF	47
3. Fonds de concours entretien des chemins ruraux - Attribution	47

MISE EN PLACE DE LA SÉANCE

(Le Président procède à l'appel).

Monsieur Michel CHAVOT est désigné secrétaire de séance.

Observations : Désignation à l'unanimité.

M. le Président.- Bien, mes chers collègues, nous sommes réunis pour le dernier Conseil communautaire de l'année 2025 qui, comme chaque conseil du mois de décembre, sera très largement consacré au vote du budget et aux nombreuses délibérations qui y sont liées. Comme vous le verrez dans la présentation que va nous faire Jean François JAUNET dans quelques instants, les perspectives restent sombres. Elles sont sombres depuis le débat d'orientation budgétaire et elles le restent. En effet, lors du DOB, nous avions évalué le cumul des différents impacts du projet de loi de Finances 2026, qui était encore en discussion à ce moment-là, à 3,8 millions d'euros pour la CUCM. 3,8 millions pour la CUCM. Pour prendre la mesure, parce que ça parle à tout le monde, cela représente l'ensemble des dépenses de fonctionnement annuel de notre politique de voirie et de propreté. Le Sénat a adopté le 15 décembre une version du PLF modifiée. Cette version allège un peu les conséquences possibles avec notamment la reconduction à l'identique du DILICO. Alors le DILICO, c'est le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales. C'est ça le DILICO. Ce qui fait que la CUCM ne serait pas concernée du coup. C'est plutôt une bonne nouvelle. Alors que la version initiale du PLF, l'impact de ce dispositif était à lui seul évalué, sur les 3,8 que j'ai dit tout à l'heure, à 1,4 millions d'euros. Dans cette version de la loi de finance issue du Sénat, et dans l'attente de la Commission mixte paritaire qui se réunira à compter de demain matin, l'impact pour nos finances est évalué à 2,2 millions d'euros. C'est loin d'être neutre.

Sollicité par France urbaine, cette semaine, je participais hier à la petite délégation qu'a rencontré la ministre Françoise GATEL pour souligner à quel point les impacts des mesures actuelles sont délétères pour les collectivités et encore plus pour celles qui sont caractérisées par un territoire industriel. Je me suis donc rendu au ministère, avec 2 collègues, l'un qui s'occupe des finances à France urbaines, qui est le maire de Versailles, François DE MAZIERES, et puis le maire de Dunkerque, Patrice VERGRIETE, qui est extrêmement impacté également. Nous étions tous les 3 pour rencontrer la ministre. Pour bien comprendre, les grandes intercommunalités dont nous faisons partie sont sur-contributrices à l'effort. C'est à dire que toutes les collectivités sont impactées. Mais quand on regarde les chiffres, et j'ai le détail de tous les chiffres, de toutes les collectivités, celles qui sont le plus impactées, ce sont les intercommunalités qui sont sur-contributrices. Les villes et les communes sont plutôt épargnées. Les régions, les départements sont impactés, mais moins que les grandes intercommunalités. Et à l'intérieur de ces grandes intercommunalités, vous avez les intercommunalités industrielles, dont nous faisons partie, comme Dunkerque et quelques autres. Et là, nous, nous ne sommes pas sur-contributeurs. Nous sommes hyper-contributeurs, hyper-contributeurs. En effet, parmi les impacts pour la Communauté Urbaine l'écrêtement de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle, ce qu'on appelle la DCRTP serait de l'ordre de 1 000 000 d'euros. Je m'arrête un instant sur ce chiffre de 1 000 000 d'euros parce que ça représente plus de 35% de la dotation actuelle, 35% de la dotation actuelle. Ainsi, à ce rythme, une dotation qui était en 2025 de 2,8 millions sera inexistante en 2028. Inexistante, elle disparaît. Pourquoi j'insiste sur cette fameuse DCRTP ? Et bien c'est qu'elle est symptomatique des incohérences dans les efforts qui sont demandés. En effet, l'impact de cette mesure pèse lourd, très lourd, sur les territoires industriels et en particulier sur celui de la Communauté Urbaine qui est un territoire industriel en plein essor, comme Dunkerque, comme quelques autres. Alors même, et c'est ce que j'ai essayé de faire comprendre à la ministre, qui était d'accord d'ailleurs, qu'il faut relancer l'industrie dans notre pays et que cette relance de l'industrie a été mise en avant par le chef de l'État depuis plusieurs années et relayée par les gouvernements successifs. Donc d'un côté, il faut réindustrialiser la France, que la France redevienne un grand pays industriel et dans les territoires où ça marche, dans les territoires où nous avons créé les conditions pour que ça marche, on vient nous retirer tous les bénéfices, à la fois à nous, mais aussi aux industriels qui investissent tout le bénéfice du travail. C'est une incohérence totale. Ce qui démontre, sans doute, qu'il y a d'un côté une vision politique qui est portée – ce que nous faisons – et puis une logique financière qui est à Bercy, qui elle ne se préoccupe pas des aspects industriels ou pas industriels. Et là c'est quand même grave pour le pays. Ce que je disais à la ministre également, c'est de dire : mais rendez-vous compte que sur un territoire comme le nôtre, quasiment toute l'industrie que nous avons, elle travaille pour la souveraineté nationale, pour le pays, que ça soit au niveau de la défense ou que ça soit au niveau énergétique, rendez-vous compte de ça. Donc en affaiblissant le territoire de la Communauté Urbaine. Vous avez-vous affaiblissez la France derrière. Si on a plus la capacité, nous, d'accompagner les investissements des industriels et de créer les conditions pour ces entreprises. Alors même qu'un tel développement ne peut se faire sans la mobilisation des collectivités locales, on le sait bien, et notamment les intercommunalités qui portent les politiques publiques nécessaires à cette

trajectoire. Les mesures budgétaires envisagées sont le plus impactantes pour les territoires industriels. Et là il s'agit vraiment d'une incohérence totale. Donc, nous ne disons pas que les collectivités, vous m'avez déjà entendu le dire ici d'ailleurs, ne doivent pas participer au redressement du pays. Ce n'est pas ce que nous disons. Et d'ailleurs, nous avons fait des propositions à France urbaine, à la ministre de l'Aménagement du territoire. Des propositions concrètes, qui à la fois font participer les collectivités, mais de manière juste, de manière juste. Pas en épargnant certaines et en mettant la tête sous l'eau à d'autres, et notamment celles qui sont industrielles. Et bien, nous disons que cela doit se faire sans hypothéquer l'avenir des territoires. C'est pourquoi, au travers des associations d'élus et des collectivités, nous allons poursuivre le travail pour faire bouger les lignes et tenter d'aboutir à un effort demandé plus juste, mieux partagé et soutenable. Il y a une commission mixte paritaire qui va se réunir, demain, nous verrons bien la Commission mixte paritaire ce qu'elle va décider, mais on espère qu'on a été entendu. J'ai déjà contacté le ministre de l'Industrie, bien entendu, nous avons un rendez-vous téléphonique, lui qui connaît l'industrie, qui connaît nos territoires, je pense qu'il essaiera de convaincre le Premier ministre, de ne pas aller sur ce type de trajectoire.

Au niveau de la Communauté, nous avons déjà fait des efforts, vous le savez bien, pour obtenir globalement une stabilité des dépenses de fonctionnement dans le budget 2026 et c'est ce qui sera proposé tout à l'heure. Mais si les dispositions du PLF 2026 restent en l'état, les conséquences seront majeures pour les années à venir, il faut l'avoir en tête. Et puis j'en termine sur le budget.

Et avant de passer à l'ordre du jour de notre Conseil, je veux aborder un autre sujet majeur qui concerne nos territoires et plus particulièrement nos éleveurs, nos agriculteurs, ceux qui travaillent pour nourrir la France comme on dit. En effet, depuis plusieurs mois, des territoires font face à des foyers de Dermatose nodulaire contagieuse bovine. Et cela s'est traduit ces dernières semaines et ces derniers jours par l'abattage de troupeaux. Cela représente au-delà des enjeux économiques, un véritable préjudice moral qui pèse lourdement sur une profession qui déjà tient à bout de bras rien de moins que la nécessité de nourrir de manière qualitative l'ensemble de la population. Ce rôle des agriculteurs est essentiel, car la souveraineté alimentaire est un des piliers de la souveraineté nationale, là aussi. Alors je ne lance pas de débat et je ne vais pas dire, il vaut mieux abattre ou pas abattre. Je ne suis pas compétent pour ça, bien entendu. Et donc, je ne souhaite pas ici débattre sur le bien-fondé ou non de ces mesures. Ce que je souhaite simplement, c'est exprimer mon soutien et je me permets de le dire en notre nom, mes chers collègues, notre soutien aux éleveurs et aux agriculteurs. La Communauté Urbaine se tiendra à leurs côtés, comme elle l'a déjà montrée, comme elle a déjà montré sa capacité à le faire dans le cadre de compétences qu'elle porte, avec notamment le dispositif d'aide à l'accès à l'eau pour les exploitations ou bien encore l'élaboration et la mise en œuvre du projet alimentaire territorial qui vient traduire ces intentions sur des actes. C'est ce que nous avons fait jusqu'à présent et si cela est nécessaire, je le dis dans les prochains mois et les prochaines années, la Communauté Urbaine saura construire avec eux des interventions adaptées au maintien et au développement de l'activité agricole qui représente une activité majeure pour notre territoire.

Je vous remercie de votre attention, mais il paraissait important de d'aborder avec vous ces points, qui sont des points d'actualité malheureusement qu'on aimerait plus réjouissants, qui sont l'actualité. Et, bien entendu, cela nous concerne au premier chef.

I - QUESTIONS ADMINISTRATIVES

1. Installation d'une nouvelle conseillère communautaire - Madame Nadège CANTIER

M. le Président.- Voilà, je vous propose maintenant de commencer l'examen de nos délibérations en commençant tout d'abord, et en lui souhaitant la bienvenue, l'installation d'une nouvelle conseillère communautaire. Il s'agit de Madame Nadège CANTIER de Torcy, première adjointe au maire de Torcy. Elle est où Nadège CANTIER ? Voilà, elle peut se lever de manière à ce que tout le monde vous identifie. Voilà, Nadège CANTIER. Bienvenue au nom du Conseil communautaire.

Nous aurons à installer un autre conseiller communautaire pour le dernier Conseil du mandat qui viendra remplacer Lionel DUPARAY qui a fait le choix de ne plus siéger en tant que conseiller municipal et donc, par ricochet, de ne plus être conseiller communautaire. Mais nous le ferons la fois prochaine.

Installation d'une nouvelle conseillère communautaire - Madame Nadège CANTIER

Le conseil décide :

- *De prendre acte de la désignation de Madame Nadège CANTIER en tant que conseillère communautaire.*

Observations : Prise d'acte.

2. Adoption du procès-verbal du conseil communautaire du 20 novembre 2025

M. le Président.- L'adoption du procès-verbal du Conseil du 20 novembre 2025. est-ce qu'il appelle des remarques avant que je ne mette aux voix ? Il n'y a pas de remarque. Je mets aux voix. Des personnes qui ne souhaitent pas voter ? Qui s'abstiennent ? Contre ? Pour ? Je vous remercie.

Adoption du procès-verbal du conseil communautaire du 20 novembre 2025

Le conseil décide :

- *D'adopter le procès-verbal du conseil communautaire du 20 novembre 2025.*

Observations : Adoption à l'unanimité.

3. Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales

M. le Président.- Nous devons prendre acte des décisions prises en application de l'article L5211-10 du Code général des collectivités. Est-ce qu'il y a des remarques sur les décisions qui ont été prises ? Non pas de prise de parole. Donc nous prenons acte à l'unanimité. Oui je vous remercie.

Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales

Le conseil prend acte des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

Observations : Prise d'acte.

4. Travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments de la Communauté Urbaine Creusot Montceau - Autorisation de signature d'accords-cadres multi-attributaires à bons de commande passés en procédure adaptée

M. le Président.-

Sans présentation cette fois, les travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments de la Communauté. Il s'agit d'une autorisation de signature d'accord-cadre multi-attributaire à bons de commande. Des personnes qui ne souhaitent pas voter ? Qui s'abstiennent ? Contre ? Pour ? Je vous remercie.

Travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments de la Communauté Urbaine Le Creusot Montceau - Autorisation de signature d'accords-cadres multi-attributaires à bons de commande passés en procédure adaptée

Le conseil décide :

- *D'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer les marchés à intervenir avec les entreprises retenues pour chacun des lots tel que présenté dans le tableau ci-dessus pour une durée d'un an renouvelable deux fois et pour les montants maximum visés ci-dessus ;*
- *D'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits annuels du budget principal.*

Observations : Adoption à l'unanimité.

5. Comité des Œuvres Sociales - Convention financière 2026

M. le Président.-

Le COS sans présentation, c'est la convention financière qui nous lie avec le COS, que l'on reconduit d'année en année, et ça me donne l'occasion de saluer bien entendu les élus du COS et les agents bénévoles qui travaillent au

sein du COS pour offrir à la fois des activités culturelles, de loisirs mais aussi des activités sociales à nos agents. Des personnes qui ne... Alors attendez, il y a une prise illégale d'intérêt. Christelle ROUX-AMRANE, Jean Marc FRIZOT, Sébastien GANE. Moi je ne sors pas là, non ? Non, OK. Alors des personnes qui ne souhaitent pas voter ? Qui s'abstiennent ? Contre ? Pour ? Merci.

Comité des Œuvres Sociales - Convention financière 2026

Le conseil décide :

- *D'approuver la convention financière précisant les modalités de versement de la subvention pour l'année 2026 à intervenir avec le Comité des Œuvres Sociales ;*
- *D'autoriser le versement, sous réserve du vote des crédits au budget primitif 2026, une somme de 151 840 € pour l'année 2026 au COS ;*
- *D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention financière 2026 dont le projet est joint en annexe ;*
- *D'imputer la dépense sur la ligne du budget correspondant.*

Observations : Etant précisé que Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Monsieur Sébastien GANE, Madame Christelle ROUX-AMRANE, intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.

6. Communauté Urbaine Creusot Montceau - Rapport relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes 2025

Cf p.16

7. Direction de la Gestion des Déchets - Crédit des emplois saisonniers 2026

M. le Président.- A la Direction des déchets, la création d'emplois saisonniers. Là aussi, c'est ce qu'on reconduit tous les ans. Donc je ne vous en fait pas état. Je laisse rentrer nos collègues. Est-ce qu'il y a des personnes qui ne souhaitent pas voter ou s'abstenir ? Contre ? Pour ? Merci.

Direction de la Gestion des Déchets - Crédit des emplois saisonniers 2026

Le conseil décide :

- *De créer dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité 26 emplois non permanents à temps complet sous contrat à durée déterminée, dont 22 emplois d'agents de collecte au sein du service collecte des déchets, et 4 emplois d'agents de haut de quai au sein du service déchetteries de la direction de la gestion des déchets calibrés sur le grade d'adjoint technique territorial et répartis comme suit :*
 - o *13 emplois d'agents de collecte pour les secteurs nord et sud pour la période de juillet et août ;*
 - o *4 emplois d'agents de haut de quai pour les secteurs nord et sud pour la période de juillet et août ;*
 - o *9 emplois d'agents de collecte pour les secteurs nord et sud pour les deux dernières semaines de l'année,*
- *D'autoriser Monsieur le Président à recruter des agents contractuels à durée déterminée dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité,*
- *De dire que les rémunérations sont fixées selon les conditions définies ci-dessus,*
- *De mettre à jour le tableau des effectifs,*
- *De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget,*
- *D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant,*
- *D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.*

Observations : Adoption à l'unanimité.

8. Direction de l'Ecomusée - Crédit des emplois saisonniers 2026

M. le Président.- A l'Ecomusée, la création... pareil d'emplois saisonniers. Même vote ? Même vote pour tout le monde, merci.

Direction de l'Ecomusée - Crédit des emplois saisonniers 2026

Le conseil décide :

- *De créer au sein du service des publics de la Direction de l'Ecomusée des emplois non permanents à temps complet et à temps non complet relevant de la filière culturelle calibrés sur le grade d'adjoint du patrimoine (catégorie C) :*
 - o *2 emplois à temps non complet d'agents d'accueil et de médiation en contrat à durée déterminée à raison de 24 heures hebdomadaires du 16 mars 2026 au 3 janvier 2027 dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité pour la Villa Perrusson ;*
 - o *1 emploi à temps non complet d'agent de médiation en contrat à durée déterminée à raison de 15 heures hebdomadaires du 1^{er} février 2026 au 30 novembre 2026 dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité ;*
 - o *2 emplois à temps non complet d'agents d'accueil et de médiation en contrat à durée déterminée du 1^{er} juin 2026 au 31 août 2026 à raison de 28 heures hebdomadaires pour le Musée de l'Homme et de l'Industrie dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité ;*
 - o *1 emploi à temps complet d'agent d'accueil et de médiation en contrat à durée déterminée à raison de 35 heures hebdomadaires du 15 juin 2026 au 31 août 2026 dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité pour la Villa Perrusson ;*
- *D'autoriser Monsieur le Président à recruter des agents contractuels dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité et d'un accroissement saisonnier d'activité ;*
- *De dire que les rémunérations sont fixées selon les conditions définies ci-dessus,*
- *De mettre à jour le tableau des effectifs,*
- *De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget,*
- *D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant,*
- *D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.*

Observations : Adoption à l'unanimité.

9. Direction de la Mission Innovation Numérique - Suppression et création d'emplois

M. le Président.- Nous avons ensuite la création de la mission innovation numérique avec la suppression et la création d'emplois. Alors là, j'en dirai un petit mot quand même, si vous voulez bien, parce qu'il s'agit d'une mission quand même un petit peu nouvelle, que nous donnons à notre DSI, les services informatiques qui vont se transformer en mission Innovation numérique, c'est un choix que nous avons fait. Il s'agit de la création donc de cette mission innovation numérique qui s'inscrit dans la volonté de faire du digital un levier de développement du territoire, puisque je rappelle quand même qu'il y a une continuité dans tout ça, nous avions fait le choix, d'abord en 2004, de nous doter d'un réseau d'initiative publique pour le très haut débit, ce qu'on appelle la fibre, à destination des entreprises et des institutions. C'est un réseau qui a été développé, qui était très innovant à l'époque avec plus de 300 km, interconnecté d'ailleurs avec celui du Grand Chalon, puisque nous avions aussi travaillé à l'époque avec le Grand Chalon, ce qui est encore le cas aujourd'hui puisque nous avons créé une SPL avec lequel nous avons également décidé de conforter donc cette démarche et de sécuriser nos réseaux respectifs au travers de cette SPL. Ainsi, ça fait maintenant plus de 20 ans, avec les exécutifs successifs, que nous avons fait le choix de faire du numérique un levier de développement du territoire. Cette volonté ne faiblit pas puisque la création de cette mission innovation numérique vise donc à conforter et à renforcer notre ingénierie interne et notre capacité à agir. Avec une feuille de route, pour les 6 prochaines années, en matière de digital, pour mieux servir les habitants, mais aussi renforcer et développer nos infrastructures. Je pense notamment au réseau LoRA, une expérimentation de la 5G pour les industriels et le monde académique, s'approprier et poser un cadre d'intervention dans les évolutions technologiques, l'intelligence artificielle bien entendu, dans une logique de numérique responsable et inclusif.

Voilà, il paraissait important de le dire parce que là, on franchit un palier, on se projette sur les 6 ans à venir de manière à ce que le territoire devienne vraiment un territoire connecté, au service des habitants. Et on sait qu'il y a une demande des habitants dans ce sens. Je pense notamment aussi, parce que c'est un bel exemple, les casiers connectés pour les biodéchets. Mais nous allons progressivement aller vers les compteurs connectés pour l'eau également. Ce qui évitera aussi certaines déconvenues à beaucoup de nos administrés. Et puis pour les industriels, et puis pour le monde académique et puis pour les institutions, être doté d'un véritable réseau 5G à un moment donné ne peut être que bénéfique pour le développement du territoire. Voilà mes chers collègues, est-ce qu'il y a des questions, des interventions ? Non. Je mets aux voix. Des personnes qui ne souhaitent pas voter ? Qui s'abstiennent ? Contre ? Pour ? Merci. Et en plus nous le ferons en régie, ce qui n'est pas plus mal.

Direction de la Mission Innovation Numérique - Suppression et création d'emplois

Le conseil décide :

- De supprimer, à compter du 01/01/2026, l'emploi permanent à temps complet de Directeur de la DSI relevant de la filière technique, calibré sur les grades d'ingénieur territorial jusqu'à ingénieur hors classe (catégorie A) ;
- De supprimer, à compter du 01/01/2026, l'emploi permanent à temps complet de Chef du service applications et expérience utilisateurs relevant de la filière technique, calibré sur les grades de technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) et les grades d'ingénieur jusqu'à ingénieur principal (catégorie A) ;
- De supprimer, à compter du 01/01/2026, l'emploi permanent à temps complet de Chef de projet applicatif relevant de la filière technique, calibré sur les grades d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe jusqu'à agent de maîtrise principal (catégorie C) et sur les grades de technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) ;
- De supprimer, à compter du 01/01/2026, l'emploi permanent à temps complet de Chef de projet applicatif et collaboratif relevant de la filière technique, calibré sur les grades d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe jusqu'à agent de maîtrise principal (catégorie C) et sur les grades de technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) ;
- De supprimer, à compter du 01/01/2026, l'emploi permanent à temps complet de Chef de projet applicatif et développement relevant de la filière technique, calibré sur les grades d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe jusqu'à agent de maîtrise principal (catégorie C) et sur les grades de technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) ;
- De supprimer, à compter du 01/01/2026, l'emploi permanent à temps complet de Directeur du programme territoire durable et connecté relevant de la filière technique, calibré sur les grades d'ingénieur et ingénieur principal (catégorie A) ;
- De supprimer, à compter du 01/01/2026, l'emploi permanent à temps complet de Chef de projet numérique relevant de la filière administrative, calibré sur les grades de rédacteur jusqu'à rédacteur principal de 1^{ère} classe (catégorie B) et sur le grade d'attaché (catégorie A) et de la filière technique, calibré sur les grades de technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) et sur le grade d'ingénieur (catégorie A) ;
- De supprimer, à compter du 01/01/2026, l'emploi permanent à temps complet de responsable de la mission SIG relevant de la filière technique, calibré sur les grades de technicien principal de 2^{ème} classe jusqu'au grade de technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) et sur le grade d'ingénieur (catégorie A) ;
- De supprimer, à compter du 01/01/2026, l'emploi permanent à temps complet de Chef de projet systèmes et réseaux relevant de la filière technique, calibré sur les grades d'adjoint technique jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe ;
- De supprimer, à compter du 01/01/2026, l'emploi permanent à temps complet d'Administrateur systèmes et réseaux relevant de la filière technique, calibré sur les grades d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe ;
- De créer, à compter du 01/01/2026, un emploi permanent à temps complet de Directeur de la Mission Innovation Numérique, à raison de 35 heures hebdomadaires, emploi relevant de la filière technique calibré sur les grades d'ingénieur jusqu'à ingénieur hors classe (catégorie A)
- De créer, à compter du 01/01/2026, un emploi permanent à temps complet de gestionnaire contrats, appel à projets et subventions, à raison de 35 heures hebdomadaires, emploi relevant de la filière administrative calibré sur les grades d'adjoint administratif jusqu'au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe (catégorie C) et sur les grades de rédacteur jusqu'à rédacteur principal de 1^{ère} classe (catégorie B) ;
- De créer, à compter du 01/01/2026, un emploi permanent à temps complet de Chef du service Projets, Data et Coopération, à raison de 35 heures hebdomadaires, emploi relevant de la filière technique, calibré sur les grades de technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) et sur les grades d'ingénieur et ingénieur principal (catégorie A) ;
- De créer, à compter du 01/01/2026, au sein du service Projets, Data et Coopération, 3 emplois de Chargé innovation numérique, à raison de 35 heures hebdomadaires, emplois relevant de la filière technique, calibrés sur les grades de technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) et sur le grade d'ingénieur territorial (catégorie A) ;
- De créer, à compter du 01/01/2026, un emploi permanent à temps complet de Chef du service Système d'Information Géographique, à raison de 35 heures hebdomadaires, emploi relevant de la filière technique, calibré sur les grades de Technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) et sur les grades d'ingénieur et ingénieur principal (catégorie A) ;
- De créer, à compter du 01/01/2026, un emploi permanent à temps complet de Chef de service « Smart Territoire »,

- à raison de 35 heures hebdomadaires, emploi relevant de la filière technique calibré sur les grades de Technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) et sur les grades d'ingénieur et ingénieur principal (catégorie A) ;
- De créer, à compter du 01/01/2026, au sein du service « Smart Territoire » un emploi permanent à temps complet de gestionnaire infrastructure numérique territoriale, à raison de 35 heures hebdomadaires, emploi relevant de la filière technique, calibré sur les grades de technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) et sur le grade d'ingénieur (catégorie A) ;
 - De créer, à compter du 01/01/2026, un emploi permanent à temps complet de Chef de service Assistance et MCO applicatif, à raison de 35 heures hebdomadaires, emploi relevant de la filière technique, calibré sur les grades de technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) et sur les grades d'ingénieur et ingénieur principal (catégorie A) ;
 - De créer, à compter du 01/01/2026, au sein du service Assistance et MCO applicatif, un emploi permanent à temps complet de Chargé MCO applications transverses et collaboratives, à raison de 35 heures hebdomadaires, emploi relevant de la filière technique, calibré sur les grades de technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) ;
 - De créer, à compter du 01/01/2026, au sein du service Infrastructures et Sécurité, un emploi permanent à temps complet d'Administrateur système et sécurité, à raison de 35 heures hebdomadaires, emploi relevant de la filière technique, calibré sur les grades de Technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) et sur le grade d'ingénieur (catégorie A) ;
 - De créer, à compter du 01/01/2026, au sein du service Infrastructures et Sécurité, un emploi permanent à temps complet de Chef de projet infrastructures et sécurité, à raison de 35 heures hebdomadaires, emploi relevant de la filière technique, calibré sur les grades de technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) et sur le grade d'ingénieur (catégorie A) ;
 - De créer, à compter du 01/01/2026, au sein du service Infrastructures et Sécurité, un emploi permanent à temps complet d'Administrateur réseaux et sûreté, à raison de 35 heures hebdomadaires, emploi relevant de la filière technique, calibré sur les grades de technicien jusqu'à technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B) et sur le grade d'ingénieur (catégorie A).
 - D'autoriser Monsieur le Président à recruter des agents contractuels en cas de recrutement infructueux de candidats titulaires ;
 - De dire que les rémunérations sont fixées selon les conditions ci-dessus ;
 - De mettre à jour le tableau des effectifs ;
 - De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget ;
 - D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant ;
 - D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.
- Observations : Adoption à l'unanimité.

10. Mise à jour du tableau des effectifs - Suppression d'emplois

M. le Président. - Les suppressions d'emplois ensuite. C'est la mise à jour habituelle du tableau des effectifs. Je mets aux voix . Des personnes qui ne souhaitent pas voter ? Qui s'abstient ? Contre ? Pour ? Merci.

Mise à jour du tableau des effectifs - Suppression d'emplois

Le conseil décide :

- D'adopter la suppression des emplois inscrits dans le tableau ci-dessous :

GRADE	NB	EVENEMENT	DATE EFFET SUPPRESSION
Ingénieur	1	AG	01/01/2026
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	1	PI	01/01/2026
Technicien	1	Concours	01/01/2026
Agent de maîtrise principal	1	PI	01/01/2026
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	1	PI	01/01/2026
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	1	Concours	01/01/2026
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	3	AG	01/01/2026
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1	AG (non pourvu)	01/01/2026
Adjoint technique	10	AG	01/01/2026

<i>Assistant de conservation principal de 2^{ème} classe</i>	<i>1</i>	<i>AG</i>	<i>01/01/2026</i>
<i>Adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe</i>	<i>1</i>	<i>PI</i>	<i>01/01/2026</i>
<i>Adjoint du patrimoine</i>	<i>1</i>	<i>AG</i>	<i>01/01/2026</i>
<i>Rédacteur</i>	<i>2</i>	<i>AG</i>	<i>01/01/2026</i>
<i>Rédacteur</i>	<i>1</i>	<i>PI</i>	<i>01/01/2026</i>
<i>Adjoint administratif principal 2^{ème} classe</i>	<i>3</i>	<i>AG</i>	<i>01/01/2026</i>
<i>Adjoint administratif principal 2^{ème} classe</i>	<i>1</i>	<i>PI</i>	<i>01/01/2026</i>

- *De mettre à jour le tableau des effectifs.*

Information relative à l'octroi de la protection fonctionnelle au président

M. le Président.- Je passe la parole à Évelyne COUILLORET pour une information relative à l'octroi de la protection fonctionnelle au Président.

Mme Evelyne COUILLORET.- Merci, Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires, ainsi que je vous l'ai indiqué par une communication qui vous a été transmise par mail le 11 décembre 2025, Monsieur le Président a sollicité l'octroi de la protection fonctionnelle en raison des propos calomnieux et diffamatoires portant atteinte à sa vie privée dont il est la cible. Il entend diligenter les procédures pénales qui s'imposent et déposer une plainte. À la suite du respect des procédures et délais applicables et détaillés dans la communication précités, Monsieur le Président a bénéficié de manière automatique de la protection fonctionnelle en application de l'article L. 2 1123- 35 du Code général des collectivités territoriales. Conformément à ces dispositions, l'information de l'octroi de la protection fonctionnelle à un élu local doit être inscrite à l'ordre du jour de la réunion du Conseil communautaire qui suit cet octroi.

Par ailleurs, en toute transparence, je vous informe que Madame MAKHLOUF, conseillère en stratégie et directrice des relations institutionnelles et internationales et Monsieur BOUQUIN, directeur général des services, ont eux aussi sollicité et se sont vus accorder le bénéfice de la protection fonctionnelle pour les mêmes faits en application des articles L. 134-1 et suivants du Code général de la fonction publique.

II – QUESTIONS FINANCIERES

1. Régies intéressées - Convention de mandat pour la perception et le versement des recettes - Autorisation de signature

M. le Président.- Je vous remercie pour cette information. Nous passons maintenant aux questions financières avec les régies intéressées, notamment la convention de mandat pour la perception et le versement des recettes. Jean-François JAUNET.

M. Jean-François JAUNET.- Merci Monsieur le Président. Donc oui, effectivement, il s'agit d'autoriser le Président à signer la Convention avec notre régisseur pour l'eau et l'assainissement, qui a été choisi lors d'un conseil très récemment, donc c'est lui qui va bien évidemment percevoir l'intégralité des factures des administrés. Mais ces sommes seront ensuite reversées au Trésor public. Avec une petite particularité toutefois, c'est que si au bout de quatre mois il y a des impayés, ça revient cette fois aux comptables d'engager les poursuites pour récupérer ces sommes-là.

M. le Président.- Très bien, merci. Est-ce qu'il y a des questions sur ces régies intéressées ? Non, je mets aux voix. Des personnes qui ne souhaitent pas voter ? Qui s'abstiennent ? Contre ? Pour ? Je vous remercie.

Régies intéressées - Convention de mandat pour la perception et le reversement des recettes - Autorisation de signature

Le conseil décide :

- *D'approuver la convention de mandat à intervenir entre la CUCM et le régisseur pour la perception et le reversement des recettes auprès du SGC Creusot Montceau, dans le cadre de l'exécution des contrats de régies intéressées pour les services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif,*
- *D'autoriser le Président à signer la convention de mandat à intervenir entre la CUCM et le régisseur, pour la perception et le reversement des recettes auprès du SGC Creusot Montceau, à intervenir dans le cadre de l'exécution des contrats de régies intéressées pour les services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif,*
- *De Préciser que la convention est à passer avec la société Véolia, ou avec toute société locale à créer qui viendrait à s'y substituer, en tant que régisseur du contrat de régie « eau ».*

Observations : Adoption à l'unanimité.

2. Règlement Budgétaire et Financier - Modification n°1

M. le Président.- Règlement budgétaire et financier. Une modification toujours. Jean-François JAUNET.

M. Jean-François JAUNET.- Donc là, il s'agit encore d'un élément technique. Au vu des nouvelles modalités de gestion qui seront mises en place pour les crédits de fonctionnement dans le cadre du budget 2026, il est proposé de mettre à jour ce règlement budgétaire et financier afin de préciser la gestion de ces crédits en autorisation d'engagement et crédits de paiement. En effet, les autorisations d'engagement constituent un aménagement au principe de l'annualité budgétaire et représentent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement de dépenses de fonctionnement bien spécifiques.

M. le Président.- Merci. Des questions ? Non, pas de prise de parole. Je mets aux voix. Des personnes qui ne souhaitent pas voter ? Qui s'abstiennent ? Contre ? Pour ? Merci.

Règlement Budgétaire et Financier - Modification n°1

Le conseil décide :

- *D'approuver la modification du Règlement Budgétaire et Financier, telle que jointe au présent rapport.*

Observations : Adoption à l'unanimité.

3. Budget principal - Vote d'une décision modificative

4. Budget eau - Vote d'une décision modificative

5. Budget assainissement - Vote d'une décision modificative

6. Budget Transports - Vote d'une décision modificative

M. le Président.- Voilà, nous rentrons maintenant dans les questions purement budgétaires avec quatre questions relatives à des décisions modificatives. Si vous êtes d'accord, je vais laisser Jean-François JAUNET présenter rapidement, de manière synthétique, ces 4 décisions modificatives. Et puis je mettrai aux voix ensuite.

M. Jean-François JAUNET.- Donc sur la première décision modificative qui concerne le budget principal, il s'agit d'apurement des rattachements de constitution de provisions pour dépréciation de créances d'ajustement de dotations 2025, notamment pour les opérations d'attractivité résidentielle en lien avec l'ajustement d'autorisation de programme.

Et puis aussi la réduction du montant de l'emprunt sur les trois suivantes, que ce soit le budget eau ou le budget assainissement. Le budget transports, ce sont des apurement de rattachement et des ajustements des dotations 2025.

M. le Président.- Merci. Alors, pas de prise de parole ? Je mets aux voix pour les 4 sauf si vous me dites qu'il y a un vote différent en fonction de la décision modificative ? Sinon je mets les 4 aux voix. Non. Donc, des personnes qui ne souhaitent pas voter ? Qui s'abstiennent ? Contre ? M. LANDRE. Il n'y en a pas d'autres ? Parce qu'il y en a qui ont levé la main et puis qui l'ont baissé. Pour ? Merci.

Budget Principal - Vote d'une décision modificative

Le conseil décide :

- *D'adopter la décision modificative du budget principal, telle que retracée dans le tableau joint en annexe.*
Observations : Adoption à la majorité.

Budget Eau - Vote d'une décision modificative

Le conseil décide :

- *D'adopter la décision modificative du budget annexe eau, telle que retracée dans le tableau joint en annexe.*
Observations : Adoption à la majorité.

Budget Assainissement - Vote d'une décision modificative

Le conseil décide :

- *D'adopter la décision modificative du budget annexe assainissement, telle que retracée dans le tableau joint en annexe.*
- *Observations : Adoption à la majorité.*

Budget Transports - Vote d'une décision modificative

Le conseil décide :

- *D'adopter la décision modificative du budget Transports, telle que retracée dans le tableau joint en annexe.*
Observations : Adoption à la majorité.

7. Mise à jour des AP/CP

M. le Président.- Une mise à jour d'AP/CP. Jean-François JAUNET.

M. Jean-François JAUNET.- Donc voilà, cette délibération, elle sera brève aussi, ça concerne la mise à jour des AP/CP et notamment une création de nouvelles AP/CP sur les investissements de la régie intéressée pour les budgets eau et assainissement à venir.

M. le Président.- Alors, prise de parole ? Non. Des personnes qui ne souhaitent pas voter ? Qui s'abstiennent ? Contre ? Pour ? C'est adopté. Merci.

Mise à jour des AP/CP

Le conseil décide :

- *De voter l'ensemble des ajustements de certaines autorisations de programme joint au présent rapport ;*
- *De voter la création de nouvelles AP/CP pour les investissements de la régie intéressée pour le Budget assainissement et le Budget Eau.*

Observations : Adoption à l'unanimité.

8. Budget principal - Vote du budget primitif 2026

9. Budget assainissement collectif - Vote du Budget primitif 2026

10. Budget assainissement non collectif - Vote du Budget primitif 2026

11. Budget Annexe Eau - Vote du Budget primitif 2026

12. Budget Annexe Transports - Vote du Budget primitif 2026

13. Budget Annexe Zones d'Activités Économiques et Commerciales - Vote du Budget Primitif 2026

14. Budget Annexe ZA Coriolis - Vote du Budget Primitif 2026

15. Budget Annexe Lotissements - Vote du Budget primitif 2026

M. le Président.- Merci. Alors nous avons maintenant ce qui concerne les budgets. Alors à la fois le budget principal, le budget primitif et puis les budgets annexes. Je propose là aussi à Jean-François JAUNET de faire toute la partie qui concerne les budgets. Et puis ensuite, bien entendu, je passerai la parole, comme nous le faisons, à certains vice-présidents et vice-présidentes qui viendront, voilà, appuyer les propos de Jean-François JAUNET et ensuite j'ouvrirai le débat. Jean-François JAUNET.

M. Jean-François JAUNET.- Alors je vous prie de m'excuser, je vais être un peu plus long.

Je vais commencer par le budget principal qui en fonctionnement s'équilibre à hauteur de 78 131 900 €, soit moins 1,28% comparé au budget primitif 2025. Les recettes de fonctionnement se décomposent en trois tiers, principalement, que je détaillerai ensuite : un tiers de fiscalité locale, un tiers d'impôts et taxes et un tiers de dotations et de participation. Les possibles mesures pour les collectivités locales, évoquées lors du débat d'orientation budgétaire, sont évaluées à la date de préparation de ce conseil à 3,8 millions d'euros. Comme annoncé précédemment et répété par notre Président dans ces propos liminaires, en raison de l'incertitude, toutes ces mesures ne sont pas retenues. Dans la copie qui vous est présentée aujourd'hui, il est prévu une baisse de 2,22% des recettes de fonctionnement par rapport au budget total voté en 2025 après intégration des notifications en matière de fiscalité et dotation. La fiscalité locale, impôts et taxes devraient produire 51,3 millions d'euros, soit une baisse de 0,1% et représente 65% des recettes réelles, montant stable comparé à 2025. Sur la fiscalité locale, au chapitre 731, nous sommes à 24 062 700 €. Comprenant 9 823 700 du produit des impôts directs, cotisations foncières des entreprises, taxes d'habitation et taxes foncières, dont l'évolution prévue est de +1,7% en fonction de l'inflation et de la revalorisation physique des bases. De même que la TOM, dont le montant prévu est de 10 990 000 €. Sur le chapitre Impôts et taxes, le chapitre 73, nous prévoyons à ce stade 27 244 479 €, en légère augmentation de 0,1%. Le fonds national de garantie individuelle de ressources, le FNGIR, est reconduit légèrement au-dessus de 6 000 000 d'euros. Les attributions de compensations versées par les communes se montent à 1 473 312 €. Le FPIC devrait apporter 1 120 000 € en recettes. Mais nous sommes aussi contributeurs à hauteur de 100 000 €. Donc en dépenses. La fraction de TVA perçue par la Communauté Urbaine est espérée à 18 590 000 €. Concernant le chapitre dotation, subvention et participation, il devrait représenter 22,3 millions d'euros, soit une baisse inquiétante de 6% en comparaison avec 2025. Pour finir avec des chapitres plus légers, mais non moins essentiels, c'est presque 1,6 million d'euros pour les produits de services et domaine 2,1 millions d'euros pour les produits de gestion courante et près de 700 000 € pour les produits financiers. 80 000 € viendront compléter ces recettes pour les atténuations de charges.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 68 616 277 €, en baisse de 3% en tenant compte de l'inflation. Les charges à caractère général représentent 41,6% de ce budget, soit 28,54 millions d'euros, en baisse là aussi de moins 4,2% par rapport au budget 2025 voté. Concernant la politique des déchets, c'est plus de 6,5 millions d'euros consacrés à la collecte et au traitement. Les prévisions de tonnage à la baisse devraient engendrer une économie de 150 000 €. 1,5 million d'euros seront fléchés pour les déchetteries dont le coût d'exploitation est très lié au tonnage reçu. La prévention, quant à elle, représentera 320 000 €. Globalement, ce budget déchets est en baisse significative de 5,5%. Sur la voirie est prévue par contre une hausse de près de 4%, soit un budget à hauteur de 3 867 000 €. Quelque part, on peut en déduire que, si nous sommes collectivement vertueux sur les déchets, c'est au bénéfice d'autres politiques et notamment de la voirie. Environ 1,7 million d'euros seront consacrés à la défense

incendie et aux eaux pluviales. Près de 300 000 € pour l'économie, 432 000 € pour l'habitat et l'urbanisme, comprenant entre autres des animations et des études pour le pacte territorial, les programmes cœur de ville et l'ORT, l'opération de revitalisation du territoire. La politique patrimoniale consacrera plus de 310 000 € à l'Ecomusée dans le cadre du fonctionnement des différents sites. Les autres principales dépenses stables concernent la logistique et les moyens généraux pour un peu plus de 5,5 millions d'euros, 700 000 € pour les systèmes d'information et une somme quasi identique en assurance, frais d'acte et honoraires. La communication, stable elle aussi, à hauteur de 421 200 €. Les dépenses de personnel représentent 33% de ce budget, soit 22 760 293 €, en légère évolution de 1,19%. Avec, il faut le noter, la poursuite de la hausse de cotisation à la CNRACL évaluée à 250 000 € complémentaires. Les atténuations de produits se montent à 7,9 millions d'euros et les charges de gestion courante à 7,5 millions d'euros, comprenant les subventions et fonds de concours que l'on abordera plus tard dans ce conseil. Mais on peut noter que ce chapitre comporte aussi la contribution obligatoire au SDIS de 4,1 millions d'euros, essentielle aux habitants du territoire. Les charges financières représentent 1,87 million d'euros et au chapitre 23 pour finir 4,6 millions d'autofinancement. Avant de passer à la section investissement évoquant la chaîne de l'épargne, dont les indicateurs seront réévalués à la reprise des résultats 2025 et à la connaissance du projet de loi de finances définitive 2026. L'épargne brute d'un montant de 9,5 millions d'euros serait en baisse de 10% et l'épargne nette d'un montant de presque 2,6 millions d'euros, en baisse de 30%. Ce qui porterait la capacité de désendettement à 7,9 années.

Passons maintenant à la section investissement qui s'équilibre à hauteur de 23 millions d'euros. Les recettes proviennent d'une part de l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement pour 3,4 millions d'euros. Des recettes correspondant à l'amortissement pour 5,5 millions d'euros et de 700 000 € d'étalement des charges. Les dotations et fonds propres représentent environ 2,5 millions d'euros et comprennent le FCTVA et le produit de la taxe d'aménagement. Les subventions et investissements et amendes de police contribuent à hauteur de 1,8 million d'euros. Les produits de cession pour 90 000 €. L'emprunt d'équilibre est inscrit pour l'instant à 8,6 millions d'euros. En ce qui concerne les dépenses d'investissement déclinées selon les 4 axes du plan de mandat, la transition écologique au cœur de la vie quotidienne absorbera 8,1 millions d'euros dédiés à l'habitat et aux aménagements urbains pour 3 120 525 €, aux mobilités pour 1 435 000 €, à la gestion et protection de l'eau pour 3 212 000 €. Pour les déchets à 385 000 €, 5,7 millions d'euros seront fléchés sur l'axe 2 de la cohésion sociale et territoriale, l'identité de la Communauté Urbaine. Près de 1,5 million d'euros seront investis pour la poursuite des travaux portés par l'Ecomusée en matière de patrimoine. Dans la continuité de l'amélioration de l'action publique 1,3 million d'euros pour le renouvellement de véhicules et 522 000 € pour les bâtiments communautaires. Au titre de la politique voirie, ce sera une enveloppe de 1,3 million d'euros au titre du programme voirie auquel s'ajoutera les réfections de trottoir, les ouvrages d'art, la sécurité routière et les fonds de concours à destination des communes pour l'entretien des chemins, soit un total de 2,2 millions d'euros. L'axe 3 Développement économique et enseignement supérieur sera doté de 535 000 €. Fonds d'aide économique, soutien à l'agriculture, ainsi que à la recherche et à l'enseignement supérieur constituent les principales dépenses. Le dernier axe développement numérique et création d'une Smart Communauté sera doté de 762 000 €. 247 000 consacrés à la poursuite du déploiement du réseau à très haut débit et 515 000 € pour l'accompagnement de la transformation digitale des métiers, la fourniture de matériel et logiciel nécessaire à la pérennité et à la sécurité de nos différents dispositifs. Enfin, ce budget dépenses d'investissement intègre 6 926 000 € de remboursement au capital de la dette. Et près de 400 000 € de versements d'avance dans le cadre des marchés publics.

Si vous avez bien suivi le projet de budget de budget primitif principal total pour 2026 pardon vous est proposé à 101 202 241 €. À force de dire beaucoup de chiffres... Voilà.

Alors je serai un peu plus bref pour tous les autres budgets, même si certains nécessitent quand même quelques apports supplémentaires sur le budget assainissement collectif, le budget primitif 2026 est marqué par le renouvellement des contrats de régie intéressés à compter du 1^{er} janvier pour une durée de 9 ans. Le contrat à intervenir intègre certaines modifications en termes de gestion financière concernant par exemple le remboursement des charges, avec une part plus importante de remboursement sous forme de charges forfaitaires et de moindre charge remboursable sur justificatif, et notamment aussi l'intérèsement. Il prévoit pour l'assainissement collectif des charges prévisionnelles remboursées de 67,6 millions d'euros sur la durée du contrat, soit une moyenne de 7,5 millions d'euros par an, fonctionnement et investissement cumulés. A ce stade, en fonctionnement, les prévisions des dépenses réelles de ce budget s'élèvent à 7 825 891, en diminution de 4% par rapport au budget primitif 2025. Elles intègrent 5,8 millions d'euros au titre de contrat de régie intéressée, en baisse de 8% par rapport au budget 2025. Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent 10 248 640 €. Et intègrent l'ensemble des recettes issues de la facturation, ainsi que les participations au branchement pour un total de 9 307 540 €. Le taux d'épargne brut prévisionnel est évalué à ce stade à 23,64% et la capacité de désendettement pourrait atteindre au 1^{er} janvier sept

années, contre quinze années en 2025. L'épargne nette prévisionnelle est évaluée à ce jour à près de 1,7 millions d'euros. En ce qui concerne les dépenses d'équipement 2026, celles-ci s'élèvent à 6 772 450 € hors dette avec la mise en œuvre des schémas directeurs, pour 2,5 millions d'euros et 2 millions d'euros pour des travaux hors schéma directeur et 1,7 million d'euros d'investissements confiés au régisseur dans le cadre de son contrat. Il vous est donc proposé d'adopter le budget primitif du budget annexe assainissement collectif pour un montant de 18 481 590 €.

Rapidement sur le budget assainissement non collectif, il est proposé de l'adopter pour 2026 à hauteur de 227 350 €.

Sur le budget annexe eau, lui aussi marqué par le renouvellement des contrats de régie, intéressée à compter du 1^{er} janvier et pour là aussi une durée de 9 ans. Nous avons des modifications en termes de gestion financière, les mêmes que pour le budget assainissement. Le budget eau potable prévoit donc des charges prévisionnelles remboursées de 81,4 millions d'euros sur la durée du contrat, soit une moyenne de 9,1 millions d'euros par an, fonctionnement et investissement cumulés. A ce stade, en fonctionnement, la prévision de dépenses réelles s'élève pour 2026 à 13 303 368 €, dont 7 973 578 € sont liés au contrat de régie intéressée. Les recettes réelles de fonctionnement sont évaluées à 16 371 820 € sont majoritairement constituées du produit de la vente d'eau pour 15 359 750 €. Le taux d'épargne brut est maintenu à un niveau satisfaisant de 18,7% et l'épargne nette est évaluée à 2,2 millions d'euros. Une augmentation par rapport au budget primitif 2025 établi à 1,8 million d'euros. S'agissant de l'investissement, le volume de dépenses reste élevé. Elles sont actuellement évaluées à 9 131 423 € hors dette, avec pour les principales 558 000 € pour la protection des ressources, 1,6 million d'euros pour la mise aux normes des barrages, 2,6 millions d'euros pour la rénovation des réseaux et 1,8 million d'euros pour le renouvellement des branchements par le régisseur. Il vous est donc proposé d'adopter ce budget primitif haut à hauteur de 27 088 243 €.

Sur le budget annexe Transports. Les budgets... les dépenses pardon du budget primitif intègrent les conditions de réalisation du contrat de régie intéressée que nous avons mis en place au 1^{er} janvier 2022. Il intègre donc le mécanisme de révision prévu annuellement dont les coûts sont liés à l'inflation. Ainsi, le montant des dépenses de ce budget s'élève à 8 191 460 € répartis entre la section de fonctionnement pour 5 485 061 €, 2 706 399 € pour l'investissement. En fonctionnement, les dépenses se composent principalement des charges à caractère général qui sont stables et qui s'élèvent à 4 625 400 €. L'essentiel est constitué du contrat de délégation de service public et des révisions de prix inclus. Elles intègrent également l'offre de la ligne TGV ainsi que les charges liées au transport à la demande, ce qui représente un montant de 4 444 000 €. Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement du versement mobilité pour 4 650 000 €, avec une évolution prévisionnelle de 3% par rapport au budget primitif 2025. Les dépenses d'investissement comprennent principalement la finalisation du renouvellement de la flotte...d'une partie pardon de la flotte de bus commandée en 2024, livrée fin 2025 et dont la facturation devrait intervenir en janvier 2026 pour 2 180 846 €, mais aussi de la première phase de travaux pour les dépôts avec l'installation des bornes pour ces bus à hauteur de 250 000 €. Il vous est donc proposé d'adopter le budget primitif 2026 du budget Transports à 8 191 460 €.

Le budget annexe Zones d'activité économique et commerciale. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 986 000 €. Elles intègrent les études nécessaires pour la reprise du cadrage administratif et environnemental via le dossier du permis d'aménager global pour la Zone du Prelong et la Zone de l'Essertot, ainsi que des travaux d'aménagement pour la viabilisation de ces deux zones. Une dotation est aussi prévue de 650 000 € pour l'acquisition de terrains bâtis et nus sur la Zone d'activité des Abattoirs au Creusot et la Zone d'activité de Génelard, afin de constituer une réserve foncière à destination de la commercialisation économique. Il est donc proposé d'adopter ce budget primitif des Zones d'activités économiques et commerciales pour un montant de 4 945 644 €.

Concernant le budget annexe de la Zone d'activité Coriolis. Les dépenses de fonctionnement représentent un montant total de 2 023 000 € afin de permettre la poursuite de l'aménagement et la viabilisation des terrains de la zone. Elles comprennent des études à réaliser pour 390 000 €, notamment pour les zones humides et le respect des enjeux environnementaux, et intègrent aussi des travaux pour 1 630 000 € qui concernent principalement la reconstitution de voix pour les besoins de la SEMCIB, ainsi que des travaux de viabilisation, d'aménagement et de renaturation. Il est donc proposé d'adopter ce budget de la Zone d'activité Coriolis pour un montant de 7 856 656 €.

Le budget annexe Lotissements lui est proposé pour ce budget primitif 2026 à hauteur de 846 000 €.

Et j'en ai fini, Monsieur le Président, pour le budget principal et tous les budgets annexes.

M. le Président.- Merci beaucoup. Avant de passer la parole aux vice-présidentes et aux vice-présidents. Rapidement, comme notre collègue Laëtitia MARTINEZ est arrivée et qu'elle devait présenter, là-aussi très synthétiquement, le rapport égalité entre les femmes et les hommes, je vais lui passer la parole. Puisque ça devait être fait avant la présentation du budget. Donc voilà, on va respecter l'ordre. Allez-y.

Communauté Urbaine Creusot Montceau - Rapport relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes 2025

Mme Laëtitia MARTINEZ. - Merci beaucoup, Monsieur le Président. Et je vous prie de bien vouloir excuser mon retard pour la bonne cause, en lien avec ce rapport, puisque j'étais sur une table ronde pour parler de parité dans le sport dans le cadre d'un événement organisé par le CROUS de Bourgogne Franche-Comté au Creusot.

Un rapport qui, comme vous le savez, s'inscrit dans le cadre d'obligations légales et réglementaires. L'idée est de montrer comment les collectivités peuvent aussi œuvrer à l'égalité entre les femmes et les hommes, peuvent aussi, par leur action publique, transformer la société, qui est bien souvent à la défaveur des femmes. Et elle le peut de plusieurs manières, et c'est ce qui est présenté, y compris dans ce rapport bien évidemment, en tant qu'employeuse, puisque 420 agents interviennent au quotidien au sein de la Communauté Urbaine. Et donc, de par ce rôle d'employeuse, elle a une forme d'exemplarité à tenir et d'engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de ces agentes et de ces agents. Et puis, bien sûr, dans le cadre de la mise en œuvre de ces politiques, de ces politiques publiques. C'est le rapport qui vous est présenté avec une photographie de l'état des lieux en fait, notamment de nos agentes et de nos agents, avec des éléments que vous connaissez puisqu'on les présente, y compris... depuis un grand nombre... depuis plusieurs années maintenant.

Une des spécificités de la Communauté Urbaine et, a fortiori au regard des compétences qui sont les siennes et malheureusement, du caractère encore genré de certaines activités professionnelles. On est une collectivité avec 28% de femmes au sein de nos agents, ce qui n'est pas nécessairement la majorité des cas de l'ensemble des collectivités locales. Et on le voit, y compris quand on regarde la composition de la filière technique, qui est très présente dans le cadre de nos agents qui est composé à 92% d'hommes. Dans la fonction publique territoriale, le chiffre est beaucoup plus proche des 50%. Pour autant, ce qui est intéressant à la lecture de ce rapport, c'est qu'on constate des évolutions, des progressions positives dans le sens de l'égalité. Alors elles sont longues. Il n'y a pas malheureusement de formule magique pour faire en sorte que du jour au lendemain l'égalité puisse se traduire dans les quotidiens, dans la réalité des hommes et des femmes. Pour autant, on a quelques éléments qui soulignent la progression. On peut souligner... je parlais de la filière technique – la progression de l'arrivée des femmes dans la direction des déchets. On peut constater aussi, et ça on le constate dans assez peu de collectivité, que les femmes accèdent à la Communauté Urbaine proportionnellement plus aux catégories d'encadrement et d'encadrement intermédiaire que leurs homologues masculins. En ce qui concerne... les femmes partent également au sein de la collectivité de la Communauté Urbaine, plus en formation que leurs homologues. Il y a donc des éléments qui sont plutôt positifs, y compris pour soutenir l'avancée des carrières des femmes. On a quand même, et on le voit, ça pèse.... on n'est pas complètement déconnecté des stéréotypes qui peuvent être à l'œuvre dans le reste de la société. Aujourd'hui, 100% des temps non complets au sein de la collectivité sont occupés par des femmes. Et quand on regarde les temps partiels, le recours au temps partiel, on voit bien que ce sont bien plus majoritairement des femmes qui font appel et qui demandent le temps partiel que leurs homologues. On est sur des écarts de 12% de femmes, de 12% des femmes qui sont à temps partiel au sein de la Communauté Urbaine pour 1,7% des hommes. Je dis également d'un point qui est important parce qu'il s'agit aussi des avancées. Je ne l'ai pas précisé dans le cadre... mais vous savez... enfin j'espère que vous savez... qu'il existe, c'est à dire qu'il y a un plan égalité professionnelle qui est mis en place au sein de la collectivité qui répond lui aussi à des obligations réglementaires, qu'un dispositif de signalement a été mis en place. Je ne sais pas si ça a attiré votre attention, mais c'est un dispositif alors ouvert très largement aux différentes violences qui peuvent être à l'œuvre, comme dans n'importe quel groupe social et qui montre que le recours à ce dispositif a été un recours exclusivement par des hommes. 4 hommes qui ont sollicité le dispositif. Peut-être pour vous partager une autre expérience. C'est à dire que pour porter aussi ce rapport dans d'autres collectivités, on constate également les difficultés de recours aux dispositifs qui sont mis en place et effectivement le fait que les recours peuvent être des situations de harcèlement moral bien plus largement que les questions de violences sexistes et sexuelles. Pour autant, et dans les mesures qui vous sont, qui vous sont présentées. à l'intérieur de ce rapport, il est proposé de continuer de travailler justement pour améliorer le dispositif de signalement en 2026 et faire en sorte qu'ils puissent répondre au mieux aux situations que peuvent rencontrer femmes et hommes bien évidemment, mais la violence sexiste et sexuelle très majoritairement des femmes, donc la réflexion doit pouvoir se poursuivre.

J'ajoute quand même, et ça c'était vraiment une nouveauté de cette année, on l'a évoqué l'année dernière, que tout un travail de sensibilisation des agentes et des agents de la Communauté Urbaine aux violences, à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, comment on les identifie, comment on réagit dans le cadre de ces situations, des situations auxquelles on peut être confronté aussi bien en tant que victime qu'en tant que témoin. Des formations et des sessions de sensibilisation ont été organisées. À ce jour, 176 agents ont bénéficié de ces formations, elles se poursuivront l'année prochaine. Et puis enfin, peut-être souligner, c'est ça n'a pas été évoqué dans le rapport, mais ça a eu lieu il y a quelques... il y a peu de temps puisque la semaine de l'industrie s'est tenue il y a peu de temps et que

c'est une question qui est également importante. Comment on peut sensibiliser, y compris les plus jeunes, et là on parle de comment on se projette dans son avenir, indépendamment des stéréotypes, comment on peut, pour des jeunes filles notamment, embrasser des carrières industrielles, pouvoir s'y projeter, que l'action ville industrielle a été reconduite, il y a quelques semaines, qu'elle a... alors à l'échelle de territoire d'industrie... mais qu'elle a quand même mobilisé 6 collèges, 20 classes de troisième et plus de 600 élèves, qui ont à la fois travaillé cette question-là avec dans le cadre de leur classe et puis visité des entreprises sur l'ensemble du territoire communautaire. Voilà de manière assez synthétique, une présentation du rapport relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes.

M. le Président.- Merci beaucoup pour cette présentation. Alors on ne le vote pas en tant que tel, pour ou contre. On en prend acte. Bien entendu. Est-ce qu'il y a des réactions par rapport au rapport qui a été présenté ? Rapport 2025. Donc c'est un rapport qui est récent pour le coup. Non, pas de réaction.

Moi simplement deux, trois remarques quand même. Je pense qu'on en fait jamais assez contre les inégalités d'une manière générale. Je pense qu'à la Communauté Urbaine, ça nous oblige à lutter contre les inégalités. D'abord parce que nous sommes une collectivité bien entendu. Qui dit collectivité, dit République. Qui dit République, dit élu. Qui dit élu, dit exemplarité. En tout cas, c'est comme ça que je le conçois. Et donc, il faut que nous soyons extrêmement attentifs autour de nous à ce que les inégalités ne se creusent pas. A la fois, nous en tant qu'élus quand nous travaillons sur certains sujets avec les services, mais à la fois dans la vie de tous les jours. Parce que moi, ce qui m'alerte beaucoup, c'est que notamment sur l'aspect des violences faites aux femmes aujourd'hui. Alors pas ici. Mais on voit que, y compris politiquement, certains messages sont portés pour dire que ça n'existe pas, que les violences faites aux femmes n'existent pas, c'est à dire il y a une forme de négation, comme on l'a connu cette négation à d'autres époques, quand on disait que les exterminations n'existaient pas, que tout ça n'était qu'une vue de l'esprit. Attention, attention, moi je le dis, nous sommes des élus de la République. Il y a des discours aujourd'hui qui sont portés, qui sont extrêmement dangereux et qui mettent en danger pas simplement les femmes aujourd'hui, mais nos enfants, nos petits enfants et les générations futures. Et donc, moi, je demande vraiment, à ce qu'on soit attentifs à ce qui peut nous paraître des fois... ça commence comme ça... par des banalités dans les propos, dans les mots, dans les attitudes, dans la négation des choses qui peuvent avoir des conséquences extrêmement graves. Ça commence toujours comme ça, ça commence toujours comme ça. Bien entendu, les hommes en premier lieu quand on parle de sexismes, mais parfois les femmes entre elles aussi, faut le dire aussi. Moins. Mais ça existe aussi. C'est d'abord nous, les hommes, qui sommes les premiers responsables, bien entendu. Voilà, moi, ce que je tenais à dire, mais vraiment avec beaucoup de sincérité. Et ça nous oblige encore plus à la Communauté Urbaine, parce que je rappelle que nous avons été signataires de la Charte. Nous avons été la première intercommunalité de France à signer cette charte « Safe place for women », lieu sûr pour les femmes. Ça ne veut pas dire qu'à la Communauté Urbaine, nous sommes un lieu sûr pour les femmes. Ça veut dire que nous devons devenir un lieu sûr pour les femmes. Et que, donc, il faut absolument travailler pour que demain ce territoire, nos communes, soient des lieux sûrs pour les femmes et que les femmes n'aient pas à craindre. Alors c'est un travail long. C'est un travail difficile bien évidemment. Et puis, moi je suis très heureux parce que nous avons commencé à sensibiliser notre personnel. Ça a été dit, ça a été très positif avec un personnel très volontaire. Et ce travail doit continuer et doit se poursuivre.

Voilà, ne lâchons rien, soyons attentifs à la fois dans notre quotidien, mais aussi dans le travail que nous menons de manière à porter aussi très fortement ce sens qui pour moi est fondamental d'égalité entre les femmes et les hommes. Et puis surtout de grand respect bien entendu, parce que sans le respect, on ne fait rien. Voilà. Madame JARROT, on vous apporte le micro.

Mme Marie-Claude JARROT.- Bonsoir Monsieur le Président. Bonsoir mes chers collègues. Effectivement, Monsieur le Président, je partage bien sûr ce qu'a présenté Laëtitia MARTINEZ. C'est ce que vous venez de dire avec cette interpellation concernant la sensibilisation des personnels au sein de nos communes qui sont des systèmes organisés d'interactions sociétaux. Alors, lors du Congrès des maires à Paris, beaucoup de propos ont été tenus sur ce sujet. Il nous revient, à nous élus, de veiller à ce que ces violences qui sont parfois extrêmement insidieuses, je dirais quelquefois qui sont entrées dans les propos classiques qu'on peut dire aux femmes. Même si ce ne sont pas des bleus, même si ce ne sont pas des coups, ce sont des violences de paroles qui, dans l'écosystème, peuvent rabaisser. Un contrôle qui est déguisé en protection. Une peur banalisée. Enfin des tas, des tas de choses. Charge à nous d'accompagner les élus qui sont victimes, qu'ils soient hommes ou femmes et c'est plutôt en général des femmes. Charge à nous de leur redonner confiance. Parce que ce dont nous avons parlé lors du Congrès des maires, je ne parle pas spécifiquement du territoire, là, ce dont nous avons parlé, c'est que souvent, à travers les actions que nous pouvons mener dans nos communes, les femmes que nous devons protéger, que nous devons informer, que nous devons interroger, elles se sentent sécurisées, elles se sentent... accompagnées parce qu'elles connaissent quelquefois tout simplement - enfin tout simplement... - dans leur foyer, ce type de violence. Donc nous,

nous avons une double responsabilité dans.. nous les élus, double responsabilité dans l'organisation de nos territoires et puis aussi au-delà du territoire, parler aux femmes qui sont... et aux hommes aussi... mais parler aux femmes qui sont victimes de violences et qui peuvent venir s'abriter chez nous, s'abriter chez nous. Et nous avons mis en place parce que ces dispositifs dont vous parlez et la Communauté Urbaine peut s'enorgueillir de l'avoir mis en place. Ces dispositifs, il faut qu'on le dise et qu'on le redise. Qu'on le dise et qu'on le redise, ne lâchons rien. Nous avions un CISPD, il y a quelques jours, on voit bien qu'on est loin... on est loin du compte. Donc, nous sommes dans un écosystème d'interactions sociétales avec des femmes et des hommes qui se rencontrent. Donc profitons, utilisons notre écosystème pour informer les femmes et leur dire que jamais il ne faut renoncer à se battre. Jamais. Et à parler. Voilà, voilà. C'était ma modeste contribution et je peux vous dire que le Congrès des maires cette année a été très fortement impliqué par ce sujet. Il y a eu beaucoup de tables rondes sur ce sujet. Merci beaucoup.

M. le Président.- Merci pour cette contribution. Nos propos convergent. Complètement. Nous sommes complètement d'accord et c'est bien que vous l'ayez exprimé, ça me paraît fondamental. Il faut vraiment qu'il y ait une prise de conscience, vraiment. D'ailleurs, je salue l'initiative d'une de nos communes. Michel CHARDEAU, c'est chez lui, petite commune, mais où un lieu a été créé, un lieu d'accueil pour justement les femmes victimes de violence. Et bien moi, je salue cette initiative. Je l'ai dit à Michel, voilà. Rien que ça, ça veut dire que c'est important parce que ça existe dans nos villes. Dans nos villes, ça existe, vous en avez, j'en ai, d'autres villes en ont, mais là, dans une commune plutôt rurale, on sait que dans la ruralité, voilà, les violences qu'on subit et que subissent des femmes sont souvent des grands secrets et la parole est beaucoup plus difficile à libérer. Là, sur la commune, je salue cette initiative. Laëtitia MARTINEZ voulait réagir.

Mme Laëtitia MARTINEZ.- C'est un sujet duquel on pourrait parler effectivement pendant des heures, mais c'est effectivement extrêmement important que dans des communes plus petites, on puisse afficher. C'est à dire en dehors de l'existence de ce lieu qui matériellement vient accompagner les femmes dans des situations et des moments de vie qui sont et qui peuvent être douloureux. C'est aussi l'occasion de dire publiquement et d'affirmer publiquement, dans l'espace public, que la société veut protéger. Enfin, en tout cas, que la culpabilité ne doit pas être celle des femmes, mais qu'elle est bien celle des auteurs. Et ça, je pense que c'est très important à dire. Et de la même manière, parce que la libération de la parole est effectivement un élément extrêmement important. Il y a aussi la libération de l'écoute qui est importante, parce que ce n'est pas nécessairement simple quand une femme est victime de violence, qu'elle claque la porte de son domicile et qu'elle aille pousser la porte d'un commissariat. Ça ne se passe d'ailleurs très majoritairement jamais comme ça. Donc, le temps d'accompagnement, c'est aussi l'occasion de souligner le travail des travailleurs sociaux au quotidien qui est extrêmement important. Et je vous invite aussi, même les uns les autres, dans une vigilance dans nos vies citoyennes constantes, de doutes, d'interrogations. On partage tous ici des réseaux sur l'intérieur de nos communes, la Communauté Urbaine ou de communes voisines. Quand on a des doutes, des interrogations, ne pas hésiter à les confronter et à appeler les professionnels dont c'est le métier et le travail. Parce que parfois des signes peuvent émerger sans nécessairement qu'ils soient complètement formalisés. Donc c'est vraiment une vigilance constante et collective sur la détection de violences qui ont encore fait plus de 100 mortes uniquement par les coups de leur conjoint ou ex conjoint en 2024.

M. le Président.- Merci, c'est bien de le rappeler. Dans les violences, il y a toujours une victime. Et un auteur, d'accord ? Et le « oui mais » ne doit pas exister. Le « oui mais » ne doit pas exister et ne pas inverser les rôles. La victime c'est la victime, ça c'est important à intégrer aussi. Très bien, merci pour vos contributions. Donc nous prenons acte à la fois de la présentation et à la fois des échanges que nous avons eus du débat, ce qui est bien normal. Merci beaucoup.

Communauté Urbaine Creusot Montceau - Rapport relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes 2025

Le conseil décide :

- *De prendre acte du rapport égalité femmes-hommes tel que présenté ci-dessus.*

Observations : Prise d'acte.

M. le Président.- Et maintenant je vais passer la parole. On reprend la partie budgétaire. Je vais passer la parole à des vice-présidentes et des vice-présidents. Dans l'ordre Frédérique LEMOINE puis Georges LACOUR, puis Isabelle LOUIS, Guy SOUVIGNY, Yohann CASSIER, Jean-Claude LAGRANGE. En tout cas, les VP qui ont demandé à prendre la parole à ce stade, avant de lancer le débat. Je dis bien avant de lancer le débat. Alors Frédérique LEMOINE.

Mme Frédérique LEMOINE.- Merci, Monsieur le Président. Comme vous pouvez l'imaginer, je vais évoquer la politique foncière, notre politique foncière. Mes chers collègues, faire de notre territoire communautaire un territoire attractif, durable et désirable est au cœur de nos préoccupations et passe par différents éléments, dont la politique foncière. En effet, la maîtrise du foncier, c'est un enjeu majeur, à la fois dans le développement économique mais aussi dans la production de logements. Et les deux sont intimement liés, puisque qui dit développement économique, dit création d'emplois. Et qui dit création d'emplois, dit nécessité de créer des logements pour les futurs employés. Alors, la politique foncière, c'est un sujet qui prend du temps, qui se construit pas à pas et dans la durée. En effet, il s'agit de repérer les gisements fonciers disponibles, de constituer des réserves foncières, de requalifier ce qui doit l'être afin de pouvoir proposer ces terrains à des acteurs économiques ou à des opérateurs de l'aménagement et de la construction, que ce soit des bailleurs sociaux ou des investisseurs privés. L'autre enjeu de notre politique foncière, c'est de consommer nos espaces intelligemment avec pour objectif la sobriété foncière. La maîtrise de l'étalement urbain. La préservation des espaces naturels et agricoles. Des préoccupations que l'on retrouve dans nos différents documents de planification, notamment dans notre PLUI qui vaut PLH. La raréfaction du foncier économique doit aussi nous amener à optimiser et densifier ce foncier économique. Il s'agit de maîtriser l'artificialisation des sols, de mener notre développement économique en adéquation avec les injonctions imposées, notamment par l'objectif ZAN. Tout cela pour insister sur l'importance de ce sujet, la politique foncière, dans la perspective de dessiner le territoire de demain, de l'aménager et de le rendre attractif.

Pour illustrer mes propos, je citerai deux exemples qui concernent notre territoire. Deux exemples parmi d'autres. Pour ce qui est de l'habitat, ce sont les opérations sur les îlots urbains dégradés de nos centres villes. Des actions qui requalifient les quartiers et qui produisent du logement. Pour ce qui est du secteur économique, ce sont bien évidemment les implantations sur Coriolis. Mais aussi de gros projets d'envergure nationale et internationale, tels que ceux de Framatome. Mais on en reparlera lors du bilan de la politique foncière qui vous sera présentée en début d'année prochaine. Cela signifie de tels projets, comme celui que je viens de citer au niveau économique, cela signifie que des grands porteurs de projets croient en notre territoire pour y investir et créer de l'emploi, qu'ils nous font confiance et que notre territoire sait séduire. Alors à ce moment de mon propos, je souhaitais mettre à l'honneur les techniciens des services de notre collectivité, notamment le service économique, le service urbanisme et celui du foncier car, au-delà de notre volonté politique, c'est tout leur savoir-faire, leur énergie et leur efficacité qui interviennent en support et en appui auprès des porteurs de projets et ainsi contribuer au succès de toutes ces grandes opérations.

Alors, pour conclure, à l'heure où notre territoire communautaire se dote de deux beaux complexes cinématographiques, permettez-moi cette métaphore, je dirais que la politique foncière, c'est un peu comme l'écriture d'un film avant qu'il ne sorte en salle. Elle a, à la fois, un rôle de metteur en scène et de réalisateur. À l'ombre des projecteurs, elle prévoit, elle prospecte, elle organise, elle dirige. Bref, son rôle est incontournable. Il m'a paru judicieux, au moment où l'on parle du budget et des projets de notre collectivité, de mettre un coup de projecteur sur l'action foncière et sur les techniciens qui opèrent en coulisse pour que nos projets prennent vie. Je vous remercie.

M. le Président.- Merci beaucoup et belle métaphore, très bien. Alors j'ai perdu ma liste... je l'ai retrouvée. Guy SOUVIGNY. Alors Georges LACOUR, je précise, intervient au moment du débat. Après. Guy SOUVIGNY

M. Guy SOUVIGNY.- Oui, merci. Président, chers collègues, vous en avez parlé lors de vos propos préliminaires, Président. Jean François JAUNET en a parlé lors de la présentation du budget primitif 2026. Et je voudrais là d'ailleurs le remercier pour sa présentation et remercier aussi les différents services pour le travail réalisé. C'est donc une nouvelle fois dans un contexte très assombri par le redressement des comptes publics que je prends la parole en tant que VP délégué au tourisme et président de l'Office de tourisme. Permettez-moi, Président, de vous exprimer mes plus sincères remerciements pour l'attribution de la subvention de fonctionnement d'un montant de 349 000 € identique à l'année 2025. Alors que certains EPCI ont diminué voir supprimé les subventions et je pense qu'il faut le dire. Votre soutien constant, votre engagement réel pour le rayonnement de notre territoire sont essentiels à la réussite des initiatives de notre Office de tourisme communautaire. Cet engagement se concrétise aussi par une subvention d'investissement de 50 000 € pour accompagner l'Office de tourisme sur la rénovation de notre bureau de l'Office du Creusot qui sera vraiment à la porte d'entrée de notre territoire.

M. le Président.- Merci.

M. Guy SOUVIGNY.- Des travaux...

M. le Président.- Ah pardon.

M. Guy SOUVIGNY.- Les travaux, en collaboration avec la ville du Creusot, démarreront prochainement. Pour terminer, président, je voulais juste préciser que l'Office du tourisme travaille depuis quelques mois sur la mise en place d'un programme qui s'intitule dans les coulisses de l'industrie. L'objectif étant de développer à grande échelle le tourisme industriel indispensable à notre territoire et à nos entreprises. Après une conférence de presse le 26 juin 2025 chez Novium, nous avons été sollicités par l'Association entreprises et découvertes pour intervenir à l'Hôtel de région Auvergne Rhône-Alpes à Lyon le 27 novembre 2025. L'objectif étant de présenter le travail effectué sur notre territoire aux différents offices de tourisme présents et aux différents EPCI présents. J'étais accompagné de la directrice Cindy JAUBERT et de Monsieur Raphaël FEDERICI qui pilote ce projet au sein de l'Office du tourisme, que je remercie d'ailleurs, ainsi que toute l'équipe. Une belle journée riche en échanges, ce qui prouve que notre territoire est regardé et scruté au niveau national en matière de tourisme industriel et sur bien d'autres thématiques. Après les travaux de l'Office du tourisme du Creusot, celui-ci deviendra la vitrine de notre territoire de tous les possibles. Mettant en avant le professionnalisme de la structure et de ses équipes ainsi que le savoir-faire et l'hospitalité de notre destination. Vous pouvez compter, Président sur l'Office du tourisme pour valoriser notre territoire. Je vous remercie.

M. le Président.- Merci beaucoup. Désolé d'avoir interrompu, mais vous avez eu la délicatesse de m'envoyer votre intervention. Je vous en remercie. Sauf que j'ai eu qu'une page. Voilà ce qui explique que j'ai cru que c'était terminé. Voilà. Donc en tout cas, merci d'avoir souligné que nous avons maintenu, y compris dans des périodes difficiles, le soutien à l'Office de tourisme qui joue un rôle déterminant d'ailleurs en matière d'attractivité du territoire. Mais merci de l'avoir souligné. Ensuite, Isabelle LOUIS.

Mme Isabelle LOUIS.- Merci Monsieur le Président. Chers collègues, je profite de la présentation de ce dernier budget, qui marque également la fin de la période budgétaire de la mandature, pour dresser un bilan très succinct de l'emploi des enveloppes de subventions pour les contractualisations dont nous sommes bénéficiaires.

Concernant le contrat TEA, territoire en actions, pour son volet territorial, l'enveloppe régionale allouée est de 3 435 000 €. À ce jour, nous avons 7 dossiers subventionnés à hauteur de 2 837 000 € et 2 dossiers restant à programmer. Ce niveau de programmation, en fin de phase un du contrat TEA, est très satisfaisant sur l'enveloppe régionale initiale. Le niveau d'engagement prévisionnel sera de 3,34 millions d'euros, sous réserve de l'instruction par la région. Et le taux d'engagement atteindrait dans ce cas 97%. Ce taux élevé représente une perspective encourageante pour la phase 2, avec sa clause de revoyure 2026/2028.

Pour le volet métropolitain du TEA, l'enveloppe allouée au territoire est de 11,3 millions d'euros pour 12 projets. Avec un état d'avancement voté de 7 242 000 € pour 6 dossiers.

Concernant le FEDER urbain, c'est une enveloppe de 5 322 000 €, avec une maquette financière identifiant 31 projets pour 6,6 millions d'euros de FEDER. Actuellement, 12 dossiers ont déjà été déposés pour un montant de 4,3 millions d'euros de subventions.

Ce bilan, dont nous pouvons nous réjouir, est le fruit du travail des services de la Communauté Urbaine durant ce mandat, en particulier du Pôle aménagement et projet territorial, qui a accompagné les porteurs de projets et les communes. Ces derniers n'ont pas manqué d'être force de proposition et d'initiative pour la mise en œuvre et la réalisation de projets structurants sur notre territoire et qui en améliore la qualité de vie pour le quotidien de ses habitants. Pourtant, je souhaite mentionner particulièrement ce soir, l'inquiétude des collectivités lorsque l'Union européenne prépare son prochain cadre financier pluriannuel 2028/2034. Et dans cet objectif, la Commission européenne vise à créer un fonds unique regroupant la politique de cohésion, la politique agricole, la politique maritime de la pêche avec d'autres politiques comme la sécurité et la migration. Pour gérer ce que seront ces méga-fonds, les collectivités territoriales risquent d'être reléguées au second plan. La Commission européenne propose une enveloppe unique mélangeant les financements des politiques de développement local avec le financement des politiques régaliennes qui, elles, verront leur crédit augmenter. Avec pour conséquence la diminution du financement du développement local. Pourtant, nous le savons, seul un volet territorial fort peut renforcer le lien entre l'Europe, les collectivités territoriales et les citoyens. La recentralisation pour un modèle national de gouvernance, nierait le rôle pivot des collectivités territoriales auprès des citoyens. Il faut rappeler que les communes, les EPCI, les départements, les régions sont des acteurs de terrain incontournables pour atteindre les objectifs européens de transition écologique, d'inclusion et de développement économique. C'est pourquoi les collectivités locales doivent continuer d'être associées dans la conception de ces politiques européennes et dans les démarches territorialisées comme le GAL LEADER ou encore le volet territorial du FEDER. Qui doivent être maintenues davantage simplifiées et renforcées. Il est indispensable, en effet que les collectivités, les porteurs de projets locaux puissent continuer d'avoir une visibilité sur ces temps pour pouvoir anticiper leurs actions, tout en s'adaptant aux spécificités des territoires.

Pour conclure, nous pensons qu'il faut encore simplifier l'accès à la gestion des fonds en valorisant la proximité, la responsabilité locale et en faisant confiance aux collectivités garantes de la mise en œuvre concrète des politiques européennes. Je vous remercie.

M. le Président.- Merci. Moi je rejoins complètement le propos sur la simplification et puis sur le rôle des collectivités dans ce que doit être une véritable décentralisation. Ça a fait l'objet d'ailleurs d'un échange avec la ministre hier, où je me suis permis de rappeler certaines choses : le rôle des régions bien entendu dans les fonds FEDER et même d'aller plus loin. Moi je reste persuadé, on en a parlé, je reste persuadé que sur un des volets du FEDER, et notamment sur ce qui touche le plus à la proximité, il faudrait même libérer les régions de ça, juste de cette partie-là, pour que ce soient les intercommunalités qui puissent le gérer, c'est à dire sur le volet le plus territorial, au plus près des communes. On voit bien que à certains moments, il n'y a pas toujours la bonne compréhension. Mais c'est normal, parce que l'échelon n'est peut-être pas adapté. Et moi, je plaide pour que ce soient les intercommunalités qui le fassent. Je trouve que les régions qui gèrent le fond FEDER, c'est bien et elles doivent continuer de le faire. Vraiment. Je pense que c'est, encore une fois, rapprocher l'Europe des territoires et il faut aller encore un peu plus loin. Voilà donc, je soutiens complètement cette démarche. Merci. Yohann CASSIER.

M. Yohann CASSIER.- Merci Monsieur le Président. Chers collègues donc, dans les propos qu'ont été évoqués tout à l'heure par Jean-François JAUNET, moi il me paraît important d'insister sur le fait qu'en matière de voirie, nous avons réussi à préserver l'intervention de la Communauté Urbaine. En effet, dans un budget contraint, le budget qui vous est soumis ce soir et qui vous est présenté, présente une stabilité des dépenses de fonctionnement par rapport au budget primitif 2025 et une hausse de 3,95% pour la politique de la voirie par rapport au budget prévisionnel 2025. C'est un effort conséquent, mais nécessaire. Dans le même temps, avec un volume de 1,3 million d'euros d'investissements, nous respectons le plan de mandat qui était fixé à 9,3 millions d'euros. Nous conservons également le volume d'intervention pour les fonds de concours des chemins ruraux, avec une volonté forte de poursuivre le dispositif dans les prochaines années. Je terminerai mes propos par vous rappeler que tous les différents investissements sont réalisés principalement par des entreprises locales. Voilà, Monsieur le Président.

M. le Président.- Merci. C'est vrai que la voirie, on a toujours l'impression qu'on n'en fait pas assez. C'est vrai, dans nos communes, on aimerait bien faire beaucoup plus de voiries, tous sans exception. Croyez-moi, on en fait beaucoup, mais on a un territoire qui est tellement étendu que le travail est énorme. Et c'est bien que le vice-président rappelle le volume d'investissement que nous mettons en plus du fonctionnement d'ailleurs. Le volume d'investissement que nous mettons sur nos voiries, ça restera toujours un sujet, bien entendu, mais on ne peut pas faire que de la voirie, mais on en fait beaucoup, on en fait beaucoup. Croyez-moi. Voilà merci si les vice-présidentes et vice-présidents ne souhaitent plus intervenir. Ah si, il y avait Jean-Claude LAGRANGE. Pardon, excusez-moi.

M. Jean-Claude LAGRANGE.- Si Président.

M. le Président.- Non, mais je ne l'avais pas, voilà.

M. Jean-Claude LAGRANGE.- Surtout ma conclusion... permettra de dire pourquoi il fallait que je parle... Bien cher Président, mes chers collègues, comme disait Isabelle LOUIS, c'est un budget de fin de mandat. Moi, je pense que c'est plutôt un budget qui prépare déjà l'avenir, parce qu'on est sans doute dans la continuité, mais on a aussi cette expérience qui permet d'anticiper sur le soutien économique, comme dans d'autres domaines. C'est vrai que c'est parfois difficile, ce n'est pas la peine de revenir sur les incertitudes budgétaires nationales, j'ai même l'impression que ça fait... de tout temps, on en a eu, sans remonter à cette fameuse suppression de la TP - certains s'en rappellent - alors que c'était notre principal outil pour développer l'Economie dans ce territoire. Donc, ce mandat, comme d'autres effectivement et sans doute que les prochains auront aussi à chaque fois des incertitudes sur les finances. Je crois quand même dire que, bon, sans parler de la crise du COVID sur le plan sanitaire, c'était aussi une crise difficile pour l'économie. Ensemble, Président, à la région, on a su atténuer les difficultés avec des mesures en faveur des TPE, des PME, des commerces, avec quelque chose qui restera quand même très innovant et exceptionnel, un fond, un FRT qui a, disons, été largement... très largement abondé par la Communauté Urbaine. Je peux de temps en temps le dire, on est souvent dans les premiers élèves de la classe quand il s'agit de travailler avec la Région. Donc, bien sûr, il y a eu aussi une crise énergétique et puis, avec mon voisin, mais je pense qu'on n'était pas les seuls, mais ça ce n'est pas le sujet, il y a eu des faits très tristes qui ont embrasé nos communes. Bon c'est la vie d'élu, tu l'as dit. Ce n'est pas toujours simple mais, des fois, il y en a des moments encore un peu plus difficiles.

Bon, pour notre territoire, on parle souvent de résilience, ça remonte à plusieurs années je pense, parce que ce territoire, quels que soient les élus qui se sont succédé, a fait le choix de la réindustrialisation dont certains aujourd'hui ne font que parler : « Il faut... il faut... il faut... » Il y a plus de 30 ans que la réindustrialisation est en place puisque la Communauté n'a pas attendu d'être Territoire d'industrie. Je pense que peut être qu'on l'a vite inventé au niveau national, parce qu'ils se sont penchés sur les territoires industriels qui, comme la Communauté Urbaine, ont fait ce travail nécessaire. C'était notre cas par la réhabilitation des friches, la création de zone d'activité, l'accompagnement de l'immobilier d'entreprise, le soutien à l'Economie sociale et solidaire et à l'innovation. Je ne m'étendrai pas. Je pense que tout le monde a en tête ce que ces budgets ont apporté à ces différents secteurs.

Donc pour revenir au budget 2026, je ne vais pas revenir sur les chiffres qu'a évoqués Jean-François parce que sur le budget principal, on dirait qu'on ne fait pas grand-chose pour l'économie puisqu'en fait, en fonctionnement : 300 000 €, 3% en investissement, on va dire... Voilà, j'entends tout de suite nos détracteurs : vous voyez bien, vous ne faites rien pour l'économie. Sauf que, sur ce budget investissement, il y a une part qui s'appelle le développement durable. Et je pense qu'aujourd'hui, on ne fait plus l'économie, on ne fait plus des aménagements, sans avoir en tête toutes ces problématiques effectivement qui nous motivent pour travailler sur les zones économiques différemment, notamment, et en accompagnement des entreprises. Il y a un exemple qui sortira sans doute l'année prochaine. C'est ce fameux dossier, le projet de réseau de chaleur sur un site industriel. Qui aurait pensé ça il y a quelques années ? Chacun faisait un peu dans son coin... Donc là, voilà, c'est un exemple. Donc au fil des ans, nous avons renforcé notre action économique. Ce n'était pas simplement de l'investissement pour des zones. C'est maintenant devenu un soutien à l'entrepreneuriat, à l'économie de proximité. Tu l'as dit - on peut se tutoyer David, ce soir ? - un soutien à la production locale et à l'agriculture. Je pense qu'on est tous d'accord pour soutenir notre filière agricole dans une Communauté Urbaine qui n'est pas, et ce n'est pas négatif, est également une communauté agricole importante avec ses communes rurales. Et puis, comme Guy SOUVIGNY en a parlé., certains n'étaient pas forcément conscients de ça, l'économie, elle vient aussi par le tourisme. Ce qui n'était pas toujours le cas, il y a quelques années, pour certains. Voilà, les crédits éco, puisque je le dis au budget principal ne paraissent pas très importants, ils relèvent surtout maintenant de ce que sont les budgets annexes, puisque là on a sur les zones économiques, sans rentrer dans le détail, aussi bien du Creusot en passant par Saint-Vallier et Montceau : 2,5 millions. Et puis surtout, cette zone Coriolis qui mériterait bien d'être un site clé en main. Aujourd'hui, je pense qu'on y travaillera... Moi, avec d'autres casquettes. Parce qu'aujourd'hui, la zone Coriolis, c'est une zone qui peut se permettre, et une des rares zones de la région, qui peuvent accueillir encore des structures d'ampleur parce qu'on a encore les terrains suffisants pour le faire. Tout ça, s'inscrit dans les schémas qu'on travaille donc. Notamment avec la Région et l'Agence économique.

Donc voilà mes chers collègues, on entend, je le répète, dire qu'il faudrait plus accompagner l'Economie, surtout dans cette période. C'est assez bizarre. Tout le monde fait de l'Economie dans sa commune, oublie que c'est, des fois la Communauté, que c'est la Région. Mais tout le monde veut faire de l'Economie. Aider les entreprises. Moi, je pense qu'on est quand même quelques-uns à être assez conscients que c'est d'abord l'entreprise qui crée l'emploi. C'est l'entreprise qui se développe et on peut bien faire tout ce qu'on veut.... Mais, par contre, ce qu'on doit faire, c'est accompagner et créer les conditions de développement des industries et des autres entreprises, que ce soit de Framatome à Isovoo, pas très loin d'ici, qui va aussi évoluer. C'est vrai de Jimmy à Mécateam. Mais j'en prends certains, comme ça, en exemple, parce qu'il y en a bien d'autres... et vilà, on pourrait se contenter de ça.

Je crois qu'on a aussi un vrai travail pour les années à venir qu'il faudra affronter. C'est renforcer l'attractivité parce que si l'Economie va plutôt bien, il suffisait de regarder la carte du monde pour voir, j'espère en touchant du bois et qu'on ne sera pas concerné, ce territoire est complètement vierge de tout risque, disons de sinistre majeur, en économie. J'espère que ça restera vrai, mais on n'est jamais sûrs de rien en économie. Mais, au moins pour les mois qui viennent, on n'est pas concernés. Il faut quand même en être assez fiers, parce que ça veut dire que c'est un travail qui a porté ses fruits. Et donc, cette attractivité, on y travaille. La Communauté, la Région et beaucoup d'autres EPCI sont rentrés dans les chiffres qui ont été présentés il n'y a pas très longtemps. On voit quand même que le travail commun qui se fait autour de l'Economie, du Tourisme et de cette attractivité résidentielle fonctionne puisqu'on a aujourd'hui presque une trentaine d'installations de familles, des enfants qui se scolarisent. Et tout ça, c'est grâce à ce travail qui a d'ailleurs été commencé ici avant même qu'on en parle à l'échelle régionale, ce travail qui se fait avec les entreprises qui ont leur propre démarche de recrutement, ça se fait aussi dans le cadre de nos propres recrutements. Je veux dire l'apport de nouvelles familles, il ne se fera pas simplement parce que on est les meilleurs sur la carte, ça se fera par un travail. Et je dois saluer quelque chose qui, ça ne paraîtrait pas forcément évident, j'étais la semaine dernière au comité de pilotage du Territoire de l'industrie de Chalon, et, à Chalon comme ici, on se félicite du travail en commun. Comme quoi en termes d'attractivité, nos deux chargés d'accueil font un travail assez exceptionnel et ce qui fait qu'on se trouve pour la Communauté dans le top 5 des collectivités qui auront attiré et qui continuent à attirer le plus de nouveaux habitants.

Alors il y a toujours un point faible. On le sait le logement, mais ce n'est pas moi qui en parlerais le plus. Aujourd'hui, on sait qu'on a des problématiques et puis que pour réussir l'attractivité, il faut aussi des services de santé. Et ici on a ce sujet. Malheureusement, beaucoup l'ont aussi, dans cette région comme ailleurs. Donc, une raison de plus de renforcer la force de frappe de la collectivité, pour travailler sur ces questions.

Voilà, j'ai à peu près terminé. C'est pour ça que je ne t'ai pas donné ma fiche. Parce que franchement, il faut savoir lire les hiéroglyphes. Et donc, s'il en était encore besoin, de montrer que l'Economie sous tous ses angles ou à 360°, est devenue une référence, y compris pour moi, je le dis, je peux personnaliser ce soir : quand on dit, tu viens d'où ? Je viens du Creusot. Ah. Ça cause quand même dans le poste, comme on dit légèrement parce que voilà, il y a des références industrielles. Ou de Montceau, parce qu'il y a aussi quelques avantages dans ce territoire. Et aujourd'hui on parle beaucoup de cinéma dans cette Communauté. La semaine dernière, nous étions au cinéma Pathé de la cité de la gastronomie. Vous ne voyez pas forcément le lien, sauf que c'était la Conférence économique régionale présidée par le préfet de région et Jérôme Durain. Et je vais vous donner le palmarès : premier territoire cité au titre des enjeux du foncier, une vidéo de la SEMCIB Valérius. Première entreprise citée aux enjeux liés à l'innovation : le témoignage de Théo PETITJEAN, entreprise Wazoria, start-up incubé à hub&go. Les enjeux liés à la préservation des ressources, un habitué qui témoigne souvent, Nicolas CHEVALIER, directeur général de Sobag. Je vais vous dire : À force d'en parler, peut-être que c'est rentré dans la tête des services éco, mais c'est une réalité. Bien sûr, on parlait de Dijon aussi, mais c'est quand même une fierté de pouvoir dire qu'on a illustré ce que, avec les services, avec l'Agence économique Ecosphère et cetera, voilà ce qui est aujourd'hui mis en avant comme exemple de réalisation. Alors il y a des sujets qui sont connexes. Ce matin le Président était... je ne sais pas si ça s'appelait un séminaire, un colloque sur la gestion prévisionnelle des emplois, des compétences. Parce que là encore, on le sait, les entreprises ont besoin d'emploi, de gens formés. Donc voilà, ce sera mon dernier budget Economique. J'en ai fait beaucoup d'ailleurs de budget, ça ne veut pas dire que vous ne me verrez plus, je reste encore trois ans conseiller régional en charge de l'Economie, j'espère qu'on verra encore des beaux projets sur ce territoire. Alors moi je suis un peu moins doué que Frédérique, peut-être parce que je ne suis pas un littéraire, mais j'ai trouvé une phrase, moi qui me va bien : « Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir ». C'est Jean JAURES. Voilà, ce n'est pas mal non plus, merci. C'est peut-être un peu léger ce soir, mais bon...

M. le Président.- Bien merci. Juste une ou deux remarques par rapport à ce qui a été dit par notre collègue. Alors la taxe professionnelle, vous vous rappelez en quelle année elle a été supprimée ? La taxe professionnelle, c'était en 2010, ça fait 15 ans. 15 ans. Souvent je me pose la question, je me dis, si on n'avait pas supprimé la taxe professionnelle, qu'est-ce qu'on aurait pu faire à la Communauté avec la dynamique qu'on connaît aujourd'hui ? Qu'est-ce qu'on aurait pu faire pour l'économique ? Erreur majeure, cette suppression de taxe professionnelle. Alors il y a eu des mécanismes pour compenser la CVAE, la CFE... mais on n'a jamais récupéré la dynamique de la taxe professionnelle qui nous aurait permis de développer sans doute encore plus le territoire, encore plus.

Alors le site Coriolis, site clé en main. Le site Coriolis a un inconvénient qui fait qu'il n'est pas site clé en main, c'est que ce n'est pas une friche. Parce que s'il avait été friche, il aurait été site clé en main. Mais il n'était pas friche. D'ailleurs, quand je vais dans les différents ministères, encore hier, où la ministre me parle de friches, quand je lui dis : « mais sur notre territoire on n'a plus de friches, c'est fini, on n'a plus de friches », toujours surprise. Bah oui, on n'a plus de friches industrielles, c'est fini le boulot il a été fait. Alors essayons d'imaginer des dispositifs qui nous aident quand même quand on n'a pas de friches, parce qu'aujourd'hui les principaux dispositifs ils sont sur les friches, mais nous on en a plus. Donc ça c'est l'élément.

Et puis enfin le troisième élément qui a été évoqué sur les défis qu'on doit relever. On a parlé de l'Habitat, mais on a les mobilités aussi. J'en ai parlé à la ministre hier. Il faut absolument que les intercommunalités qui sont en plein développement, comme nous, nos territoires, on nous donne la possibilité d'être vraiment organisateur par exemple des mobilités. Être l'organisateur des mobilités, ça semble une évidence. Aujourd'hui, on n'a pas les leviers suffisants pour être l'organisateur des mobilités. Et puis sur l'Habitat, il faut aller encore plus loin en matière de compétences, sur l'Habitat, sur les intercommunalités, si on veut effectivement développer encore plus du logement. Voilà, c'était deux-trois remarques par rapport à cette intervention. Oui, Madame. Alors, attendez le micro, il arrive.

Mme Marie-Claude JARROT.- Merci. Quelques contributions par rapport à tout ce qui a été dit, si vous le permettez, Monsieur le Président et chers collègues. Première contribution par rapport à ce qu'a dit le vice-président en charge du tourisme, Guy. L'Office du tourisme du Creusot est la porte d'entrée pour le Territoire de tous les possibles. Alors je me permets très d'ajouter que l'Office du tourisme de Montceau est aussi une porte d'entrée non négligeable parce que c'est une porte d'entrée fluviale tout à fait intéressante. Donc je pense qu'il y a une véritable synergie qui se fait par rapport à nos deux portes d'entrée de notre Territoire d'industrie, Territoire de tous les possibles. Territoire d'industrie, nous avons tous, nous avons des industries implantées sur tout le territoire de la

Communauté Urbaine. Elles ont été citées. Charge à nous maintenant - mais ça a bien commencé - de pouvoir organiser ce parcours touristique industriel qui peut se grouper avec d'autres parcours touristiques, mais il y a véritablement un parcours touristique industriel à valoriser. Pour en avoir parlé plus plusieurs fois avec des chefs d'entreprise plutôt du bassin sud, il y a un véritable engouement pour le tourisme industriel sur notre territoire.

Je partage tout à fait ce qui a été dit par Madame la Vice-présidente aux contractualisations et ce que vous avez dit aussi Monsieur le Président. Le volet territorial doit être fort. Bien sûr. Le volet territorial, il doit être fort par rapport notamment à tout le sujet de la décentralisation qui doit avoir un bon niveau de décentralisation. Vous avez parlé du rôle des interco, il est effectivement fondamental dans le processus de décentralisation. Je me permettrai d'ajouter à ce processus de décentralisation aussi, un processus qui nous ferait bien du bien, si je peux m'exprimer ainsi, c'est la simplification. La simplification qui nous permettrait d'aller plus vite, plus fort. Parce que décentralisation et simplification sont des expériences collectives très enrichissantes de proximité.

Monsieur le Président, oui, vous avez dit quelque chose que je dis tous les jours aussi, enfin, souvent : tout le monde veut plus de voirie. Ça, tout le monde veut plus de voirie. Ce qui je dirais, ce qui nous manquerait, c'est d'avoir régulièrement... on l'a, la Communauté le donne, mais nous ne sommes pas assez.... Moi je dis qu'à Montceau, on n'est pas assez dans cette dynamique de pouvoir répondre presque au jour le jour à nos concitoyens qui veulent savoir - c'est pour la suite évidemment - qui veulent savoir où, quand est-ce qu'on va faire, telle rue, et cetera, et cetera. On aurait peut-être sans doute besoin d'avoir un suivi hebdomadaire des voiries si je peux m'exprimer ainsi.

Je partage complètement l'idée du travail en commun sur l'attractivité. Évidemment on ne va pas chacun dans son coin parler d'attractivité, c'est parfaitement ridicule et je rajouterais que le travail en commun doit se faire aussi, et on a commencé de le faire avec la Communauté et les collègues qui sont ici le savent, sur les transitions. Nous vivons une période de transition qui n'est pas seulement une période de transition énergétique ou une période de transition climatique. Nous vivons véritablement une période de transition sociétale très extrêmement forte.

Je partage avec vous, Monsieur le Président, le fait qu'il faut que ça soit l'interco qui soit organisateur des mobilités puisque nous avons quand même un territoire exceptionnel en termes de mobilité : des mobilités fluviales, des mobilités routières, des mobilités ferroviaires. Enfin c'est... Et des mobilités douces. Mais on a un territoire exceptionnel. Donc évidemment qu'il faut qu'on s'empare d'un schéma global des mobilités, surtout si comme nous le souhaitons tous, il y a des mobilités ferroviaires plus denses et plus régulières. Ce qui nous manque maintenant, nous en avons souvent parlé Monsieur le Président, ce qui nous manque maintenant c'est ce schéma global. Alors je ne sais pas s'il faut dire schéma ou cette stratégie globale parce qu'il faut... on n'a pas les moyens tout seul.... Il faut que l'État nous aide. Bon, c'est peut-être un vœu pieux, mais c'est ce schéma global du logement, de l'installation de logements. Nous sommes, on n'est pas les seuls, mais nous sommes sur... nous avons une vraie problématique de logement sur nos territoires. Il ne nous manque plus rien. Il ne nous manque plus rien, nous avons l'Industrie, nous avons le patrimoine, nous avons les mobilités, nous avons du sport, nous avons tout ce qu'il faut, nous avons la culture. Mais il nous faut maintenant agir pour une politique du logement évidemment au niveau... au sein de l'Interco. On ne va pas y aller chacun de notre organisation de logement. Voilà en attendant merci. Merci pour ces interventions et merci de m'avoir écouté.

M. le Président.- Merci, merci pour votre contribution. Juste deux-trois réactions par rapport à ce que vous dites. Alors sur l'Office du tourisme, il y a un seul Office de tourisme communautaire. Il y a 2 sites. Il y a un seul Office de tourisme bien entendu, dans l'esprit...

Mme Marie-Claude JARROT.- Je me devais de le signaler.

M. le Président.- Bien. Alors moi je raisonne plus, je vous le dis mes chers collègues, vous m'avez déjà entendu et je vous le dis en sincérité, moi je ne raisonne plus depuis bien longtemps en Bassin sud - Bassin nord. Moi je raisonne Territoire. Il y a 34 communes, il n'y a plus de Bassin sud, il n'y a plus de Bassin nord. Il y a un territoire, un seul et même territoire. Et ça pour moi, il n'y a plus d'ambiguïté et c'est comme ça que nous devons travailler et c'est d'ailleurs comme ça que nous travaillons déjà depuis un bon moment. Sur le suivi hebdomadaire des voiries. Ça existe déjà, ça s'appelle la Territo mais oui... mais la Territo, elle suit les voiries mais ça ne veut pas dire que parce que la Territo suit les voiries qu'on peut faire toutes les voiries en même temps. Mais j'entends ce que vous dites, mais il y a déjà un suivi, croyez-moi assez fin, des voiries au travers des Territo qu'il faut conforter. Et puis sur le schéma au niveau logement, c'est en cours d'élaboration. Comme vous le savez donc, il y a une véritable stratégie d'Habitat à la Communauté Urbaine et sa mise en œuvre va suivre dans les prochains mois. D'ailleurs, figurez-vous que j'en parlais avec mon collègue de Dunkerque hier. Donc j'en ai parlé avec lui parce qu'il est, lui, devant les mêmes défis que nous, les mêmes. En matière d'Habitat, en matière de Mobilités, en matière... Il a les mêmes défis que nous et donc on en a parlé ensemble. Je lui ai dit que nous, on travaillait déjà sur quelque chose pour les années qui viennent, où la

Communauté puisse être vraiment moteur dans la construction de logements. Je pense que c'est comme ça que ça va se faire avec d'autres, avec d'autres. Et bien, il a fait la même démarche au niveau de Dunkerque et on doit se revoir bien entendu si nous sommes encore là. On doit se revoir dans les mois qui viennent pour justement travailler sur ces sujets-là, voilà. Mais effectivement, il faut qu'on avance encore plus vite, même si on a déjà pas mal avancé en matière de logement. Voilà merci.

Je vais maintenant lancer le débat sur le budget qui a été présenté. Qui souhaitent prendre la parole au niveau du débat. Alors là, un petit peu plus politique bien entendu. Alors il y avait notre collègue Georges LACOUR, j'ai Jean Marc FRIZOT qui m'a demandé la parole également. Est-ce qu'il y en a d'autres ? J'ai Monsieur Charles LANDRE. Est-ce qu'il y en a d'autres ? Madame MARTINEZ. Allons-y. Georges LACOUR.

M. Georges LATOUR.- Merci Monsieur le Président, chers collègues. Donc le budget 2026 est un budget de fin de mandat dans un contexte économique toujours incertain, contraint. Un budget dans la continuité des précédents. Pour les 17 communes rurales de notre groupe, le vote de ce budget est aussi un temps de bilan du mandat qui s'achève, mais tout autant un temps de préparation du prochain mandat qui arrive. L'aménagement urbain s'est poursuivi ces dernières années dans nos communes et se poursuit encore dans plusieurs villages à Esertennes, Mont-Saint-Vincent, Gourdon, Saint-Romain sous Gourdon, Saint-Micaud. Si nous en avons quasiment tous bénéficiés ces dernières années dans nos centres bourgs, il n'en reste pas moins de nombreux besoins. Les villes ont leurs quartiers, les communes rurales ont leurs hameaux qui sont parfois peuplées, plus que les bourgs, qui voient passer plus de trafic routier ou qui accueillent plus d'activité économique. Là aussi, les travaux y sont nécessaires pour améliorer la sécurité des usagers, pour aménager, pour embellir les travaux d'entretien de la voirie. Bien on en a parlé ce soir, reste le sujet le plus attendu et le plus réclamé par nos habitants, c'est un facteur important de l'image de notre territoire mais également du bien vivre. Les nids de poule, les routes défoncées voire dangereuses à certains endroits sur des motifs d'insatisfaction qui nous sont régulièrement signalés. Les longueurs de voirie sont effectivement très importantes et les montants associés pour les travaux également. Mais nous sommes tous convaincus qu'un entretien régulier et programmé reste moins coûteux que des réflexions lourdes imposées. Dans ce domaine, on en a parlé aussi, l'importance des équipes territoriales n'est plus à démontrer. Ces équipes de terrain sont justement l'effet visible de l'action de la Communauté Urbaine dans chacune de nos communes. Elles assurent quotidiennement l'entretien de l'espace public et les petites réparations souvent réclamées par nos habitants. Leur maintien, voire leur renforcement au service de la proximité est indispensable. Le remplacement et le recrutement des agents comme des hiérarchies est nécessaire. Le renouvellement et le développement des équipements et des moyens attribués est essentiel dans un esprit de mutualisation et de partage sur le territoire communautaire. Mais pourquoi pas également avec et entre les communes ?

Le Fonds de concours des chemins ruraux, que ce soit en fonctionnement comme en investissement, reste déterminant tout en étant incitatif pour nos communes. Insuffisant pour certains, difficile à solliciter faute de moyens pour d'autres. Il nous paraît indispensable d'en revoir, d'en adapter le règlement pour y apporter plus de souplesse afin de permettre à chacun de nous de récupérer la totalité des sommes qui nous sont allouées. Dans le même esprit, le fonds de commerce rural, qui n'a plus vraiment de caractère rural, ou le fonds d'aide à l'alimentation en eau des exploitations agricoles sont à pérenniser et adapter aux évolutions des besoins.

D'un point de vue plus général, les relations avec l'ensemble des services communautaires sont toujours constructives. Nous nous devons de le signaler ici et de les en remercier.

C'est dans un esprit de confiance et de responsabilité que nous allons bien entendu voter ce budget et nous vous remercions, Monsieur le Président, de la qualité et de la sincérité des échanges tout au long de ce mandat.

Monsieur le Président, nous arrivons aussi à la période de Noël. Des vœux. Il y aura au printemps 2026 un renouvellement des membres de ce Conseil communautaire. Permettez-nous d'émettre un vœu au nom des 17 communes de notre groupe, mais plus généralement au nom des 25 communes de moins de 3 000 habitants de la Communauté Urbaine, pour que dans la prochaine Assemblée communautaire soit désigné au moins un vice-président chargé de la ruralité. Il est important que les spécificités de nos communes rurales soient reconnues et défendues dans tous les domaines de compétences de la Communauté Urbaine, que ça soit l'urbanisme, l'économie, la voirie, l'aménagement et cetera. Merci de votre attention.

M. le Président.- Merci beaucoup, j'apporterai des éléments à la fin quand chacun se sera exprimé bien entendu. Merci. Jean Marc FRIZOT.

M. Jean-Marc FRIZOT.- Oui merci Président. Moi, je souhaiterais intervenir sur un sujet qui est peut-être passé un peu inaperçu dans l'exposé de Jean-François JAUNET. Et c'est la CNRACL, et pourquoi j'interviens, c'est parce que ça concerne la Communauté. Mais ça concerne tous les maires qui sont là, tous les élus qui sont là puisque

c'est une hausse dont je vais parler, qui concerne toutes les communes et dans les budgets qui vont impacter tous nos budgets communaux. Alors si je me permets d'en parler, c'est parce que j'ai fait partie de la délégation - on était 6 élus - alors c'est au titre de mes fonctions de vice-président national des centres de gestion. On a été une délégation, on a été reçue par la délégation aux collectivités territoriales à l'Assemblée qui est présidée, mon cher David, par Stéphane DE LAUTREC. Je le dis parce qu'il était présent aux Journées France urbaine au Creusot il n'y a pas très longtemps. Pourquoi j'en parle ? C'est parce que la hausse est phénoménale, Jean-François a parlé, il me semble, de 250 000 €, mais uniquement la hausse de cette année et cette hausse, elle est sur quatre ans. Et au bout des quatre ans, bien sûr qu'elle va rester. Mais imaginez ça dans le privé, ça veut dire qu'on augmente de plus de 40% la cotisation retraite. La CNRACL, ça concerne les territoriaux et ça concerne les hôpitaux, on augmente de 40%, enfin c'est même... Enfin, c'est assez inimaginable dans le privé. Alors c'est déjà en soi un problème, parce que c'est quand même ça va représenter des dizaines d'euros par habitant, dans chacune de nos communes. Mais ce n'est pas ça la cerise sur le gâteau, c'est qu'en fait la caisse de retraite des collectivités locales, elle a été ponctionnée et on voit même dans certains articles, on parle de hold-up. Il faut savoir que cette caisse elle était excédentaire, puisque quand elle a été créée, il y a 50 ans, il y avait plus de cotisants que de retraités. Et là c'est l'inverse. Elle a été prélevée de 100 milliards. 100 milliards d'euros, vous savez 100 milliards d'euros qui ont été pris sur les collectivités locales. Alors pourquoi ? Pour compenser et bien les régimes déficitaires. Donc on a prélevé 100 milliards. Sauf qu'aujourd'hui et bien la CNRACL, elle est obligée d'emprunter pour payer les retraites. C'est assez fou si on regarde le problème, c'est assez fou en termes de gestion. Et donc en fait, pour compenser ça, et bien, on nous demande d'augmenter. C'est en fait la mauvaise gestion de l'État sur les retraites qui fait que on se retourne vers nous et on nous ponctionne. Et j'ajouterais, je terminerais là-dessus, en fait, c'est que ça ne règle pas le problème pour l'avenir. En plus, c'est ce qu'on a expliqué dans le cadre de la délégation à l'Assemblée nationale. Donc je dis, ça impacte vraiment nos budgets et quand vous allez préparer vos budgets. Et ça va impacter de plus en plus chaque année jusqu'au bout des quatre ans et ensuite, puisque bien sûr ça va perdurer. Voilà ce que je voulais dire. C'est un petit focus, mais qui, je trouve que ce qui est assez emblématique de la façon dont les collectivités locales sont traitées par l'État.

M. le Président.- Merci, Charles LANDRE.

M. Charles LANDRE.- Oui, merci. Ce budget qui est effectivement le dernier du mandat et qui appelle nécessairement moins de commentaires sur la trajectoire d'investissement puisque nous arrivons au terme de projets qui ont été annoncés il y a maintenant presque six ans. Il s'inscrit, on le répète, excusez-moi, j'ai un... vous m'entendez ? Oui, oui, ça résonne beaucoup là. Il s'inscrit dans un contexte que l'on répète être incertain du fait de la situation politique à l'Assemblée. Mais en réalité, je l'avais déjà dit l'année dernière, il s'inscrit dans une trajectoire que l'on connaît, une trajectoire où la dépense publique va être de plus en plus contrainte, même si elle s'accroît budget après budget et/ou quelles que soient les majorités parlementaires stables qui seront issues des prochaines élections nationales, on peut imaginer que les contraintes qui pèsent sur les intercommunalités, enfin sur les collectivités territoriales, sur les intercommunalités et j'ajouterais, du fait du statut, probablement davantage sur les communautés urbaines, demain, seront importantes. Et c'est vrai qu'en lisant ce budget 2026, je pensais qu'il y aurait surtout en fin de mandat une part d'anticipation et probablement de projection financière que je n'ai pas retrouvée tout à l'heure. Dans votre présentation, et c'est aussi le cas dans le document, vous laissez entendre que tous les indicateurs seraient positifs sur le territoire et qu'il y aurait effectivement une pression de l'État qui viendrait ponctionner systématiquement les ressources. Or, quand on regarde dans le détail, il y a d'abord des signes qui montrent que la situation du territoire du point de vue de la démographie, du point de vue économique, n'est pas aussi bonne et du point de vue social, aussi bonne que vous le dites puisque les fonds de péréquation intercommunale sont positifs, on est davantage bénéficiaire que contributeur et la DGF continue. Enfin, elle est en baisse constante. Je crois que je n'ai pas vu une DGF qui ne baîsserait pas dans cette Assemblée du fait de la baisse de la population. Et puis sur les ressources fiscales, bien on voit que malgré. Les hausses de taux que vous avez voulu durant le mandat ? Les hausses de fiscalité. En fait il y a une forme de stabilité fiscale dans alors peut-être que vous avez fait des projections qui étaient extrêmement prudentes mais qui montrent qu'il y a un manque de dynamisme sur la valeur créée. Or, ce qui permet à une collectivité territoriale, quelle que soit, et à une intercommunalité, quel que soit le contexte que lui impose que lui impose l'État, de se projeter, c'est d'avoir une démographie dynamique, une alors dynamique en nombre, mais aussi avec un des questions sociales qui soient réglées, et puis de la création de valeur, de la création de richesse qui permettent de se projeter dans un avenir qui soit dynamique. Donc ça ce sont les deux éléments. Voilà qui montrent que ce budget, il a déjà des fragilités qui sont aussi les conséquences de la politique que vous avez menée ensuite. Il a un côté, c'est vrai, brouillon est tâtonnant. Bon, je note que vous n'avez pas inscrit dans les projections, vous l'avez d'ailleurs noté, les impacts éventuels de la Dilico. Bon que vous avez évalué 1,4 milliard. Pardon je j'ai vu hier qu'au Sénat, l'effort demandé avait été réduit de moitié. Alors la Dilico c'est évidemment une

espèce de pyramide de Ponzi qui n'a absolument aucun sens, mais enfin occulter 1,4 milliards potentiels sur les charges supplémentaires pour la collectivité, ça me semble bien audacieux, d'autant que à côté, on voit que vous ne proposez aucune trajectoire d'économie structurelle pour la collectivité, pour le fonctionnement général de la collectivité. Et ça correspond d'ailleurs à des virages qui ont été loupés ces dernières années. Je ne reviendrai pas sur la question de l'eau, mais sur la question des Transports où on voit dans ce budget aussi qu'on a un budget de Transports qui coûte pour un service rendu à la population qui n'est pas à la hauteur de ce que devrait être un réseau de transport dans une Communauté Urbaine. Et puis le virage loupé de la TGAP qui va peser de plus en plus fort et pour lequel on a pris aucune mesure, notamment sur les questions des niveaux d'enfouissement de la collectivité. Donc finalement, ce que on voit dans ce budget, mais ça, ça correspond à ce qui avait commencé en début de mandat, c'est une trajectoire d'accroissement des charges qui a commencé lentement en début de mandat, mais dont on voit déjà des premiers effets beaucoup plus brutaux. Et ça se traduit par, vous l'avez dit tout à l'heure en une phrase, par une dégradation des indicateurs, nous avons de l'épargne : épargne brute moins 10%, épargne nette moins 30% et à terme de la capacité d'autofinancement. Ça, tout ça, montre que la situation, elle est évidemment complexe. Elle est liée probablement à une évolution des rapports financiers avec l'État qui ne nous sera à moyen terme pas favorable. Mais il faut aussi qu'on intègre des questions d'efficacité de la politique publique pour avoir un territoire qui soit plus dynamique et pas plus dynamique dans la réussite individuelle qu'on pourrait souligner ici ou là. Mais plus dynamique dans ce qu'il génère aussi de la valeur et des ressources. Parce que lorsque l'on regarde la question des investissements... alors bon évidemment le niveau d'investissement est un niveau d'investissement de fin de mandat donc il est plus faible que les années précédentes. Évidemment je ne prends pas en compte le taux de réalisation puisque notamment l'année dernière et l'année d'avant, on a eu des mauvaises surprises de ce point de vue-là. Mais le niveau d'investissement que vous proposez, finalement, on peut se demander si ce n'est pas un niveau d'investissement compte tenu de la dégradation des indicateurs que j'ai indiqués avant, compte tenu de l'absence de volonté de se réformer. On peut se demander si ce n'est pas un niveau d'investissement qui de façon pérenne, si l'on continue sur cette trajectoire-là, ne va pas continuer à baisser. D'autant qu'il n'y a effectivement pas de stratégie proposée, de cohérence du territoire. Au-delà de dire nous pensons le territoire comme un tout. Là ça a été dit lors de diverses interventions, la politique de logement a été défaillante. La question de la stratégie économique et aussi de la façon dont on lie le développement économique et la diversification du tissu économique avec le logement est important. Et puis sur deux questions essentielles, comment on aménage les pôles commerciaux sur le territoire de la Communauté Urbaine. Sur ce mandat, je crois que la Communauté Urbaine n'a pas joué son rôle. De la même façon, je n'y reviens pas puisqu'on a eu le débat au dernier Conseil sur la question essentielle et je dirais même vitale pour le territoire de la santé. Et puis je suis quand même content d'avoir entendu quelques fois ce soir parler d'économie rurale puisque je constate, budget après budget, que l'économie rurale n'a jamais été intégrée dans les objectifs de développement économique que vous proposez, alors même que sur notre Communauté Urbaine profondément rurale, il s'agit d'un élément de développement économique essentiel et même, je dirais, essentiel à notre avenir tout autant que peuvent l'être les politiques industrielles par exemple. Donc voilà ce qu'on voit sur le budget 2026 que vous proposez. Alors, en plus, sachant toute cette dégradation des indicateurs, vous ne proposez pas de projection de financière, pas de prospective quant à la trajectoire que pourrait prendre les finances de la collectivité pour les années à venir. Donc on a plutôt l'impression qu'on a affaire, là, à une gestion à vue ; certainement réfugiée derrière l'incertitude politique nationale. Et puisque la soirée est à la citation cinématographique, on peut dire que vous dites : jusqu'ici tout va bien. Donc voilà comment je vois ce budget techniquement défaillant, stratégiquement insuffisant et politiquement figé. Voilà, ce sont mes remarques sur ce budget 2026 qui est évidemment un budget qui va être amené à être amendé, déjà du fait des décisions de l'État et puis parce que nous arrivons en fin de mandat et que, je l'espère, nous nous projeterons sur une vision du territoire et des politiques publiques qui soient bien plus ambitieuses pour le territoire de la Communauté Urbaine.

M. le Président.- Merci. Laëtitia MARTINEZ. Il n'y a pas d'autre intervention visiblement.

Mme Laëtitia MARTINEZ.- Merci beaucoup, Monsieur le Président. Mes chers collègues, ça a été dit à plusieurs reprises, c'est effectivement... On ne m'entend pas ? Si ? C'est mieux là ? C'est mieux, ok. Un budget de fin de mandat. Avec tout ce que comporte un budget de fin de mandat. Mais quel mandat quand même ces six dernières années, un mandat qui a démarré, on s'en souvient et ça a été évoqué aussi dans les interventions, par le COVID, par une intervention très immédiate aussi de la CU pour répondre aux besoins des entreprises. Ça a été évoqué précédemment et vous l'aviez également fait, Monsieur le Président, lors des échanges sur le DOB. S'en est suivi l'invasion en Ukraine. L'inflation qui nous a fortement impactés et puis l'instabilité politique nationale qui année après année vient rogner les petites marges de manœuvre qui nous restent en termes d'autonomie pour pouvoir intervenir et mettre en place le service public.

Donc, malgré tout ça, malgré ces incertitudes permanentes, je crois qu'on a appris à vivre avec l'incertitude permanente et à essayer d'y développer nos politiques publiques. Et c'est ce que vient de dire tant ce budget que les budgets précédents qu'on a votés, c'est à dire malgré la dimension incertaine tant de nos finances qui, comme ça a été dit, sont encore en train de se préciser, notamment au regard de nos recettes. Pour autant, il faut pouvoir être présent sur le territoire, répondre aux besoins et aux attentes de la population et en même temps pouvoir faire face aux évolutions qui vont... qui s'accélèrent. Je parle des évolutions numériques, je parle des évolutions écologiques, environnementales et bien évidemment des questions économiques et sociales bien plus bien plus largement. Donc on ne va pas refaire ici les échanges qu'on a pu avoir à l'occasion du débat d'orientation budgétaire. On est effectivement dans un contexte économique qui est extrêmement contraint en ce qui concerne nos ressources. Et pour autant, on propose à la fois dans des dépenses de fonctionnement qui sont contraintes puisqu'elles baissent, mais des dépenses de fonctionnement qui sont quand même essentielles sur le territoire parce que c'est l'action de nos agentes et de nos agents. On en profite ici pour saluer leur travail et leur engagement au travers ces différentes périodes. Mais c'est aussi indépendamment de la masse budgétaire à laquelle on fait référence, ce sont aussi des évolutions, des transitions qu'on a commencé à mettre en place dans le cadre de notre action. Je regarde Jean-François JAUNET. On peut parler du traitement des bio déchets, on peut parler du soutien à la ressourcerie. Au passage, le travail qui a été engagé pour réduire notre tonnage d'OMR, c'est quand même 150 000 € d'économies. On peut parler aussi des transports, un budget important, certes, mais je le dis aussi au passage, parce que parfois ça fait longtemps que la mesure, elle est en place et on l'oublie mais ici, dans cette collectivité, on porte aussi la gratuité des transports scolaires. Je me permets de le redire. C'est aussi le soutien à l'Office de tourisme bien évidemment, qu'évoquait Guy SOUVIGNY.

Et donc derrière ces masses de chiffres, ce sont aussi des actions, une action publique et qui permet tant. La solidarité sur le territoire que de participer aussi à son attractivité. Parce que je crois que s'il y a bien un mot qui a marqué le mandat, c'est l'engagement collectif en direction de l'attractivité du territoire. Les questions démographiques, on y est tous confrontés très largement. Elles dépassent bien fortement les frontières de la Communauté Urbaine. Et le travail qui est fait tant pour permettre à des entreprises de s'implanter sur notre territoire, créer de l'emploi sur le territoire, la conviction commune, ce qui a été d'ores et déjà réalisé sur l'Habitat, mais ce qui reste encore devant nous en termes d'amélioration de l'Habitat existant... Et ce sont aussi des éléments d'attractivité qu'il faut pouvoir en tout cas souligner. Parce que, je le disais, j'évoquais et finalement au fur et à mesure, tout ça est assez poreux. On parle de fonctionnement et en fait il est bien évidemment en lien avec l'investissement. La lecture budgétaire, elle est un peu plus rigoureuse, mais l'approche, elle est beaucoup, elle reste poreuse. Donc on a maintenu je reviens là-dessus, on a maintenu nos dépenses de fonctionnement, c'est à dire qu'on est vigilant sur nos dépenses de fonctionnement et ce depuis plusieurs années. C'est ce qui fait que notre collectivité, elle est bien gérée, oui. Et cette année, on dégrade un peu nos ratios. On l'a évoqué d'ailleurs dès le débat d'orientation budgétaire de l'année dernière, on s'est dit que dans cette perspective, heureusement que nous étions une collectivité qui était bien gérée parce que ça nous permettait d'absorber ce flot d'incertitudes et ces ponctions qui nous sont faites. Et dans ces engagements, dans ces raisons pour lesquelles les économies, y compris l'attention portée au fonctionnement s'est faite, y compris pour pouvoir dégager des démarches d'investissement.

Les transformations, elles sont visibles sur les territoires. On a aujourd'hui un certain nombre d'inaugurations. On parlait de cinémas bien évidemment, celui de Montceau il y a quelques semaines, celui du Creusot, bientôt. Les aménagements du Plessis qui ont été inaugurés ce matin ou la place Schneider. Mais c'est aussi une résidence centre-ville à Torcy, y compris dans ce budget. C'est aussi un restaurant scolaire, y compris dans ce budget. Et puis c'est un mandat, qu'on le dise ou non, qui a été à l'écoute de l'ensemble des communes et je crois que Georges LACOUR l'a rappelé tout à l'heure quand il a parlé du caractère constructif des relations qui ont été celles des petites communes avec le Président de la Communauté Urbaine, c'était une démarche constructive et à l'écoute. Et on a bien conscience qu'on est dans une dynamique qui est qui est commune. Et je reviens sur ce que disait aussi Isabelle LOUIS tout à l'heure, sur notre investissement et sur la contractualisation. On était hier en comité des financeurs. On constate bien que la Communauté Urbaine, elle a consommé une partie extrêmement importante de son enveloppe. Elle n'a pas à rougir de son taux de consommation. J'en profite aussi pour dire que la Communauté Urbaine, elle a proposé aux communes de la Communauté Urbaine de pouvoir déposer des projets éligibles au titre de la contractualisation. Ce qui n'est pas un automatisme, ce qui n'est pas un automatisme. Et ça a été une décision qui a été qui a été prise et qui permettait à chacun et à chacune de pouvoir de pouvoir s'y référer. Et enfin, on ne l'a pas nécessairement évoqué, mais quand même, ces investissements dont on parle beaucoup, le solde des opérations qui sont dans le budget 26 viennent les incarner, c'est quand même si on fait le calcul de l'ensemble de ces sommes - j'en profite du coup pour quand même le dire parce qu'on avait quand même programmé un PPI qui sera réalisé à hauteur de 113 000 000 d'euros, c'est à dire un peu plus de 80% à la fin de l'année. Et si on va jusqu'au bout du mandat, au regard de ce qui est proposé et présenté dans le budget, on sera à plus de 90% de réalisation d'un PPI ambitieux dans un contexte

d'incertitude. Il me semble qu'on peut quand même... sans pouvoir... tout en étant mesuré, bien évidemment, au regard du contexte, se réjouir de cet engagement tenu, et puis des réalisations et des transformations en fait, qu'on constate les uns et les autres au quotidien dans les villes. Donc voilà un budget qui est vraiment l'occasion de mesurer, de souligner les réalisations concrètes du mandat que je ne peux bien évidemment pas égrener toutes les unes après les autres. Et puis qui pose aussi des bases quand on parle de... Smart City, quand on parle de transition écologique, quand on essaye de nouveaux dispositifs, qu'est-ce qu'on fait ? On essaie de répondre avec les moyens qui sont les nôtres, avec la réflexion qui est la nôtre aujourd'hui, aux défis qui seront, qui sont déjà là d'ailleurs, ce n'est pas ceux de demain, c'est ceux qui sont déjà là au quotidien et de pouvoir poser les bases justement de comment répondra encore. On devra répondre les uns et les autres, celles et ceux qui seront dans cet espace à l'avenir, à ces enjeux écologiques, numériques, économiques et sociaux.

M. le Président.- Merci beaucoup pour cette intervention. Alors est-ce qu'il y a d'autres interventions avant que j'apporte des éléments au débat et que j'arrive à la conclusion ? Jean-François JAUNET.

M. Jean-François JAUNET.- Oui Président, je peux essayer de répondre en partie à ce qu'a pu évoquer Monsieur LANDRE. Soit, je me suis mal exprimé, soit il n'a pas forcément lu l'intégralité du dossier. Mais les recettes, elles sont en baisse de 2,22%, mais les dépenses, elles, de fonctionnement sont en baisse de 3% si on tient compte de l'inflation. Donc on a fait un réel effort sur ces dépenses de fonctionnement compte tenu de l'inflation qui elle est de 1,3%. Vous avez évoqué notamment les déchets. Je crois qu'on n'a pas à rougir du choix qu'on a fait de rejoindre le SMET il y a déjà quelques années. Parce que finalement, au niveau des déchets, on a une maîtrise des coûts qui est quand même avérée, puisque les dépenses de collecte et de traitement ont fortement diminué. Et le travail qui a été fait aussi par les services, notamment les services de prévention, font qu'on a une baisse des tonnages. Et cette année, pour vous dire, à l'heure actuelle, sur les 11 premiers mois de l'année, on est à moins 10% sur les tonnages d'OMR. Alors je ne sais pas par voilà quel pouvoir magique vous pourriez faire disparaître les déchets. Parce que bon, j'ai pu voir parfois dans la presse que vous aviez des envies de voir fleurir un incinérateur, mais je ne sais pas si vous savez le coût d'un incinérateur et si vous savez aussi la quantité de déchets qu'il faut lui donner à manger pour que ça fonctionne. Et en fait à l'échelle de notre territoire, l'outil qui est actuellement utilisé et qui n'est pas encore amorti parce que finalement si vous dites... Ben on arrête de faire fonctionner un outil qui n'est pas amorti et qu'on doit encore amortir plus d'un 1 000 000 d'euros. Et bien comment on fait pour reconstruire un autre outil qui va coûter 150 000 000 d'euros ? L'argent, il est financé effectivement par ce que la collectivité est prête à est prête à payer et donc voilà, c'est quelque chose d'un petit peu étonnant. Donc on va continuer à travailler avec tous les acteurs du territoire, puisqu'on est ensemble quasiment tout le département sur cette question des déchets, à continuer à travailler sur la prévention, à faire en sorte que notre outil fonctionne de façon la plus optimale possible, de façon à maintenir les coûts.

Sur... vous avez parlé d'Economie rurale. Alors on n'a pas non plus la même vision des choses. Parce que l'Economie rurale, effectivement, la Communauté, elle s'en est emparée depuis déjà bien longtemps. Que ce soit le soutien auprès des agriculteurs, que ce soit lors de la crise du COVID, le soutien aux artisans. Moi je peux voir énormément d'artisans sur mon territoire, mais comme dans toutes les communes qui ont bénéficié du soutien de la collectivité. Et sans le soutien, ils ne seraient peut-être plus ici si'ils n'avaient pas eu ce soutien-là à cette époque. Donc on peut être plutôt satisfait de ce qui a pu se faire. Et puis effectivement les communes rurales, elles ont toutes à un certain niveau pu bénéficier aussi bien évidemment du soutien de la Communauté. Moi je ne sais pas comment vous avez cette vision. Est-ce que vous avez un héritier... enfin est-ce que vous êtes un héritier de Nostradamus ? Mais bon pour prévoir ce qui va se passer dans les années à venir, et ben je ne sais pas, on n'est pas devin nous, donc on fait par rapport au à nos connaissances actuelles et par rapport aux lois de finances qu'on peut connaître.

Et puis j'aimerais parfois, quand vous avez des solutions, vouloir nous les proposer lorsque vous venez en commission Finances ou commission Aménagement. Alors j'en préside une et je suis présent à l'autre. Et je ne sais pas... si j'essaie de me rappeler sur ces six années de mandat, combien de fois vous avez participé à une commission Finances pour nous apporter votre éclairage ? Bah je ne suis pas sûr que finalement... je compte... Bah non, je crois qu'en fait je n'ai pas dû vous voir. Voilà donc j'aimerais bien, voilà que parfois vous puissiez nous éclairer. Merci.

M. le Président.- Merci. Alors d'autres demandes d'intervention avant que je conclue les débats ? Non, il n'y en a pas. Sans regret ? Très bien. Alors je vais apporter quelques éléments au débat. Je vais prendre dans l'ordre chronologique des intervenants.

Avec Georges LACOUR, j'ai parfaitement entendu le message parce que nous sommes dans un dialogue de grande proximité. Concernant les Territo, je me suis exprimé auprès des maires ruraux plus d'une fois. Vous savez combien je suis attaché à la proximité et aux Territo, comme on les a appelés, que nous avons installés à la

Communauté Urbaine et que ces Territo, non seulement elles doivent rester, mais elles doivent être confortées encore plus justement parce que c'est ce qui permet l'intégration des territoires ruraux avec l'urbain et que les deux jouent un rôle essentiel. Donc l'objectif, c'est bien de conforter ces Territo. Concernant la voirie, je n'y reviens pas, on l'a dit, les insatisfactions sont là. Mais sur le rural, il y a quand même un constat qu'on a fait ensemble, mes chers collègues, c'est qu'il y a quand même pas mal d'engins qui démolissent les voiries, on est d'accord ? Il y a quand même des engins de plus en plus gros. Ça, c'est comme les voitures vous savez, elles sont de plus en plus grosses, les places de parking, ça ne suffit pas. Et puis ce sont des voitures qui sont de plus en plus lourdes. Les engins agricoles, c'est pareil et ça nous démolit les voiries. Donc bon, vous n'y pouvez rien, moi non plus, mais c'est vrai que malheureusement, c'est un constat que nous avons fait les uns et les autres. Les chemins ruraux. Il y a eu une réflexion qui a été menée. Je remercie Yohann CASSIER, parce qu'il m'a produit quelques notes dans ce sens. Et puis je vous ai questionné sur les chemins ruraux. Est-ce que ces dispositifs doivent perdurer, s'arrêter, se transformer ? A la grande majorité, pour ne pas dire à l'unanimité, vous m'avez dit ils doivent rester, c'est à dire le dispositif doit rester, c'est un bon dispositif. Peut-être doit-il être amélioré à certains moments de manière à ce que nous puissions consommer un peu plus ? Mais il doit rester. J'ai entendu le message, c'est un dispositif que je souhaite garder et sans doute améliorer avec les personnes qui souhaiteront faire des propositions. J'en ai déjà eu. Roger BURTIN m'a fait des propositions, en plus de Yohann CASSIER. Après, il faut voir la compatibilité de ce qui touche au rural et au rural uniquement. On en a déjà parlé ce qui concerne le renouvellement. Vous souhaitez qu'il y ait un vice-président en charge de la ruralité ? C'est mon souhait également. C'est mon souhait, parce que ce vice-président joue un rôle déterminant, pas simplement sur la ruralité, pas simplement sur la ruralité. Il joue un rôle déterminant sur la proximité entre l'urbain et la ruralité, et c'est pour ça que son rôle est essentiel. Donc c'est un vice-président, un élu qui a une fonction qui dépasse la ruralité et on l'a bien vu d'ailleurs et c'est pour ça que nous avons pu faire du bon travail collectivement. Donc bien entendu que ce vice-président ou cette vice-présidente doit continuer et perdurer dans les années qui viennent. Voilà ce que je souhaitais rapporter.

Sur ce qu'a rajouté Jean-Marc FRIZOT, sur la CNRACL, je n'ai rien à dire. C'est un constat. Un constat qui fait que malheureusement, la gestion de la CNRACL fait, qu'aujourd'hui, elle est fortement déficitaire et que nous sommes mis à contribution plus que de raison bien entendu.

Concernant l'opposition communautaire qui s'est exprimé, Monsieur LANDRE, j'apporte une petite rectification qui, quand même, à son importance puisque vous avez commencé en disant le statut de la Communauté Urbaine, c'est à dire le statut de Communauté Urbaine, fait que nous sommes mis à contribution. Non, ce n'est pas le statut de Communauté Urbaine – ou alors j'ai mal compris – c'est parce que nous sommes un territoire industriel, ce n'est pas la même chose, parce que nous sommes un territoire industriel, parce que le statut de la Communauté Urbaine, au contraire, au contraire, nous conforte dans l'intégration, parce que nous sommes une Communauté bien intégrée, c'est à dire au sein du bloc communal, une dotation qui est plus importante que les autres intercommunalités, je pense notamment aux communautés d'agglomération. Et c'est pour ça que nous nous battons pour garder ce statut de Communauté Urbaine. Il n'y en a plus beaucoup des communautés urbaines, il y en a à peine dix. Aujourd'hui, certaines communautés d'agglomération, d'ailleurs, souhaitent être Communauté Urbaine. Elles ne remplissent pas les critères. Donc nous, nous voulons garder absolument ce statut. Dans la notion de contributeur et receveur, là aussi j'apporte un petit bémol. C'est vrai que nous sommes plus receveurs que contributeurs. Je m'explique. Quand l'Etat verse des subventions, des dotations, ce qu'on appelle les dotations, vous avez les agglomérations les plus riches, on va dire, qui contribuent, et puis les moins riches qui reçoivent. Une espèce de solidarité entre intercommunalités. C'est bien comme système, c'est un système qu'il faut garder. Puis vous avez des intercommunalités qui font les deux, c'est à dire à la fois elles contribuent, puis à la fois elles reçoivent. Alors est-ce qu'elles perçoivent plus qu'elles ne contribuent ? Bien nous, c'est vrai que l'on perçoit plus qu'on ne contribue, mais ça ne veut pas dire que la situation du territoire se dégrade et je dirais même au contraire au sein de la Communauté Urbaine, parce que les derniers chiffres que nous avons... Et d'ailleurs, c'est l'ancien ministre de l'Aménagement du territoire, François REBSAMEN, qui m'avait appelé en me disant : « Ecoute, je te donne le montant de la dotation que vous allez avoir ». Et quand il me l'a donné, je me suis dit, mais il est plus faible que l'année dernière. Il m'a dit : « Oui, tu as raison, il est plus faible. Mais c'est parce que le niveau de ressources de votre territoire a augmenté. Donc il me dit, c'est plutôt bon signe ». Mais n'empêche qu'on a moins de dotation Et qu'on est plus contributeur que receveur qu'on ne l'était auparavant. C'est plutôt un bon signal. D'ailleurs, il m'a dit, vous êtes quasiment au niveau de la métropole de Dijon. Je me suis dit, c'est plutôt pas mal, ça veut dire qu'on fait pas mal de boulot quand même. Et moi, je préfère à un moment donné que le niveau de ressources de nos habitants sur le territoire soit plus élevé, quitte à recevoir moins de dotations. Ça veut dire qu'on a amélioré les choses. C'est le cas, c'est le cas. Même si on est encore un petit peu plus receveur que contributeur. En ce qui concerne la dynamique, la démographie, ça a été dit, Laëtitia MARTINEZ en a parlé tout à l'heure, en disant, et bien oui, beaucoup de territoires sont soumis à une démographie qui est encore en baisse. Mais je dis, je répète et Jean-Claude LAGRANGE l'a souligné tout à l'heure parce qu'il y a un

véritable travail qui se fait au niveau de la Région, que nous sommes un des territoires les plus dynamiques, y compris en matière de solde migratoire positif au niveau régional. Et ça, je me tue à le dire, mais vous ne l'entendez pas, vous ne voulez pas l'entendre. Ce qui nous plombe... Oui, vous voulez intervenir ? Intervenez maintenant.

M. Marie-Claude JARROT.- *propos inaudibles*

M. le Président.- Oui, mais en solde migratoire, nous sommes positifs. Je me tue à le dire, mais bon, certains continuent à dire que la population fuit le territoire. Ce n'est pas vrai. Le solde migratoire est positif. Ce qui plombe : c'est le solde naturel. Nous avons trop de décès et pas assez de naissances. Voilà bon... moi je veux bien être responsable de tout, mais on ne peut pas être responsable de trop de décès et puis de pas assez de naissances. Moi je suis désolé mais il y a des choses que je ne maîtrise pas. Voilà, c'est comme ça. Mais on va continuer de travailler parce que le solde migratoire, il faut qu'il soit encore plus positif pour justement commencer de compenser. Les premiers chiffres que nous avons de l'Insee, démontrent quand même que ce n'est pas trop mauvais, pas trop mauvais. Donc on va avoir la confirmation dans les temps qui viennent. Mais le travail que nous avons mené ces dernières années commence à payer et c'est bien heureux. Sur le manque d'économies que nous avons fait. Vous avez cité un budget qui est un budget plutôt assez emblématique, même s'il doit être revu et notre politique revu. Je parlais tout à l'heure des Mobilités. Que nous soyons vraiment organisateurs des Mobilités. Je rappelle qu'en début de mandat, le budget transport perdait 1,8 million d'euros par an. Vous vous rappelez mes chers collègues ? 1,8 million d'euros par an que le budget principal venait compenser. Nous avons décidé de revoir avec Daniel MEUNIER qui a fait un grand travail là-dessus de manière à complètement revoir et faire la refonte du système de transport urbain sur la Communauté. Aujourd'hui, c'est un budget qui n'est plus déficitaire. Je le rappelle quand même. Donc nous avons fait des économies importantes et sans pour autant amputer les transports en commun, et au contraire essayer de répondre à la population. Est-ce que ça peut être amélioré ? Oui, ça doit être amélioré. Et bien entendu il faudra travailler pour améliorer encore plus ce service qui est indispensable pour une partie de la population non négligeable. Donc nous avons fait des économies. Pour ne citer que cet exemple-là. Je pourrais en citer d'autres. Sur la dynamique. Moi je veux bien qu'on continue de dire que le territoire n'est pas dynamique, mais ça veut dire qu'on on nie l'évidence, puisque tout le monde reconnaît le dynamisme du territoire depuis ces quelques années. Tout le monde, y compris à l'échelle nationale. Enfin. Et c'est bien pour ça qu'on est pénalisés d'ailleurs. Je l'expliquais tout à l'heure, nous avons une véritable dynamique. Et ceux qui sont les porteurs de l'Economie ne s'y trompent pas puisqu'ils investissent ici. Est-ce que je dois rappeler, les nouvelles implantations que nous avons eues dernièrement ? Est-ce que je dois rappeler, les nouvelles implantations comme MCGP ? Est-ce que je dois rappeler les implantations à venir aussi de Jimmy, avec les SMR ? Est-ce que je dois rappeler la future implantation de Virtuo ? Est-ce que je dois rappeler les bâtiments qui ont été agrandis déjà dans les industries existantes, grâce justement à ce développement ? Est-ce que je dois rappeler le nombre d'emplois qui a été créé ces dernières années ? Est-ce que je dois rappeler que, en matière d'Economie, nous avons refondé notre intervention économique en début de mandat, en en faisant les Assises de la relance économique, en, justement, associant le monde économique. Et c'est ça qui nous a permis aussi de nous réinterroger. Et puis après nous avons fait la Biennale. C'est ce qui nous a permis aussi de nous recentrer. Puis moi, je salue le travail avec la région, je tiens à le dire, qui est essentiel dans la réussite de notre territoire. Ce travail en commun entre régions, intercommunalités, moi je parle pour la Communauté Urbaine. Je sais qu'avec les autres intercommunalités, le travail se fait aussi, mais aussi avec l'AER, l'Agence de développement économique de la région. Et puis le travail que nous menons actuellement sur l'attractivité. Ce travail avec la Région, ce duo, il est essentiel. Et moi je tiens à remercier le président de région, la présidente avant et le président de Région, et puis les collègues, qui font beaucoup pour que nous avancions ensemble et créer cette dynamique qui est une réalité aujourd'hui. Une réalité. Personne ne s'y trompe là-dessus. Et puis sur le taux de réalisation, Laëtitia MARTINEZ l'a rappelé tout à l'heure. Enfin, on va arriver quand même en 2026 avec 90%, de taux de réalisation quand même. Sur un mandat. Jamais, on a connu un mandat aussi difficile, jamais. On commence quand même avec deux années de COVID, deux années, deux années. C'est un mandat de quatre ans que nous avons eu. Quatre ans, pas six ans. C'est vrai dans nos communes, mais c'est vrai à l'échelle communautaire, ce qui montre la détermination de chacune et de chacun d'entre vous dans vos communes et dans vos villes. Parce qu'il y a fallu beaucoup d'abnégation, il a fallu beaucoup de travail. Et ce travail, nous l'avons fait ensemble et avoir 90% de réalisations dans un contexte pareil sans pour autant dégrader comme ça a été dit les ratios. Et je ne vais pas rentrer dans une logique maintenant budgétaire parce que ça a déjà été fait par notre collègue, mais nous n'avons pas dégradé énormément les ratios malgré toutes ces difficultés que nous avons eues. Quant à l'économie rurale, bien, il me semble qu'on a démontré que l'économie rurale est une réalité ici. Il me semble qu'on l'a démontré quand-même plus d'une fois. Les maires ruraux peuvent en témoigner. Le vice-président s'est exprimé tout à l'heure pour dire qu'il y avait vraiment une véritable prise en compte de l'Economie rurale. Je vais rappeler une seule disposition que nous avons mise en place, que nous avons été les seuls en France à

mettre en place, les seuls en France : ça a été d'aider les exploitations agricoles dans la ressource en eau. Personne d'autre ne l'a fait. Personne d'autre ne l'a fait. Donc l'Economie rurale, pour nous, elle est fondamentale. Et quand j'ai dit tout à l'heure dans mon propos liminaire que, malheureusement, la crise sanitaire qui touche le bétail aujourd'hui, si malheureusement sur la Communauté Urbaine, et je ne le souhaite pas bien entendu, une exploitation, des exploitations étaient touchées, la Communauté répondra présent. Bien entendu, en solidarité, bien entendu. Donc l'Economie rurale, elle est fondamentale. Et puis enfin, l'expression : « Jusqu'ici tout va bien ». Moi je trouve qu'elle est très inappropriée, parce qu'elle rappelle quelque chose de très négatif, c'est-à-dire... C'est la personne qui tombe d'un précipice et qui dit : je ne me suis pas encore écrasé, jusqu'ici tout va bien. Moi ça ne me convient pas du tout, pas du tout, pas du tout. Ce n'est pas jusqu'ici tout va bien, c'est jusqu'ici malgré les difficultés nous avons continué de développer, nous avons continué d'agir, nous avons continué à faire le travail malgré les difficultés et c'est ça que ça veut dire et que c'est avec beaucoup de détermination que nous y sommes parvenu. Et je trouve que le résultat, ce résultat collectif que nous avons eu malgré les crises, malgré l'inflation. Tout à l'heure je crois que c'est Laëtitia MARTINEZ qui l'a dit également, qui a parlé de l'inflation, 15% d'inflation. Entre novembre 2020 hors tabac en plus, nous n'avions pas une inflation minime puisqu'entre novembre 2020 et novembre 2025 nous avons eu 15% d'inflation. Il a fallu absorber cette inflation, ça n'a pas été simple, ça a été de gros efforts pour l'absorber. Et puis Jean-François JAUNET l'a dit tout à l'heure et il l'a rappelé, la maîtrise des charges absolue, absolue que nous avons eu, avec une grande rigueur. Et je tiens moi à remercier à mon tour, bien entendu, à la fois les élus qui ont travaillé, mais aussi les services, tous les services sans exception qui ont fait un travail remarquable durant ce mandat pour préparer ce budget, pour préparer les précédents. Je pense que nous avons raison de voter le budget à fin décembre. Parce que beaucoup de chefs d'entreprise attendent le budget de la Communauté Urbaine, eux aussi, pour ne pas être dans l'incertitude. Parce que si l'incertitude, elle règne à l'échelle nationale, elle ne règne pas ici. Nous prenons des risques limités. Nous sommes très prudents dans l'élaboration du budget de manière à lancer les travaux le plus vite possible. C'est ça qui compte, parce que nous avons des chefs d'entreprise qui attendent le budget de la Communauté Urbaine. Dès que nous l'aurons voté, j'aurai des coups de fil demain de chefs d'entreprise qui vont dire : « Alors qu'est-ce que vous avez à nous proposer dans les investissements futurs ? » Et comme je ferai et comme je l'ai fait jusqu'à présent, je les recevrai, notamment dans le bâtiment, dans les travaux publics, pour leur dire et bien voilà le budget de la Communauté, et bien ça les rassure. Donc il faut absolument voter le budget.

Voilà ce que je souhaitais dire mes chers collègues, pour alimenter le débat. Puis je vais terminer par un élément, si vous le permettez, avant de conclure complètement. A l'occasion de ce budget 2026 de la Communauté, je souhaite apporter une clarification, dans un esprit de responsabilité, mais aussi dans un esprit de sérénité sur un sujet qui a été évoqué et qui appelle des faits précis. Je veux parler des frais de représentation. Les frais de représentation font l'objet d'une enveloppe votée pour l'année 2024, puis l'année 2025. Par cette assemblée, en toute transparence, comme je l'ai dit, cette enveloppe constitue un plafond, un plafond, autorisé pour permettre l'exercice de la fonction de Président de la Communauté Urbaine. Elle n'est ni automatique, ni intégralement consommée par principe. Par principe. Cette enveloppe ne sera pas utilisée dans sa totalité pour l'année 2025. L'année 2025 qui se termine et nous sommes dans la préparation budgétaire. C'est pour ça que je me permets en toute transparence de rappeler ces choses. Un remboursement d'environ 15 000 € sera effectué au mois de janvier sur une enveloppe initiale qui était de 20 000 €, soit un remboursement de 75% de l'enveloppe non consommée. Lorsqu'une dépense n'est pas engagée dans l'intérêt général et dans l'intérêt de la collectivité, elle est restituée. C'est une règle simple, saine et responsable de gestion de l'argent public. Ces frais correspondent à des dépenses liées à l'exercice de mes fonctions, déplacements, transports, restaurations dans le cadre de rendez-vous institutionnels ou économiques, souvent en dehors du territoire et toujours, je dis bien toujours, avec justificatif à l'appui. Représenter la Communauté Urbaine Creusot Monceau, 34 communes, des habitants, des entreprises, un bassin de vie et d'emploi à défendre collectivement, là où se prennent les décisions, et là où se construisent les projets. Certains propos par insinuation conduisent à mettre en cause la probité de l'exécutif communautaire et à travers cette enveloppe, ma probité personnelle en tant que Président. Comme si des enveloppes étaient consommées sans motif d'intérêt général. Je souhaite le dire clairement : lorsque l'on met en cause l'intégrité du Président de la Communauté Urbaine sans fait établi, c'est en réalité l'ensemble de cette assemblée et du travail collectif qu'elle porte et que l'on remet en cause. Ici, je ne vois que des élus engagés et responsables, quelle que soit leur sensibilité, qui œuvrent chaque jour pour leur commune et pour l'intérêt général. Ce travail collectif mérite mieux que des raccourcis ou des mises en cause qui relèvent davantage du populisme que du débat démocratique. Veuillez-vous, en mai dernier, j'ai été nommé Chevalier de l'ordre national du mérite. Cette distinction est une décoration de la République, délivrée au nom de la Nation, après une instruction rigoureuse des services de l'État, comprenant des enquêtes administratives et des vérifications de probité stricte, de probité stricte. Cette décoration, elle est là, elle m'a été remise le 8 novembre, lors d'une cérémonie volontairement intime et en comité restreint par Bernard CAZENEUVE, ancien Premier-ministre de la République et ancien ministre de l'Intérieur. Cela rappelle le caractère profondément institutionnel, exigeant et non

complaisant de cette distinction. Remettre en cause l'intégrité d'un élu, sans fait, c'est aussi fragiliser la confiance dans les procédures républicaines elles-mêmes. Or, ces procédures sont ce qui garantit à nos concitoyens que l'action publique repose sur des règles, des contrôles de l'État de droit. Les habitantes et les habitants de la Communauté Urbaine Creusot Monceau n'ont pas besoin de fausses informations ni de polémiques. Ils ont besoin de projets qui aboutissent, d'emploi, qui se créent, d'un cadre de vie qui s'améliore. C'est cela notre responsabilité collective qui nous impose. Nous sommes ici des élus de la République. Quelle que soit notre sensibilité politique, nous partageons une responsabilité commune. Agir avec rigueur, honnêteté et respect des institutions, c'est ce que nous faisons au quotidien dans cette instance. Et c'est sur cette base que doit se tenir le débat démocratique. Pour ma part, sachez que je continuerai à exercer mes fonctions avec transparence, engagement et loyauté envers cette assemblée et envers les habitants de notre territoire. Je vous remercie.

Et je vais maintenant continuer l'ordre du jour de notre conseil avec la mise à jour.... Alors il faut voter pardon. Il faut voter. Avec un vote comme vous le souhaitez, soit global de tous les budgets, soit individuel ? Global ? Est-ce que quelqu'un souhaite un vote individualisé ? Non. Alors vote global, donc vote global du budget primitif. Budget principal, donc du rapport 8 jusqu'au 15. Je ne me trompe pas, c'est ça, c'est ça ? Alors qui ne souhaite pas voter ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Une voix contre. Qui vote pour ? Unanimité moins une fois. Je vous remercie pour tous les budgets. Merci beaucoup.

Budget principal - Vote du budget primitif 2026

Le conseil décide :

- D'approuver le Budget primitif 2026 pour le budget principal pour un montant de 101 232 241 €.
- D'autoriser le Président à procéder à des virements de chapitre à chapitre, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits liés aux dépenses de personnel.
- D'autoriser les mouvements comptables entre budgets, à savoir participation eaux pluviales du budget général au budget annexe assainissement collectif pour 911 000 €, participation défense incendie au budget eau potable pour 200 000 € et remboursement du budget annexe transports au budget général au titre des charges de personnel qui seront effectivement réalisées.

Observations : Adoption à la majorité.

Budget assainissement collectif - Vote du Budget primitif 2026

Le conseil décide :

- D'adopter le budget primitif 2026 du budget annexe assainissement collectif pour un montant de 18 481 590 €.

Observations : Adoption à la majorité.

Budget assainissement non collectif - Vote du Budget primitif 2026

Le conseil décide :

- D'adopter le budget primitif 2026 du budget annexe assainissement non collectif pour un montant de 227 350 €.

Observations : Adoption à la majorité.

Budget Annexe Eau - Vote du Budget primitif 2026

Le conseil décide :

- D'adopter le budget primitif 2026 du budget Annexe Eau pour un montant de 27 088 243 €.

Observations : Adoption à la majorité.

Budget Annexe Transports - Vote du Budget primitif 2026

Le conseil décide :

- D'approuver le budget primitif 2026 du budget annexe Transports pour un montant de 8 191 460 €.

Observations : Adoption à la majorité.

Budget Annexe Zones d'Activités Économiques et Commerciales - Vote du Budget Primitif 2026

Le conseil décide :

- *D'adopter le budget primitif 2026 du budget annexe zones d'activités économiques et commerciales pour un montant de 4 945 644 €.*

Observations : Adoption à la majorité.

Budget Annexe ZA Coriolis - Vote du Budget Primitif 2026

Le conseil décide :

- *-D'adopter le budget primitif 2026 du budget annexe ZA Coriolis pour un montant de 7 856 656€.*

Observations : Adoption à la majorité.

Budget Annexe Lotissements - Vote du Budget Primitif 2026

Le conseil décide :

- *D'adopter le budget primitif 2026 du budget annexe de lotissements pour un montant de 846 000€.*

Observations : Adoption à la majorité.

Observations : Adoption à la majorité.

16. Eau et assainissement - Tarifs 2026

M. le Président.- Les tarifs eau et assainissement. Jean-François JAUNET.

M. Jean-François JAUNET.- Oui, chers collègues, il s'agit de proposer pour l'année 2026 une augmentation liée à l'inflation de 1,3% pour le tarif de l'eau et pour ce qui est du tarif de l'assainissement, la même augmentation de 1,3% à laquelle on ajoute celle qu'on a décidé depuis 2021 en lien avec les travaux conséquents qui doivent être fait dans les années à venir. Donc d'une augmentation de 5,7%.

M. le Président.- Merci. Est-ce qu'il y a des prises de parole avant que je mette aux voix les tarifs ? Kadder ATTEYE. Le micro.

M. Kadder ATTEYE.- Pardon. Bonjour, Bonsoir mes chers collègues, merci de me donner la parole. Président, ce budget-là, moi je voterai, je m'abstiendrai. Pour la seule et simple raison... - alors je comprends qu'il y ait des difficultés pour remettre en l'état nos systèmes d'eau et tout ce qui en découle bien évidemment - mais encore une fois j'ai l'impression que l'État demande toujours d'aller chercher dans la poche de nos concitoyens. Et puis à chaque fois qu'on ne trouve pas une solution, ben on se retourne toujours vers les mêmes, c'est à dire nos concitoyens – donc cette seule et simple raison, moi je m'abstiens de voter ce taux, cette augmentation.

M. le Président.- Très bien. Est-ce qu'il y a d'autres prises de parole ? On s'est expliqué déjà là-dessus. Je veux dire, si on pouvait l'éviter, on l'éviterait, mais encore une fois l'eau paye l'eau. C'est comme ça et malheureusement l'eau est une denrée qui devient de plus en plus rare et nous essayons de limiter au maximum. Mais avec les travaux conséquents qu'il faut faire avec, à certains moments, ça devient impossible. Alors je mets aux voix donc sur ce tarif eau et assainissement. Des personnes qui ne souhaitent pas voter ? Abstention ? J'ai cru qu'il y en avait une. Contre ? Une. Pour. Je vous remercie. Donc une abstention, une contre.

Eau et assainissement - Tarifs 2026

Le conseil décide :

- *D'approuver le rapport ci-avant,*
- *D'approuver les tarifs présentés dans les tableaux annexés à la présente délibération,*

- *De décider que ces tarifs s'appliqueront à compter du 1er janvier 2026 et feront l'objet d'une révision annuelle au moment de la phase budgétaire basée sur la mise à jour des prospectives budgétaires et l'évolution de l'inflation.*
Observations : Adoption à la majorité.

17. Taxe d'enlèvement des ordures ménagères - Vote du taux 2026

18. Impôts directs locaux - Vote des taux 2026

M. le Président.- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères, donc le vote du taux 2026. Jean-François JAUNET.

M. Jean-François JAUNET.- Si vous le souhaitez, Président, je vais faire les deux. La 18 et la 17.

M. le Président.- Oui, oui.

M. Jean-François JAUNET.- Parce qu'en fait, que ce soit sur la taxe d'ordure d'enlèvement des ordures ménagères ou les impôts locaux, on propose de maintenir les mêmes taux, voilà.

M. le Président.- Alors sur là il s'agit donc de la 17, on est d'accord ?

M. Jean-François JAUNET.- La 17 et 18 où les taux restent les mêmes.

M. le Président.- 17 et 18. Ok. Alors prise de parole sur les deux ? Non, je mets aux voix les deux en même temps ? Ok. Des personnes qui ne souhaitent pas voter ? Des personnes qui s'abstiennent ? Contre ? Pour ? Donc là unanimité. Merci.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères - Vote du taux 2026

Le conseil décide :

- *De maintenir le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 10,53% pour l'année 2026.*
Observations : Adoption à l'unanimité.

Impôts directs locaux - Vote des taux 2026

Le conseil décide :

- *De maintenir le taux de taxe d'habitation à 9,98% pour l'année 2026.*
- *De maintenir le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties à 1,25% pour l'année 2026.*
- *De maintenir le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 2,85% au titre de l'année 2026.*
- *De maintenir le taux de cotisation foncière des entreprises à 25,22% pour l'année 2026.*

Observations : Adoption à l'unanimité.

19. Subventions 2026 - Enseignement supérieur, recherche, innovation - Tourisme et patrimoine

M. le Président.- Alors ensuite, on passe aux subventions, soyez attentifs parce que on va être un certain nombre à sortir sur l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation, tourisme et patrimoine. Pourquoi il y a un brouhaha, j'ai dit... j'ai dit une connerie, non ? Ah d'accord. Vous sortez avant que je vous le demande. Très bien. Alors Lionel DUPARAY, Cyril GOMET, Laëtitia MARTINEZ, Jérémie PINTO, Nadège CANTIER, Guy SOUVIGNY, Jean-Paul BAUDIN, Thierry BUISSON, Michel CHARDOT, Denis CHRISTOPHE, Daniel DAUMAS, Christophe DUMONT, Pascal FALLOURD, Jean GIRARDON, Frédérique LEMOINE, Marc Maillot, moi-même, Stéphanie MICHELOT-LUQUET, Guy MIKOWLSKI, Viviane PERRIN, Philippe PRIET et Enio SALCE, Barbara SARANDAO. Donc il y a des personnes qui ne sont pas là, mais je donne les noms quand même. Moi je vais sortir, donc c'est Évelyne COUILLORET. Alors moi je ne sais plus, après si je rentre ou je ne rentre pas, il faudra me dire... Je prends, je prends mon papier, comme ça je le verrai, je ressors en 25, très bien. Non 21.

Mme Evelyne COUILLORET.- Bien. Donc il s'agit des subventions 2026 pour l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation, le tourisme et le patrimoine. Donc notre projet de budget 2026 intègre le versement de subventions dont vous avez le détail et que je ne reprends pas dans le tableau en dessous. À savoir que pour les subventions supérieures à 23 000 €, il y en a deux. Une convention doit obligatoirement être rédigée pour que les organismes bénéficiaires puissent toucher la subvention et ces dernières donc feront l'objet d'une délibération dédiée et qu'elle sera présentée à cette assemblée par la suite. Les fonds d'intervention sont également affectés par des délibérations spécifiques et c'est le cas pour une : c'est le fonds projet étudiant que vous avez également présenté dans un tableau. Donc je vous propose d'attribuer de verser les subventions inférieures à 23 000 € aux organismes précités, pardon, pour un montant total de 47 000 €, d'inscrire au budget 2026, les subventions supérieures à 23 000 €, les fonds d'intervention représentant un montant total de 586 850 € devant faire l'objet d'une délibération spécifique. Je poursuis en le mettant au vote, s'il n'y a pas de demande d'intervention Il n'y en a pas ? Donc, y a-t-il des personnes qui ne participent pas au vote ? Qui s'abstiennent ? Qui votent contre ? Pour ? Merci. Donc cette délibération est adoptée.

Subventions 2026 - Enseignement supérieur, recherche, innovation - Tourisme et patrimoine

Le conseil décide :

- *D'attribuer et de verser les subventions inférieures à 23 000 € aux organismes précités pour un montant total de 47 000 euros.*
- *D'inscrire au Budget 2026 les subventions supérieures à 23 000 € et les fonds d'intervention, représentant un montant total de 586 850 euros et devant faire l'objet d'une délibération spécifique.*

Observations : Monsieur Jean-Paul BAUDIN, Monsieur Thierry BUISSON, Madame Nadège CANTIER , Monsieur Michel CHARDEAU, Monsieur Christophe DENIS Monsieur Daniel DAUMAS, Monsieur Christophe DUMONT, Madame Pascale FALLOURD, Monsieur Jean GIRARDON, Monsieur Cyril GOMET, Monsieur Jean-François JAUNET, Madame Frédérique LEMOINE, Monsieur Marc MAILLOT, Monsieur David MARTI, Madame Laetitia MARTINEZ, Madame Stéphanie MICHELOT-LUQUET, Monsieur Guy MIKOŁAJSKI, Monsieur Philippe PRIET, Monsieur Enio SALCE, Madame Barbara SARANDAO, Madame Viviane PERRIN, Monsieur Jérémie PINTO, Monsieur Guy SOUVIGNY, intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.

20. Subventions 2026 - Développement durable

Mme Evelyne COUILLORET.- Et je pense que nous pouvons faire rentrer le Président et que pour le coup, c'est Lionel DUPARAY, Jean GIRARDON, Marie-Claude JARROT, Jean-Claude LAGRANGE et moi-même qui sortons sur la suivante.

M. le Président.- Donc là il s'agit de la subvention développement durable. Jean-François JAUNET. Il y a Bernard. Bernard doit sortir...

M. Jean-François JAUNET.- Le temps de prendre place chers collègues.

M. le Président.- Bernard doit sortir. Moi je ne l'ai pas sur ma liste. Ah si, Bernard, Guy SOUVIGNY, il est déjà dehors ? Ah non, il est rentré ? Non, non.

M. Jean-François JAUNET.- Bien, chers collègues, donc, sur ces subventions en lien avec le développement durable, une liste d'organismes habituels, le CAUE par rapport à des actions pédagogiques à hauteur de 8 000 €, ATMO Bourgogne Franche-Comté, à hauteur de 15 000 €, qui est en charge de la surveillance de la qualité de l'air, différents fonds d'aide que ce soit pour le broyage particulier, commune ou association, et puis au niveau de la prévention. Et enfin, dernière ligne sur la Ligue contre le cancer à hauteur de 6 500 € donc, pour un montant global de 53 250 €. Aucune ne dépasse le plafond de 23 000 €, donc elles ne sont pas concernées par les conventions.

M. le Président.- Très bien, merci. Prise de parole ? Non. Des personnes qui ne souhaitent pas voter ? Qui s'abstiennent ? Contre ? Pour ? Unanimité. Merci.

Subventions 2026 - Développement durable

Le conseil décide :

- *D'attribuer et de verser les subventions inférieures à 23 000 € aux organismes précités pour un montant total de 53 250 euros.*

Observations : Etant précisé que Madame Evelyne COUILLORET, Monsieur Bernard FREDON, Monsieur Jean GIRARDON, Madame Marie-Claude JARROT, Monsieur Jean-Claude LAGRANGE, Monsieur Guy SOUVIGNY, intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.

21. Subventions 2026 - Développement durable

M. le Président. - Economie solidaire cette fois donc, Christophe DUMONT, Chantal LEBEAU, Laurent SELVEZ. Alors Lionel DUPARAY, il n'y est plus de toute façon, Sébastien GANE, Christian GRAND, Didier LAUBERAT n'est pas là, Monique LODDO, Guy SOUVIGNY, Jocelyne BLONDEAU, Yohann CASSIER, Séverine GIRARD-LELEU, Marie-Claude JARROT. Moi-même et les autres ne sont pas là, c'est toujours Jean-François JAUNET.

M. Jean-François JAUNET. - Bien, chers collègues, sur ces subventions en 2026 concernant l'Economie solidaire donc, nous avons là encore une fois différents organismes. Les trois premiers, Solidarité service, Atelier du coin et groupe Solif, ne sont pas concernés par un projet de convention puisque les subventions sont inférieures à 23 000 €. 10 000 € pour les deux premières et puis 20 000 € pour le groupe Solif. Et puis les deux suivantes, que ce soit AGIRE ou APOR, sont concernées par le fait de devoir faire preuve d'une convention d'objectifs. AGIRE pour 551 225 €. APOR pour 49 000 €.

Mme Evelyne COUILLORET. - Bien merci. Est-ce qu'il y a des questions sur ces subventions ? Non. Donc nous allons passer au vote. Des non-participations au vote ? Des abstentions ? Des contres ? Pour ? Merci.

Subventions 2026 - Développement durable

Le conseil décide :

- *D'inscrire au Budget 2026 les subventions supérieures à 23 000 € et les fonds d'intervention, représentant un montant total de 600 225 euros et devant faire l'objet d'une délibération spécifique.*

Observations : Etant précisé que Madame Jocelyne BLONDEAU, Monsieur Yohann CASSIER, Monsieur Eric COMMEAU, Monsieur Christophe DUMONT, Monsieur Sébastien GANE, Madame Séverine GIRARD-LELEU, Monsieur Christian GRAND, Madame Marie-Claude JARROT, Monsieur Didier LAUBERAT, Madame Chantal LEBEAU, Madame Monique LODDO, Monsieur David MARTI, Madame Jeanne-Danièle PICARD, Monsieur Laurent SELVEZ, Monsieur Guy SOUVIGNY, intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.

22. Subventions 2026 - Economie

Mme Evelyne COUILLORET. - Je crois que sur la suivante le Président doit rester à dehors. Il me semble et d'autres personnes. Donc je les cite, C'est la 21. C'est ça ? Non ? La 22, pardon, la 22. On finit par s'y perdre. Donc doivent rester, doivent sortir Jérémie PINTO, Philippe PRIET, Bernard DURAND, Christian GRAND, Marie Claude JARROT, Jean-Claude LAGRANGE, Didier LAUBERAT et donc David MARTI. On va attendre que tout le monde soit sorti, que les autres sont rentrés... soient rentrés. Non Madame JARROT, reste dehors. Marie-Claude JARROT, David MARTI, vous restez dehors, Christian GRAND aussi. Alors je recite : Restent enfin sortent : Jérémie PINTO, Philippe PRIET, Bernard DURAND, Christian GRAND, Marie-Claude JARROT, Jean-Claude LAGRANGE, Didier LAUBERAT, David MARTI. Et c'est Jean-François JAUNET qui présente le rapport.

M. Jean-François JAUNET. - Subventions en lien avec l'Economie. Donc, sur la première liste, pour celles qui sont inférieures à 23 000 €, nous avons le Marché de producteurs pour 7 000 €, l'Union commerciale Le Creusot et celle de Montceau, chacune pour 9 000 €, la Boutique de gestion pour 13 500 €, l'Association pour le droit à l'initiative économique pour 6 000 €, le réseau Campus des métiers et des qualifications pour 12 000 €, DECA Bourgogne Franche-Comté pour 15 000 €, soit un montant total de 71 500 €. Et un organisme pour une subvention qui doit faire l'objet d'une convention pour un montant supérieur à 23 000 €. Ecosphère pour 290 000 €.

Mme Evelyne COUILLORET.- Merci. Des questions ? Donc je mets aux voix. Qui ne participe pas aux voix, au vote, pardon ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Pour ? Je devrais inverser l'ordre. Ça nous réveillerait peut-être. Ça devient dur, donc c'est adopté. Merci.

Subventions 2026 - Economie

Le conseil décide :

- *D'attribuer et de verser les subventions inférieures à 23 000 € aux organismes précités pour un montant total de 71 500 euros.*
- *D'inscrire au Budget 2026 les subventions supérieures à 23 000 €, représentant un montant total de 290 000 euros et devant faire l'objet d'une délibération spécifique.*

Observations : Etant précisé que Monsieur Bernard DURAND, Monsieur Christian GRAND, Madame Marie-Claude JARROT, Monsieur Jean-Claude LAGRANGE, Monsieur Didier LAUBERAT et Monsieur David MARTI Monsieur Jérémie PINTO, Monsieur Philippe PRIET, intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.

23. Subventions 2026 - Institutionnelles et Personnel communautaire

Mme Evelyne COUILLORET.- Et on peut faire rentrer ceux qui sont dehors au frais et donc pendant que ceux qui étaient sortis rentrent. Christelle ROUX-AMRANE. Jean Marc FRIZOT et Sébastien GANE sortent et je rends le micro au président.

M. le Président.- Alors là c'est la 23. Merci. Alors, Jean-François JAUNET.

M. Jean-François JAUNET.- Donc sur ces subventions en lien avec le personnel communautaire et les choses institutionnelles, nous avons trois organismes pour des montants inférieurs à 23 000 € : Creusot Bourgogne Solidarité, Sahel-Niger, Association des anciens sapeurs-pompiers, Orchestre symphonique communautaire donc pour un montant global de 19 335 €. Puis pour ce qui concerne les subventions supérieures à 23 000 € qui devront faire l'objet d'une convention : Le Comité des œuvres sociales de la Communauté Urbaine pour 151 840 €, l'Agence départementale d'information sur le logement pour 22 700 €, le Fonds de remboursement des cotisations à la TD pour 34 000 €, Fonds de chemins ruraux pour 165 000 €, soit un total de 373 540 €.

M. le Président.- Merci. Pas de prise de parole ? Je mets aux voix. Des personnes qui ne souhaitent pas voter ? Qui s'abstiennent ? Qui sont contre ? Pour ? Merci.

Subventions 2026 - Institutionnelles et Personnel communautaire

Le conseil décide :

- *D'attribuer et de verser les subventions inférieures à 23 000 € aux organismes précités.*
- *D'inscrire au Budget 2026 les subventions supérieures à 23 000 € et les fonds devant faire l'objet d'une délibération spécifique.*

Observations : Etant précisé que Monsieur Jean-Marc FRIZOT et Monsieur Sébastien GANE, Madame Montserrat REYES, Madame Christelle ROUX-AMRANE, intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.

24. Subventions 2026 - Politique de la ville

M. le Président.- Ensuite, subvention politique de la ville, personne ne sort là. Jean-François JAUNET.

M. Jean-François JAUNET.- Donc chers collègues, sur cette partie politique de la ville, donc deux subventions supérieures à 23 000 € qui devront faire l'objet d'une convention : L'Ecole de la 2ème chance pour 40 000 € ; Le Fonds communautaire politique de la ville pour 110 500 €. Soit un montant global de 150 500 €.

M. le Président.- Merci, pas de question ? Je mets aux voix. Des personnes qui ne souhaitent pas voter ? Qui s'abstiennent ? Contre ? Pour ? Merci.

Subventions 2026 - Politique de la ville

Le conseil décide :

- *D'inscrire au Budget 2026 les subventions supérieures à 23 000 € et les fonds d'intervention, représentant un total de 150 500 euros et devant faire l'objet d'une délibération spécifique.*

Observations : Adoption à l'unanimité.

25. Subventions 2026 - Versement d'acomptes

M. le Président. - Alors là je crois que tout le monde sort, sauf Évelyne COUILLEROT. Et alors vont sortir Lionel DUPARAY, il n'est pas là. Cyril GOMET, il n'est pas là, Laëtitia MARTINEZ, Jérémie PINTO, Nadège CANTIER, Christophe DUMONT, Sébastien GANE, Christian GRAND, Monique LODDO, elle n'est pas là, Laurent SELVEZ, il n'est pas là, Guy SOUVIGNY, Jocelyne BLONDEAU, Yohann CASSIER. Séverine GIRARD-LELEU, Marie-Claude JARROT, Philippe PRIET, non il n'est pas là, Bernard DURAND, il n'est pas là. Jean-Claude LAGRANGE, Jean-Paul BAUDIN, Michel CHARDEAU, Denis CHRISTOPHE, Daniel DAUMAS, Pascale FALLOURD, Jean GIRARDON, Jean-François JAUNET, Frédérique LEMOINE, Marc MAILLOT, Stéphanie MICHELOT-LUQUET, Guy MIKOLASKI, Viviane PERRIN, Enio SALCE. Et moi-même, allez.

Mme Évelyne COUILLEROT. - Je m'inquiétais du quorum, mais il se calcule sur les élus qui restent dans la salle. Donc on est, on peut continuer. Donc il s'agit pour les subventions 2026 du versement d'acompte. Lorsque c'est nécessaire, donc, nous avons attribué un certain nombre de subventions. Certaines, la majorité d'entre elles, comme nous l'avons indiqué, vont faire l'objet de conventions d'objectifs pour qu'elles puissent être versées. Néanmoins, au préalable, certaines d'entre elles ont besoin d'avoir le versement d'acompte, puisqu'elles ont des frais spécifiques et notamment des dépenses de personnel qu'elles doivent assumer avant que les subventions puissent être versées. C'est pourquoi nous vous proposons, pour ne pas les pénaliser, que leur soit versé un acompte de 25% du montant attribué au budget primitif 2026. Est-ce qu'il y a des questions ? Tout cela est très habituel. Des personnes qui ne participent pas au vote ? Des abstentions ? Des pours ? Tout le monde...ne suivait pas. Et contre ? Je déduis qu'il n'y en a pas. Je vous remercie. Pardon ? Je vous remercie et on peut, voilà, on peut faire rentrer tout le monde.

Subventions 2026 - Versement d'acomptes

Le conseil décide :

- *De verser 25 % du montant attribué au budget primitif 2026, aux organismes figurant sur la liste jointe pour un montant total de 362 181 euros.*

Observations : Etant précisé que Monsieur Jean-Paul BAUDIN, Madame Jocelyne BLONDEAU, Monsieur Thierry BUISSON, Madame Nadège CANTIER, Monsieur Yohann CASSIER, Monsieur Michel CHARDEAU, Monsieur Eric COMMEAU, Monsieur Daniel DAUMAS, Monsieur Christophe DENIS, Monsieur Christophe DUMONT, Monsieur Bernard DURAND, Madame Pascale FALLOURD, Monsieur Sébastien GANE, Monsieur Jean GIRARDON, Madame Séverine GIRARD-LELEU, Monsieur Cyril GOMET, Monsieur Christian GRAND, Madame Marie-Claude JARROT, Monsieur Jean-François JAUNET, Monsieur Jean-Claude LAGRANGE, Monsieur Didier LAUBERAT, Madame Frédérique LEMOINE, Madame Monique LODDO, Monsieur Marc MAILLOT, Monsieur David MARTI, Madame Laetitia MARTINEZ, Madame Stéphanie MICHELOT-LUQUET, Monsieur Guy MIKOLASKI, Madame Viviane PERRIN, Madame Jeanne-Danièle PICARD, Monsieur Jérémie PINTO, Monsieur Philippe PRIET, Monsieur Enio SALCE, Madame Barbara SARANDAO, Monsieur Laurent SELVEZ, Monsieur Guy SOUVIGNY, intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.

III - DEVELOPPEMENT URBAIN

1. **LE CREUSOT - Travaux d'aménagement de la Place Schneider - Autorisation de signature d'une modification n°2 au marché 2403702PAP - Eclairage public**
2. **LE CREUSOT - Travaux d'aménagement de la Place Schneider - Autorisation de signature d'une modification n°1 au marché 2403703PAP - Espaces verts - mobilier urbain**
3. **MONTCHANIN - La Gare - Acquisition d'un terrain nu à l'ETAT**

M. le Président.- Alors on reprend donc chapitre suivant. On est sur les travaux d'aménagement de la place. Non c'est ça, c'est ça, sans présentation. Nous avons ensuite donc les deux sur les travaux d'aménagement sans présentation et même les trois avec Montchanin. Là il y a un élu intéressé, mais il n'est pas là. Fabrice VESVRE, il n'est pas là, je crois, avec l'acquisition d'un terrain. Donc je mets aux voix les trois délibérations. Des personnes qui ne souhaitent pas voter ? Qui s'abstiennent ? Contre ? Pour ? Merci.

LE CREUSOT - Travaux d'aménagement de la Place Schneider - Autorisation de signature d'une modification n°2 au marché 2403702PAP - Eclairage public

Le conseil décide :

- D'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer une modification n°2 au marché 2403702PAP conclu avec la société BBF Réseaux à la suite de travaux complémentaires, entraînant une hausse de 16 322,65 € HT, passant ainsi le nouveau montant du marché à 231 065,70 € HT, soit 227 278,84 € TTC et générant ainsi une hausse de 7,601 %.
- De prélever les dépenses afférentes sur les crédits inscrits sur la ligne correspondante au budget de la CUCM.

Observations : Adoption à l'unanimité.

LE CREUSOT - Travaux d'aménagement de la Place Schneider - Autorisation de signature d'une modification n°1 au marché 2403703PAP - Espaces verts - mobilier urbain

Le conseil décide :

- D'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics, à signer une modification n°1 au marché n°2403703PAP conclu avec l'entreprise ID VERDE, à la suite de travaux complémentaires, entraînant une hausse de 17 505,60 € HT passant ainsi le nouveau montant du marché à 657 481,69 € HT, soit 788 978,03 € TTC, et générant une hausse de 2,735 %.
- De prélever les dépenses afférentes sur les crédits inscrits sur la ligne correspondante au budget de la CUCM.

Observations : Adoption à l'unanimité.

MONTCHANIN - La Gare - Acquisition d'un terrain nu à l'ETAT

Le conseil décide :

- D'acquérir de l'ETAT, représenté par la société SNCF Réseau, la parcelle de terrain cadastrée section F n°125, pour une superficie de 904 m² ;
- De fixer le prix de cette acquisition à 13 200 € net ;
- D'édifier sur la parcelle acquise une clôture défensive dans le délai de 6 mois et de l'entretenir jusqu'au déclassement du domaine public ferroviaire contiguë, pour protéger le domaine public ferroviaire restant ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou l'élu ayant reçu délégation de signature, à signer l'acte authentique à intervenir, ainsi que toutes pièces afférentes à l'acte, étant précisé que les frais d'acte seront à la charge de la Communauté Urbaine ;
- De prélever la dépense sur le budget correspondant.

Observations : Etant précisé que Monsieur Fabrice VESVRES, intéressé à l'affaire n'a pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.

IV - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 1. Association E.#.T Institute (CMQ-E ITIP) - Autorisation de signature d'une convention d'objectifs pour l'année 2026**
- 2. Déploiement de la plateforme "Bourgogne Industrie - Synergies" - Autorisation de signature d'une convention de partenariat**

M. le Président.- Développement économique, convention d'objectifs avec l'Association, une association GPECT industrie, déploiement de la plateforme Bourgogne industrie. Sans présentation. Des personnes qui ne souhaitent pas voter ? Qui s'abstiennent ? Qui sont contre ? Pour ? Unanimité, merci.

Association E.#.T Institute (CMQ-E ITIP) - Autorisation de signature d'une convention d'objectifs pour l'année 2026

Le conseil décide :

- D'approuver les termes de la convention d'objectifs à intervenir avec l'association E.#.T Institute (CMQ-E ITIP) au titre de l'année 2026 ;*
- D'autoriser l'élu ayant délégation à signer la convention d'objectifs ;*
- D'autoriser le versement d'une subvention d'un montant de 12 000 € ;*
- D'imputer les dépenses sur les crédits inscrits au budget principal pour l'année 2026.*

Observations : Adoption à l'unanimité.

Déploiement de la plateforme "Bourgogne Industrie - Synergies" - Autorisation de signature d'une convention de partenariat

Le conseil décide :

- *D'approuver les termes de la convention de partenariat à intervenir avec l'ensemble des signataires ;*
- *D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention et d'en assurer la bonne exécution ;*
- *De verser une participation d'un montant de 13 325 euros pour l'année 2026 et de 13 065 euros pour l'année 2027 à la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropole de Bourgogne domiciliée 2 avenue de Marbotte, 21000 DIJON ;*
- *D'imputer la dépense sur le budget correspondant.*

Observation : Adoption à l'unanimité.

V - DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

1. Politique de la ville - Bilan de l'appel à projets 2024

M. le Président.- Développement territorial, politique de la ville, c'est le bilan de l'appel à projet 2024. Là-dessus c'est une prise d'acte. Nous prenons acte à l'unanimité ? Oui, merci.

Politique de la ville - Bilan de l'appel à projets 2024

Le conseil décide :

- *De prendre acte du rapport 2024 de la politique de la ville au sein du territoire communautaire,*
- *D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, à communiquer au représentant de l'Etat dans le département, ledit rapport.*

Observations : Prise d'acte.

2. Appel à projets départemental 2026 - Approbation du projet structurant 2026 du territoire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau

M. le Président.- Appel à projet Départemental 2026 l'approbation du projet...

Service juridique.- IV-2 ?

M. le Président.- Non, je l'ai passée en même temps. Ouais, vous ne suivez pas alors ?
Appel à projet Départemental 2026, Isabelle LOUIS. Oui vont sortir Viviane PERRIN, Évelyne COUILLORET, Bernard DURAND. Bien, il n'est pas là. Nadège CANTIER.

Mme Isabelle LOUIS.- Merci Monsieur le Président. Donc, le département de Saône-et-Loire a reconduit pour l'année 2026 son dispositif d'appel à projets auprès des communes et EPCI de Saône-et-Loire. Cet appel à projets comporte deux leviers complémentaires : le soutien aux projets portés par les communes et intercommunalités et un soutien un projet structurant par bassin de vie ; la Communauté Urbaine Creusot Montceau étant considérée en tant que structure porteuse de la contractualisation et du PLUI comme un bassin de vie au sens de cet appel à projet structurant. Le présent rapport concerne le choix du projet structurant de la Communauté Urbaine pour lequel le département de Saône-et-Loire réserve une subvention de 250 000 €, sous réserve que le montant ne dépasse pas 80% du montant hors taxes de dépenses éligibles. Le projet proposé est l'électrification de la flotte de véhicules et l'adaptation des infrastructures de maintenance. Dans le cadre de sa stratégie de transition écologique et d'amélioration des mobilités durables, la CUCM engage un projet ambitieux de verdissement de sa flotte de bus urbains par l'acquisition de véhicules électriques et la transformation de ses infrastructures de maintenance. Ce projet vise à remplacer progressivement les bus thermiques par 14 bus électriques, tout en adaptant les deux dépôts de bus

situés au Creusot et à Montceau-les-Mines, pour accueillir, recharger, entretenir ces nouveaux véhicules. Il faut noter que ce projet irrigue bien tout le territoire communautaire. Donc il prévoit, juste pour rappel, une première acquisition de 4 bus électriques, la transformation des dépôts de bus pour l'arrivée des bus électriques, l'implantation de bornes électriques, le passage en haute tension des dépôts de bus, les réfections des espaces. Il y a quand même des bénéfices attendus très significatifs et importants. La réduction annuelle de 300 tonnes de CO₂, la baisse des nuisances sonores, l'amélioration de la qualité de l'air. Le renforcement aussi de l'attractivité de notre réseau de transport urbain pour nos 34 communes du territoire. Il est donc proposé de soumettre au département le projet d'aménagement et d'adaptation des deux dépôts de bus et au regard du calendrier de mise en œuvre du projet sur 2026 et sur 2027. La Communauté Urbaine sollicite la possibilité de présenter le projet au département deux années de suite lors des appels à projets 2026 et 2027. Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

M. le Président.- Merci . Des questions, des prises de parole ? Oui Kadder ATTEYE.

M. Kadder ATTEYE.- D'accord, ce que je veux dire c'est bien une société qui est en charge de la conduite... comme ça s'appelle, qui a récupéré...

Mme Isabelle LOUIS.- le marché, oui.

M. le Président.- Oui, le marché. C'est une délégation de service public.

M. Kadder ATTEYE.- Ok, donc c'est une délégation de service public. Donc du coup cette société, c'est la Communauté Urbaine qui doit acheter les bus pour la société ?

M. le Président.- Non, ce sont nos bus, ils nous appartiennent,

M. Kadder ATTEYE.- D'accord.

M. le Président.- Eux, ils vont mettre en œuvre la délégation de service public avec nos véhicules. Voilà, c'est bon, c'est clair ?

M. Kadder ATTEYE.- Ok.

M. le Président.- Alors je mets aux voix. Est-ce qu'il y a des personnes qui ne souhaitent pas voter ? Qui s'abstiennent ? Contre ? Pour ? Merci.

Appel à projets départemental 2026 - Approbation du projet structurant 2026 du territoire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau

Le conseil décide :

- *De présenter à « l'appel à projets structurants » 2026 et 2027 du Département de Saône-et-Loire l'opération « électrification de la flotte de véhicules et adaptation des infrastructures de maintenance » qui s'élève à un montant total de 1 800 000 €.*
- *De solliciter l'aide du Département à hauteur de 250 000 € pour ce projet.*
- *D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents afférents des appels à projets.*

Observations : Etant précisé que Madame Nadège CANTIER, Madame Evelyne COUILLORET, Monsieur Bernard DURAND, Monsieur Didier LAUBERAT, Madame Viviane PERRIN, intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.

VI - DEVELOPPEMENT DURABLE

1. Travaux sur les réseaux assainissement et d'eau potable de la CUCM - Lot 4 : travaux réseau eau potable - Autorisation de signature d'une modification n°2 à l'accord-cadre 2300404PRP

M. le Président.- Alors on peut faire rentrer nos collègues. Chapitre développement durable, donc là, sans présentation, travaux sur les réseaux d'assainissement. Par contre, Céline JACQUET doit sortir, elle est sortie peut-être non ? Ah non, elle est là, il y en a juste pour une minute à peine alors. Je mets aux voix. S'il n'y a pas de prise de parole ? Des personnes qui ne souhaitent pas voter ? Qui s'abstiennent ? Qui sont contre ? Pour ? C'est adopté, on peut faire rentrer notre collègue.

Travaux sur les réseaux assainissement et d'eau potable de la CUCM - Lot 4 : travaux réseau eau potable - Autorisation de signature d'une modification n°2 à l'accord-cadre 2300404PRP

Le conseil décide :

- D'autoriser Monsieur le Président ou l'élu disposant de la délégation en matière de marchés publics, à signer la modification numéro 2 au marché n°2300404PRP, conclu avec l'entreprise COLAS, sur la base du projet annexé et ayant pour objet de créer des prix nouveaux et d'augmenter le montant maximum des périodes 3 et 4 de 350 000 € HT, portant ainsi le montant annuel maximum à 1 050 000 € HT soit, toutes périodes confondues, à 3500 000 € HT, soit 25 d'augmentation toutes périodes confondues ;
- D'imputer les dépenses afférentes sur les crédits inscrits au budget

Observations : Etant précisé que Madame Céline JACQUET intéressée à l'affaire n'a pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.

2. Travaux sur les réseaux d'eau potable et eau brute - Autorisation préalable de signature d'un accord-cadre à bons de commande sur appel d'offres ouvert

Travaux sur les réseaux d'eau potable et eau brute - Autorisation préalable de signature d'un accord-cadre à bons de commande sur appel d'offres ouvert

Observations : Reportée.

3. Eau et assainissement - Agence de l'Eau - Fixation des contrevaleurs relatives aux redevances - Année 2026

M. le Président.- L'Agence de l'eau, fixation des contrevaleurs relatives aux redevances. Sans présentation, même vote que précédemment ? Même vote. Merci, unanimité.

Eau et assainissement - Agence de l'Eau - Fixation des contrevaleurs relatives aux redevances - Année 2026

Le conseil décide :

- De fixer les contre-valeurs correspondant à la redevance pour performance des réseaux d'eau potable et des systèmes d'assainissement collectif devant être répercutées sur chaque usager du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube vendu ou assaini, applicable à compter du 1^{er} janvier 2026 :

	Communes du bassin de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne	Communes du bassin de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
redevance pour performance des réseaux d'eau potable (€/m³)	0,038	0,0228
redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif (€/m³)	0,1492	0,048

- *De préciser que les suppléments de prix sont facturés et encaissés auprès des usagers des services eau potable et assainissement collectif et reversées à la CUCM, conformément à la convention de mandat passée avec le délégataire et aux conventions passées avec les Syndicats des Eaux,*
 - *D'autoriser le Président à signer tout document s'y rapportant.*
- Observations : Adoption à l'unanimité.*

4. Conseil de développement durable - Rapport annuel d'activités 2024-2025

M. le Président.- Conseil de développement durable, notre collègue Jean-François JAUNET va nous faire un petit rapport rapide sur le développement durable.

M. Jean-François JAUNET.- Ce sera assez rapide puisqu'en fait je vais rappeler simplement que le Conseil de développement durable existe depuis 25 ans sur le territoire communautaire, qu'au-delà de donner son avis obligatoirement sur certaines stratégies, il a aussi loisir de se saisir de sujets et qu'actuellement il y a 6 domaines qui sont traités par le Conseil de développement durable. Un qui traite du niveau des déchets, un autre de l'eau, du patrimoine, des mobilités, du logement et de l'alimentation. Et donc en fait, on doit prendre acte du rapport qui vous est fourni avec la délibération. Voilà.

M. le Président.- Ben voilà, c'est rapide et c'est bien. Nous prenons acte du rapport, simplement c'est bon pour tout le monde ? On prend acte. Je vous remercie.

Conseil de développement durable - Rapport annuel d'activités 2024-2025

Le conseil décide :

- *De prendre acte du rapport annuel du Conseil de Développement Durable pour l'année 2024-2025.*

Observations : Prise d'acte.

5. ATMO Bourgogne-Franche-Comté - Versement d'une subvention - Autorisation de signature d'une convention d'objectifs 2026

M. le Président.- L'ATMO, sans présentation. Je mets aux voix unanimité, sur l'ATMO. Ah non, il y a Bernard FREDON qui doit sortir. Pardon. Donc l'ATMO, versement d'une subvention. Unanimité ? c'est bon pour tout le monde ? Merci. Notre collègue peut rentrer.

ATMO Bourgogne-Franche-Comté - Versement d'une subvention - Autorisation de signature d'une convention d'objectifs 2026

Le conseil décide :

- *D'approuver la convention d'objectifs 2026 à conclure entre la Communauté Urbaine Creusot Montceau et l'association ATMO Bourgogne-Franche-Comté ;*
- *D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention d'objectifs et d'en assurer la bonne exécution ;*
- *D'autoriser le versement d'une subvention de 15 000 € à l'association ATMO Bourgogne-Franche-Comté*
- *D'imputer les dépenses sur la ligne du budget correspondante.*

Observations : Etant précisé que Monsieur Bernard FREDON intéressé à l'affaire n'a pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.

VII - PROXIMITE

1. Délégation de service de transports urbains - Autorisation de signature de la modification n°6

2. Tarification multimodale TER monRéZO - Autorisation de signature de la convention avec la Région Bourgogne Franche-Comté et la SNCF

M. le Président.- Dernier chapitre, proximité. Délégation de service transports urbains. Donc une autorisation de signature, la tarification multimodale TER MonRézo, autorisation de signature également. Alors là il y a je mets aux voix la première, c'est à dire la délégation de service transport urbain, Unanimité ? Personne contre ? Personne ne s'abstient ? Merci.

Et sur l'autre je dois faire sortir Jean-Claude LAGRANGE et Laëtitia MARTINEZ puisqu'il y a une relation avec la région. Désolé, n'allez pas trop loin. Alors pas d'abstention ? Pas de contre ? Tout le monde ? Unanimité sur la tarification multimodale. Je vous remercie.

Délégation de service de transports urbains - Autorisation de signature de la modification n°6

Le conseil décide :

- *D'autoriser le Président à signer la modification n°6 au contrat de Délégation de Service Public du réseau de transports urbains, conclu avec la SAS Transdev CMT annexée à la présente délibération.*
- *D'imputer les dépenses correspondantes sur les lignes du budget annexe transport.*

Observations : Adoption à l'unanimité.

Tarification multimodale TER monRéZO - Autorisation de signature de la convention avec la Région Bourgogne Franche-Comté et la SNCF

Le conseil décide :

- *D'approuver les termes de la convention multimodale TER-monRéZO à intervenir entre la Région Bourgogne Franche-Comté, la SNCF et la CUCM.*
- *D'autoriser le Président à signer la convention multimodale TER-monRéZO à intervenir entre la Région Bourgogne Franche-Comté, la SNCF et la CUCM.*

Observations : Etant précisé que Monsieur Jean-Claude LAGRANGE, Madame Laetitia MARTINEZ, Monsieur Fabrice VESVRES, intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.

3. Fonds de concours entretien des chemins ruraux - Attribution

M. le Président.- Et enfin pour terminer. Les fonds de concours, entretien des chemins ruraux, on en a parlé tout à l'heure. Yohann CASSIER,

M. Yohann CASSIER.- Merci Président. Donc, un sujet qui a été évoqué à plusieurs reprises au cours de cette assemblée. Donc une délibération qui intègre 5 dossiers. Donc deux dossiers en fonctionnement, un pour Perrecy-les-Forges, un Saint-Micaud. trois dossiers en investissement, Saint-Pierre de Varennes, Saint-Firmin, Marigny. Je profite de l'occasion pour faire un petit bilan de l'année 2025 sur les fonds de concours de chemins ruraux. Donc, comme vous le savez, c'est 26 communes qui sont concernées par ce dispositif. 4 réunions ont été organisées au cours de l'année 2025. 62 dossiers traités, 39 en fonctionnement pour un montant avoisinant les 150 000 €, sur les 165 000 € accrédités. 23 en investissement, soit 107 000 € d'attribués, 87 en aménagement et réfection de chemin. Et 13% d'acquisition de matériel. Voilà par rapport à cette année 2025. Vous informer également que l'année 2026 démarra pour la Commission des Fonds de concours de chemins ruraux dès la première semaine de janvier pour étudier les dossiers en retard. Et nous vous invitons à les transmettre le plus rapidement possible aux différents services. Des réunions qui devraient se dérouler autour du 5 ou 6 janvier. Voilà, pour information. Voilà, Monsieur le Président, je vous invite à en délibérer.

M. le Président.- Merci d'avoir fait le bilan, je pense que c'était important. Les chemins ruraux, dispositif qui nous tient à cœur. J'ai bien compris, merci beaucoup. Écoutez, il n'y a pas de questions diverses donc simplement vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année. Un joyeux Noël. Merci beaucoup.

Fonds de concours entretien des chemins ruraux - Attribution

Le conseil décide :

- *D'approuver le versement des fonds de concours tel que présenté dans le rapport ci-dessus ;*
- *D'imputer les sommes sur le budget correspondant*

Observations : Adoption à l'unanimité.

- :- :- :- :- :-

(L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 22h00)

David MARTI

Président



Michel CHAVOT

Secrétaire de séance



OBJET :

Installation d'une nouvelle conseillère communautaire - Madame Nadège CANTIER

PRESENTS :

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), M. Christian GRAND (pouvoir à Mme Séverine GIRARD-LELEU), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Laëtitia MARTINEZ (pouvoir à M. Jean-Claude LAGRANGE), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 59

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M.

Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (59 VOIX)

OBJET :

Adoption du procès-verbal du conseil communautaire du 20 novembre 2025

PRESENTS :

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), M. Christian GRAND (pouvoir à Mme Séverine GIRARD-LELEU), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Laëtitia MARTINEZ (pouvoir à M. Jean-Claude LAGRANGE), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 60

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD,

M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (60 VOIX)

OBJET :

Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales

PRESENTS :

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLOT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), M. Christian GRAND (pouvoir à Mme Séverine GIRARD-LELEU), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Laëtitia MARTINEZ (pouvoir à M. Jean-Claude LAGRANGE), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 60

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLOT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE,

Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Félix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (60 VOIX)

OBJET :

**Travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments de la Communauté Urbaine Le Creusot
Montceau - Autorisation de signature d'accords-cadres multi-attributaires à bons de
commande passés en procédure adaptée**

PRESENTS :

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), M. Christian GRAND (pouvoir à Mme Séverine GIRARD-LELEU), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Laëtitia MARTINEZ (pouvoir à M. Jean-Claude LAGRANGE), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 60

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M.

Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (60 VOIX)

OBJET :
Comité des Oeuvres Sociales - Convention financière 2026

PRESENTS :

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Bernard DURAND, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), M. Christian GRAND (pouvoir à Mme Séverine GIRARD-LELEU), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Laëtitia MARTINEZ (pouvoir à M. Jean-Claude LAGRANGE), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 56

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie

MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (56 VOIX)

OBJET :

Communauté Urbaine Creusot Montceau - Rapport relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes 2025

PRESENTS :

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 60

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme

Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Félix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (60 VOIX)

OBJET :

Direction de la Gestion des Déchets - Crédation des emplois saisonniers 2026

PRESENTS :

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), M. Christian GRAND (pouvoir à Mme Séverine GIRARD-LELEU), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Laëtitia MARTINEZ (pouvoir à M. Jean-Claude LAGRANGE), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 60

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD,

M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (60 VOIX)

OBJET :
Direction de l'Ecomusée - Crédation des emplois saisonniers 2026

PRESENTS :

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), M. Christian GRAND (pouvoir à Mme Séverine GIRARD-LELEU), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Laëtitia MARTINEZ (pouvoir à M. Jean-Claude LAGRANGE), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 60

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD,

M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (60 VOIX)

OBJET :
Création de la Mission Innovation Numérique - Suppression et création d'emplois

PRESENTS :

M. Abdulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), M. Christian GRAND (pouvoir à Mme Séverine GIRARD-LELEU), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Laëtitia MARTINEZ (pouvoir à M. Jean-Claude LAGRANGE), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 60

M. Abdulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD,

M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (60 VOIX)

OBJET :
Mise à jour du tableau des effectifs - Suppression d'emplois

PRESENTS :

M. Abdulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), M. Christian GRAND (pouvoir à Mme Séverine GIRARD-LELEU), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Laëtitia MARTINEZ (pouvoir à M. Jean-Claude LAGRANGE), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 60

M. Abdulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD,

M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (60 VOIX)

OBJET :

**Régies intéressées - Convention de mandat pour la perception et le reversement des recettes -
Autorisation de signature**

PRESENTS :

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Laëtitia MARTINEZ (pouvoir à M. Jean-Claude LAGRANGE), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 60

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD,

M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (60 VOIX)

OBJET :
Règlement Budgétaire et Financier - Modification n°1

PRESENTS :

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Laëtitia MARTINEZ (pouvoir à M. Jean-Claude LAGRANGE), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 60

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme

Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Félix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (60 VOIX)

OBJET :
Budget principal - Décision modificative

PRESENTS :

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Laëtitia MARTINEZ (pouvoir à M. Jean-Claude LAGRANGE), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 59

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER,

M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Félix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (59 VOIX)

OBJET :
Budget eau - Décision modificative

PRESENTS :

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Laëtitia MARTINEZ (pouvoir à M. Jean-Claude LAGRANGE), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 59

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER,

M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Félix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (59 VOIX)

OBJET :
Budget assainissement collectif - Décision modificative

PRESENTS :

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Laëtitia MARTINEZ (pouvoir à M. Jean-Claude LAGRANGE), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 59

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER,

M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Félix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (59 VOIX)

OBJET :
Budget Transports - Décision modificative

PRESENTS :

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Laëtitia MARTINEZ (pouvoir à M. Jean-Claude LAGRANGE), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 59

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER,

M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Félix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (59 VOIX)

OBJET :
Mise à jour des AP/CP

PRESENTS :

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Laëtitia MARTINEZ (pouvoir à M. Jean-Claude LAGRANGE), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 60

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme

Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (60 VOIX)

OBJET :
Budget principal - Vote du budget primitif 2026

PRESENTS :

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 59

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy

MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (59 VOIX)

OBJET :
Budget assainissement collectif - Vote du Budget primitif 2026

PRESENTS :

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 59

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy

MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (59 VOIX)

OBJET :
Budget assainissement non collectif - Vote du Budget primitif 2026

PRESENTS :

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 59

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy

MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (59 VOIX)

OBJET :
Budget Annexe Eau - Vote du Budget primitif 2026

PRESENTS :

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 59

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy

MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (59 VOIX)

OBJET :
Budget Annexe Transports - Vote du Budget primitif 2026

PRESENTS :

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 59

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy

MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (59 VOIX)

OBJET :
Budget Annexe Zones d'Activités Économiques et Commerciales - Vote du Budget Primitif
2026

PRESENTS :

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 59

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER,

M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Félix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (59 VOIX)

OBJET :
Budget Annexe ZA Coriolis - Vote du Budget Primitif 2026

PRESENTS :

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 59

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy

MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (59 VOIX)

OBJET :
Budget Annexe Lotissements - Vote du Budget Primitif 2026

PRESENTS :

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 59

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy

MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (59 VOIX)

OBJET :
Eau et assainissement - Tarifs 2026

PRESENTS :

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 58

M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix

MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (58 VOIX)

OBJET :
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères - Vote du taux 2026

PRESENTS :

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 60

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie

MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (60 VOIX)

OBJET :
Impôts directs locaux - Vote des taux 2026

PRESENTS :

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 60

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie

MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (60 VOIX)

OBJET :

Subventions 2026 - Enseignement supérieur, recherche, innovation - Tourisme et patrimoine

PRESENTS :

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHAVOT, Mme Evelyne COUILLORET, M. Gilbert COULON, M. Armando DE ABREU, M. Gérard DURAND, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Isabelle LOUIS, M. Felix MORENO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

M. Jean-Paul BAUDIN, Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, Mme Nadège CANTIER, M. Michel CHARDEAU, M. Denis CHRISTOPHE, M. Daniel DAUMAS, M. Christophe DUMONT, Mme Pascale FALLOURD, M. Jean GIRARDON, M. Cyril GOMET, M. Jean-François JAUNET, M. Didier LAUBERAT, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, Mme Viviane PERRIN, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jérémie PINTO, M. Jean PISSELOUP, M. Philippe PRIET, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, M. Laurent SELVEZ, M. Guy SOUVIGNY, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 35

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHAVOT, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLORET, M. Gilbert COULON, M. Armando DE ABREU, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Isabelle LOUIS, M. Felix MORENO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ (35 VOIX)

OBJET :
Subventions 2026 - Développement durable

PRESENTS :

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, Mme Evelyne COUILLORET, M. Bernard FREDON, M. Jean GIRARDON, M. Cyril GOMET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, M. Guy SOUVIGNY, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 53

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES,

Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (53 VOIX)

OBJET :
Subventions 2026 - Economie solidaire

PRESENTS :

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLOT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, Mme Jocelyne BLONDEAU, M. Thierry BUISSON, M. Yohann CASSIER, M. Eric COMMEAU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Cyril GOMET, M. Christian GRAND, Mme Marie-Claude JARROT, M. Didier LAUBERAT, Mme Chantal LEBEAU, Mme Monique LODDO, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, M. David MARTI, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, Mme Barbara SARANDAO, M. Laurent SELVEZ, M. Guy SOUVIGNY, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 44

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLOT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, Madame Amélie GHULAM NABI, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ (44 VOIX)

OBJET :
Subventions 2026 - Economie

PRESENTS :

M. Abdulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Bernard DURAND, M. Cyril GOMET, M. Christian GRAND, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, M. David MARTI, M. Daniel MEUNIER, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jérémie PINTO, M. Jean PISSELOUP, M. Philippe PRIET, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 52

M. Abdulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara

SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M.
Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (52 VOIX)

OBJET :
Subventions 2026 - Institutionnelles et Personnel communautaire

PRESENTS :

M. Abdulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Bernard DURAND, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Philippe PRIET, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 54

M. Abdulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

REPY, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (54 VOIX)

OBJET :
Subventions 2026 - Politique de la ville

PRESENTS :

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 60

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie

MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (60 VOIX)

OBJET :
Subventions 2026 - Versement d'acomptes

PRESENTS :

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Denis BEAUDOT, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, M. Michel CHAVOT, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Armando DE ABREU, M. Gérard DURAND, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, M. Georges LACOUR, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Isabelle LOUIS, M. Felix MORENO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

M. Jean-Paul BAUDIN, Mme Salima BELHADJ-TAHAR, Mme Jocelyne BLONDEAU, M. Thierry BUISSON, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, M. Daniel DAUMAS, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Cyril GOMET, M. Christian GRAND, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Didier LAUBERAT, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOŁAJSKI, Mme Viviane PERRIN, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jérémie PINTO, M. Jean PISSELOUP, M. Philippe PRIET, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, M. Laurent SELVEZ, M. Guy SOUVIGNY, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 26

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Denis BEAUDOT, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, M. Michel CHAVOT, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Armando DE ABREU, M. Gérard DURAND, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, Madame Amélie GHULAM NABI, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, M. Georges LACOUR, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Isabelle LOUIS, M. Felix MORENO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (26 VOIX)

OBJET :

LE CREUSOT - Travaux d'aménagement de la Place Schneider - Autorisation de signature d'une modification n°2 au marché 2403702PAP - Eclairage public

PRESENTS :

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 60

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme

Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Félix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (60 VOIX)

OBJET :

LE CREUSOT - Travaux d'aménagement de la Place Schneider - Autorisation de signature d'une modification n°1 au marché 2403703PAP - Espaces verts - mobilier urbain

PRESENTS :

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 60

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme

Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Félix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (60 VOIX)

OBJET :
MONTCHANIN - La Gare - Acquisition d'un terrain nu à l'ETAT

PRESENTS :

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 60

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie

MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (60 VOIX)

OBJET :
**Association E.#.T Institute (CMQ-E ITIP) - Autorisation de signature d'une convention
d'objectifs pour l'année 2026**

PRESENTS :

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 60

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme

Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Félix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (60 VOIX)

OBJET :

**Déploiement de la plateforme "Bourgogne Industrie - Synergies" - Autorisation de signature
d'une convention de partenariat**

PRESENTS :

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 60

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme

Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Félix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (60 VOIX)

OBJET :
Politique de la ville - Bilan de l'appel à projets 2024

PRESENTS :

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 60

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie

MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (60 VOIX)

OBJET :

Appel à projets départemental 2026 - Approbation du projet structurant 2026 du territoire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau

PRESENTS :

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Félix MORENO, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, Mme Nadège CANTIER, Mme Evelyne COUILLORET, M. Bernard DURAND, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Viviane PERRIN, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 56

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie

MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (56 VOIX)

OBJET :

**Travaux sur les réseaux assainissement et d'eau potable de la CUCM - Lot 4 : travaux
réseau eau potable - Autorisation de signature d'une modification n°2 à l'accord-
cadre 2300404PRP**

PRESENTS :

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Félix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, Mme Céline JACQUET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 59

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M.

David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Félix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (59 VOIX)

OBJET :

Travaux sur les réseaux d'eau potable et eau brute - Autorisation préalable de signature d'un accord-cadre à bons de commande sur appel d'offres ouvert

PRESENTS :

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 60

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme

Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Félix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (60 VOIX)

OBJET :

**Eau et assainissement - Agence de l'Eau - Fixation des contrevaleurs relatives aux redevances
- Année 2026**

PRESENTS :

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 60

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme

Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOLAJSKI, M. Félix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (60 VOIX)

OBJET :
Conseil de développement durable - Rapport annuel d'activités 2024-2025

PRESENTS :

M. Abdulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 60

M. Abdulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie

MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (60 VOIX)

OBJET :

**ATMO Bourgogne-Franche-Comté - Versement d'une subvention - Autorisation de signature
d'une convention d'objectifs 2026**

PRESENTS :

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Félix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Bernard FREDON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 58

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Félix MORENO, Mme

Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (58 VOIX)

OBJET :

Délégation de service de transports urbains - Autorisation de signature de la modification n°6

PRESENTS :

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 60

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie

MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (60 VOIX)

OBJET :

Tarification multimodale TER monRéZO - Autorisation de signature de la convention avec la Région Bourgogne Franche-Comté et la SNCF

PRESENTS :

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 58

M. Abdoulkader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme

Stéphanie MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (58 VOIX)

OBJET :
Fonds de concours entretien des chemins ruraux - Attribution

PRESENTS :

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Isabelle LOUIS, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémie PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ABSENTS & EXCUSÉS :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR, M. Thierry BUISSON, M. Cyril GOMET, M. Didier LAUBERAT, Mme Christiane MATHOS, M. Frédéric MARASCIA, Mme Jeanne-Danièle PICARD, M. Jean PISSELOUP, M. Laurent SELVEZ, Mme Fabrice VESVRES

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Eric COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS), M. Bernard DURAND (pouvoir à M. Sébastien GANE), Mme Amélie GHULAM NABI (pouvoir à M. Michel TRAMOY), Mme Monique LODDO (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE), M. Jean-Paul LUARD (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN), Mme Alexandra MEUNIER (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. Daniel MEUNIER (pouvoir à M. David MARTI), Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON), M. Philippe PRIET (pouvoir à Mme Montserrat REYES), Mme Barbara SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

CONSEILLERS EN EXERCICE : 70

Pour : 60

M. Abdoukader ATTEYE, M. Jean-Paul BAUDIN, M. Denis BEAUDOT, Mme Jocelyne BLONDEAU, Madame Jocelyne BUCHALIK, M. Roger BURTIN, Mme Nadège CANTIER, M. Yohann CASSIER, M. Michel CHARDEAU, M. Michel CHAVOT, M. Denis CHRISTOPHE, M. Eric COMMEAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Gilbert COULON, M. Daniel DAUMAS, M. Armando DE ABREU, M. Christophe DUMONT, M. Bernard DURAND, M. Gérard DURAND, Mme Pascale FALLOURD, M. Bernard FREDON, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Madame Amélie GHULAM NABI, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Jean GIRARDON, M. Christian GRAND, M. Gérard GRONFIER, Mme Céline JACQUET, Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-François JAUNET, M. Georges LACOUR, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Charles LANDRE, Mme Chantal LEBEAU, Mme Frédérique LEMOINE, Mme Monique LODDO, Mme Isabelle LOUIS, M. Jean-Paul LUARD, M. Marc MAILLIOT, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, Mme Alexandra MEUNIER, M. Daniel MEUNIER, Mme Stéphanie

MICHELOT-LUQUET, M. Guy MIKOŁAJSKI, M. Felix MORENO, Mme Viviane PERRIN, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PIGEAU, M. Philippe PRIET, M. Marc REPY, Mme Montserrat REYES, Mme Christelle ROUX-AMRANE, M. Enio SALCE, Mme Barbara SARANDAO, Madame Aurélie SIVIGNON, M. Guy SOUVIGNY, M. Michel TRAMOY, M. Noël VALETTE

ADOPTEE A L'UNANIMITE (60 VOIX)